

ENTREPRISES, EMPLOIS ET MÉTIERS

de l'artisanat, du commerce,
de l'hôtellerie-restauration
et des professions libérales



Préface

Enfin une photographie de la réalité des entreprises de l'économie de proximité (artisans, commerçants de proximité et professions libérales) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette étude permet de sortir des intuitions, des clichés et des idées préconçues, trop présentes lorsqu'il est question des entreprises représentées par l'U2P Auvergne-Rhône-Alpes*.

Elle se présente en deux parties :

- 1/ Une synthèse sur la structuration de l'emploi et la formation professionnelle.
- 2/ Des fiches par métier.

Des chiffres, des statistiques nous n'en manquions pas, mais les entreprises que représente l'U2P AURA y étaient jusqu'à présent noyées. Parmi ceux-ci, des grandes tendances se dessinent avec un tissu d'entreprises de plus en plus dense qui représente les deux tiers des entreprises de la région, la montée des micro emplois aux dépens des entreprises avec salariés. 78 % des salariés sont en CDI, plus de la moitié des apprentis formés en région sont dans le champ de l'U2P AURA et 61 % des créations d'entreprises en région relèvent des secteurs de proximité.

Des éléments font ressortir la problématique de l'adaptation de la formation pour réduire l'inadéquation entre compétences disponibles et compétences recherchées par nos entreprises.

L'U2P exprimait bien entendu cette réalité. Elle aura désormais un outil pour étayer ses propositions.

L'U2P AURA remercie plus particulièrement :

- L'ISM, expert de l'artisanat et maintenant des professions libérales, pour la qualité de son travail. Ses travaux pour d'autres régions et au niveau national, ont permis d'élaborer une méthode d'analyse originale des chiffres et des données disponibles.
- Le Conseil régional et la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, deux partenaires de l'U2P AURA avec lesquels nous souhaitons travailler plus étroitement dans le domaine de l'accompagnement de nos entreprises et plus particulièrement en ce qui concerne l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage.

Nous souhaitons que ce travail partenarial en appelle d'autres et participe à la prise de conscience par les acteurs et décideurs régionaux du poids et du dynamisme économique des entreprises artisanales, du commerce de proximité et des professions libérales. Notre ambition est qu'il serve de base de réflexion et d'actions à mener pour répondre aux besoins de ces entreprises en matière de formation et de recrutement et ainsi faciliter l'accès à l'emploi pour nos concitoyens dans la région. Cette étude contribuera à sa manière au développement économique, au rayonnement et au bien-être en Auvergne-Rhône-Alpes, en passant par l'épanouissement des salariés et des employeurs dans nos métiers passionnants.



Mme Pascale JOUVANCEAU
Présidente de U2P Auvergne-Rhône-Alpes

(*) Le secteur du bâtiment n'apparaît pas dans les fiches car il est étudié par la CERC Auvergne-Rhône-Alpes, structure à laquelle appartient la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes.

LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ : définition et périmètre

Le périmètre d'observation de ce tableau de bord est celui des secteurs d'activité représentés par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P).

- Les secteurs de l'artisanat : cet ensemble juridiquement défini par la loi 96-603 du 5 juillet 1996 regroupe des activités de fabrication, transformation, réparation ou prestation de service, réparties en quatre grandes familles (alimentation, BTP, fabrication, services). Outre le critère d'activité, l'entreprise artisanale répond à d'autres conditions : être immatriculée au Répertoire des Métiers, être économiquement indépendante et ne pas employer plus de 10 salariés lors de la création.
- Ceux du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration.
- Ceux des professions libérales réglementées et non réglementées.

Les entreprises actives dans ces secteurs sont majoritairement des très petites entreprises positionnées sur des marchés locaux et régionaux. Elles se distinguent par leur ancrage territorial, ainsi que par la proximité géographique et relationnelle qui les lient à leur clientèle. La formulation « **entreprise de proximité** », qui est aussi la signature de l'U2P, se réfère à cette caractéristique économique et fonctionnelle des très petites entreprises.

Utilisée dans le Tableau de Bord, la formule « entreprise des secteurs de proximité » désigne les entreprises de ces activités, soit 339 codes précisés en annexe et regroupés pour l'analyse en cinq grands secteurs.

- Le secteur de **l'hôtellerie-restauration (HCR)** rassemble l'ensemble des entreprises de l'hôtellerie, de la restauration traditionnelle et des débits de boissons.
- Le secteur de **l'alimentation** comprend les métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, etc.), les TPE de l'industrie agro-alimentaire (conservation de fruits, etc.), la fabrication artisanale de plats à emporter (crêpes, pizzas, etc.) et les TPE du commerce alimentaire de détail (commerce d'alimentation générale, supérettes, traiteurs, etc.). Dans ces activités, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés, sauf pour les activités de boulangerie, de pâtisserie, de boucherie, de poissonnerie et des services de traiteurs.
- Le secteur du **bâtiment et des travaux publics** regroupe les TPE de moins de 20 salariés des travaux publics (terrassment, génie civil), les activités du gros œuvre (maçonnerie, charpente) et du second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage, etc.). Relèvent des activités de fabrication toutes les TPE de moins de 20 salariés des activités manufacturières : le travail du bois et l'ameublement, la fabrication textile, l'habillement, l'imprimerie, le travail des métaux, la mécanique générale et la sous-traitance industrielle, la bijouterie-joaillerie, la prothèse médicale, le travail du verre, de la céramique, etc.
- Le secteur des **services** englobe notamment les TPE de moins de 20 salariés des transports (taxis, déménagement, ambulances), la coiffure et l'esthétique, le nettoyage des bâtiments, la blanchisserie, la cordonnerie, la réparation d'appareils électroménagers, de communication, les services automobiles, etc.
- Le secteur des **professions libérales** comprend enfin l'ensemble des entreprises des professions réglementées du droit et de la santé. Pour les activités de santé, s'ajoutent également les entreprises de moins de 20 salariés de quelques activités non réglementées (psychothérapie, psychanalyse, sophrologues, commerce d'articles orthopédiques...). Pour les activités libérales techniques et du cadre de vie, sont pris en compte l'ensemble des entreprises des professions réglementées (architectes-géomètres, experts-comptables, assureurs) et celles de moins de 20 salariés pour les autres activités (commerce de gros, conseil aux entreprises, services informatiques, enseignement et services personnels).

SOMMAIRE

1. Grandes tendances d'évolution 2006-2016	7
1 337 000 entreprises de proximité	8
2 Un poids variable selon les départements et les bassins d'emploi	9
3 Un tissu d'entreprises de plus en plus dense	14
4 61 % des créations d'entreprises en région relèvent des secteurs de proximité	19
5 La montée de l'auto-emploi	25
6 La crise économique a surtout frappé les secteurs de l'artisanat	28
2. Les emplois non-salariés	31
7 Chefs d'entreprises indépendants, micro-entrepreneurs et conjoints collaborateurs	32
8 Une forte progression de l'auto-emploi	34
9 Des dirigeantes d'entreprise plus nombreuses dans les activités libérales	37
10 1/5 des dirigeants de l'artisanat et du commerce de proximité et 1/3 des libéraux ont 55 ans et plus	40
11 Parcours diplômants	42
3. Les emplois salariés	45
12 1 salarié sur 5 travaille dans l'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales	46
13 Conditions de travail : 78 % des salariés en CDI	51
14 La moitié des salariés sont dans les principaux métiers exercés	54
15 Des disparités structurelles entre les métiers artisanaux et commerciaux et les professions libérales	57
16 4 salariés sur 10 sont des femmes	58
17 Des besoins de recrutement en hausse	60
4. Les apprentis	69
18 26 000 apprentis formés dans les secteurs de proximité, soit 53 % des apprentis régionaux	70
19 Une forte concentration sectorielle des apprentis	75
20 Féminisation, niveau de diplôme : des parcours variables	79
21 Un grand nombre de spécialités	81
5. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs	83
21 Artisanat et commerce de l'alimentation	84
22 Hôtellerie-Restauration	90
23 Artisanat du Bâtiment et des Travaux Publics	94
24 Artisanat de Fabrication	100
25 Artisanat des Services	107
26 Professions libérales	113
Annexe méthodologique	123

1. GRANDES TENDANCES D'ÉVOLUTION 2006-2016

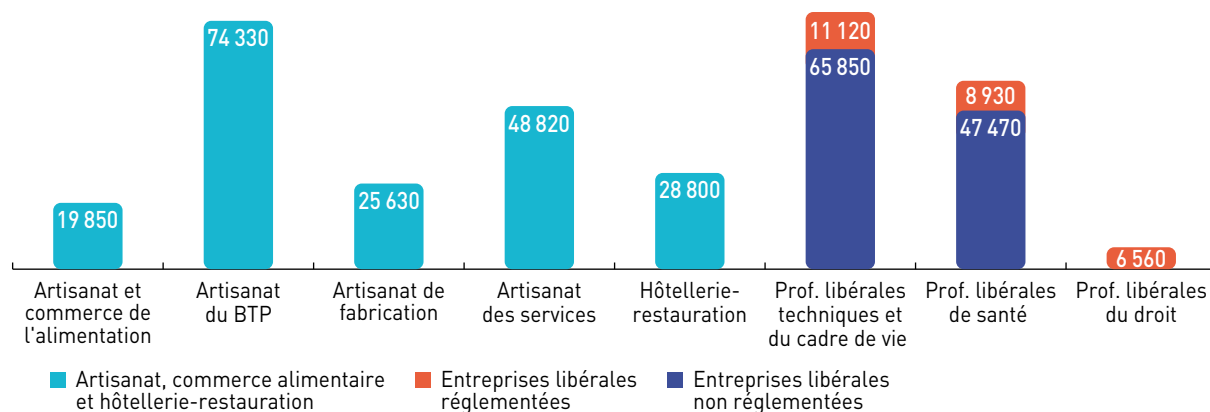


1 337 000 entreprises de proximité

En région Auvergne-Rhône-Alpes, près de deux entreprises sur trois du secteur marchand (64 %) relèvent des secteurs de proximité, un poids conforme à la moyenne nationale. 337 360 entreprises artisanales,

commerciales et libérales sont dénombrées, dont 197 400 pour le périmètre « artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration » et 139 900 entreprises libérales.

Nombre d'entreprises en 2016

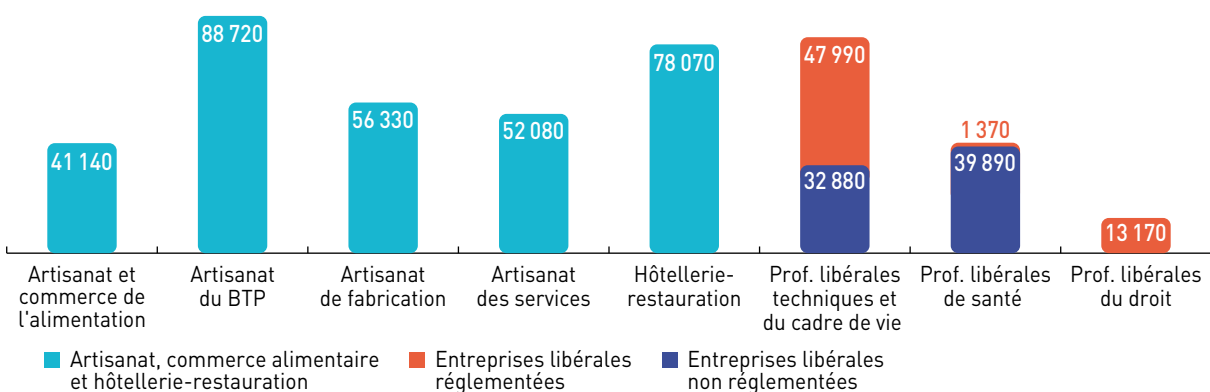


Sources : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et pour les professions libérales non réglementées ; ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés) et pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

Les principaux secteurs en nombre d'entreprises sont ceux des professions libérales techniques et du cadre de vie (76 970 entreprises en 2016), de l'artisanat du BTP (74 330) et des professions libérales de santé (56 400). La hiérarchie des secteurs employeurs est différente, les entreprises libérales ayant des effectifs

salariés plus restreints. L'artisanat du BTP est le secteur le plus employeur avec 88 720 salariés, devant l'hôtellerie-restauration et ses 78 070 employés, et l'artisanat de fabrication (56 330 salariés). Au total, les secteurs de proximité emploient 451 640 salariés, soit 1 emploi salarié sur cinq (20 %) en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Répartition par secteur de l'emploi salarié en 2016



Source : Acof-Urssaf, champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et pour les professions libérales non réglementées ; ensemble des établissements de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C) et pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

2 Un poids variable selon les départements et les bassins d'emploi

Les entreprises des secteurs de proximité sont présentes sur tout le territoire, la localisation des entreprises libérales étant toutefois un peu plus polarisée dans les territoires de métropole.

Concernant les entreprises artisanales et commerciales, c'est le département du Rhône qui recense le plus d'entreprises dans la région (41 900), même si ces dernières ne représentent que 31 % des entreprises régionales du secteur marchand. Le poids du tissu artisanal et commercial est bien plus élevé dans

les départements ruraux du Cantal (46 %) et de l'Ardèche (45 %). Si l'on rapporte le nombre d'entreprises à la population, c'est le département de la Savoie qui a la densité la plus élevée de la région : 333 entreprises pour 10 000 habitants, contre 251 en moyenne régionale et 235 en moyenne nationale. Les densités des départements de la Drôme (287 entreprises pour 10 000 habitants), Haute-Savoie (283) et de l'Ardèche (280), sont également supérieures à la moyenne nationale.

Part des entreprises artisanales et commerciales dans le tissu économique régional en 2016 et densité pour 10 000 habitants

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Part dans le secteur marchand non agricole	Densité pour 10 000 habitants					
			Total artisanat, commerce, hôtellerie-restauration	Artisanat de fabrication	Artisanat et commerce de l'alimentation	Artisanat du BTP	Artisanat des services	Hôtellerie-restauration
FRANCE	1 557,9	36 %	235	27	26	90	60	32
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	197,4	28 %	251	33	25	94	62	37
Ain	14,4	42 %	229	33	23	89	57	27
Allier	7,2	41 %	210	25	23	77	54	32
Ardèche	9,1	45 %	280	34	33	111	60	42
Cantal	3,9	46 %	265	25	35	99	56	50
Drôme	14,5	40 %	287	37	32	115	66	36
Isère	31,2	39 %	250	33	23	99	62	34
Loire	17,3	40 %	228	34	26	83	56	29
Haute-Loire	6	46 %	264	39	32	98	58	37
Puy-de-Dôme	15,1	41 %	234	30	24	88	58	35
Rhône	41,9	31 %	230	31	23	82	64	30
Savoie	14,3	36 %	333	35	30	121	76	70
Haute-Savoie	22,5	37 %	283	34	24	107	67	51

Sources : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). RGP, Population légale 2015. Traitement ISM.

Le tissu d'entreprises libérales est un peu moins dense en Auvergne-Rhône-Alpes (178 entreprises pour 10 000 habitants, contre 185 en moyenne nationale). C'est à nouveau le département du Rhône qui recense le plus d'entreprises dans la région (44 700). Ce département est également celui qui affiche la densité d'entreprises libérales la plus élevée (245 entreprises pour 10 000 habitants).

A contrario des activités artisanales et commerciales, les entreprises libérales sont moins présentes dans les départements ruraux de la région : les densités les plus faibles sont constatées dans le Cantal et la Haute-Loire (118 entreprises pour 10 000 habitants), dans l'Allier (121) et dans l'Ain (133).

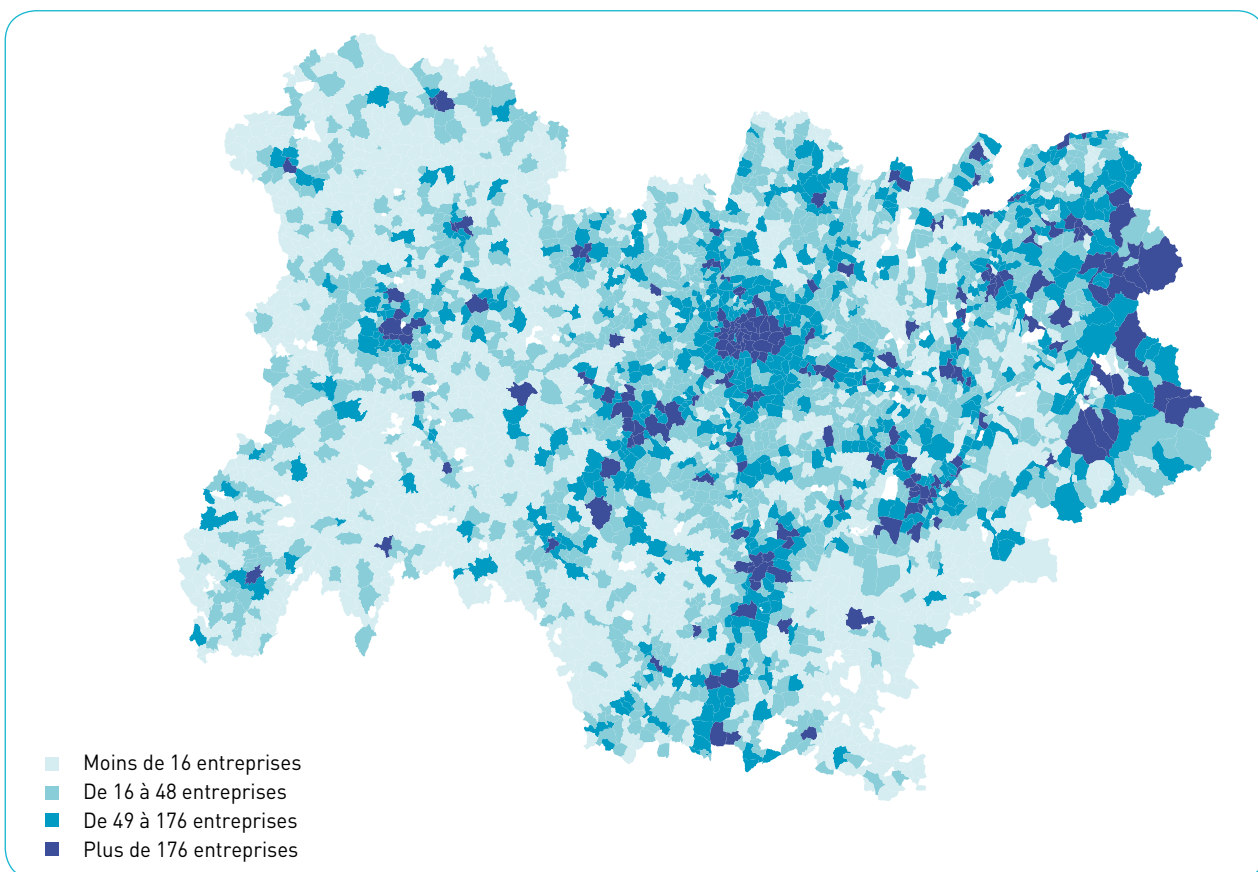
Part des entreprises libérales dans le tissu économique régional en 2016 et densité pour 10 000 habitants

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Part dans le secteur marchand non agricole	Densité pour 10 000 habitants					
			Total Prof. libérales	Prof. libérales techn. et du cadre de vie non réglem.	Prof. libérales de santé réglem.	Prof. libérales de santé non réglem.	Prof. libérales techn. et du cadre de vie réglementées	Prof. libérales du droit
FRANCE	1 224,1	28 %	185	90	59	9	15	11
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	139,9	27 %	178	84	60	11	14	8
Ain	8,4	25 %	133	66	46	9	9	4
Allier	4,2	24 %	121	47	52	7	9	6
Ardèche	4,4	22 %	136	57	55	11	11	4
Cantal	1,7	21 %	118	39	57	7	11	4
Drôme	9,1	25 %	180	79	68	14	12	7
Isère	22,2	28 %	178	83	63	12	13	6
Loire	10,6	25 %	140	60	55	8	12	5
Haute-Loire	2,7	21 %	118	43	55	6	11	4
Puy-de-Dôme	9,6	26 %	148	61	58	8	13	8
Rhône	44,7	33 %	245	128	68	14	20	16
Savoie	8	20 %	186	83	65	13	17	8
Haute-Savoie	14,4	23 %	181	87	58	14	16	7

Sources : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. RGP, Population légale 2015. Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Nombre d'entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par commune en 2016

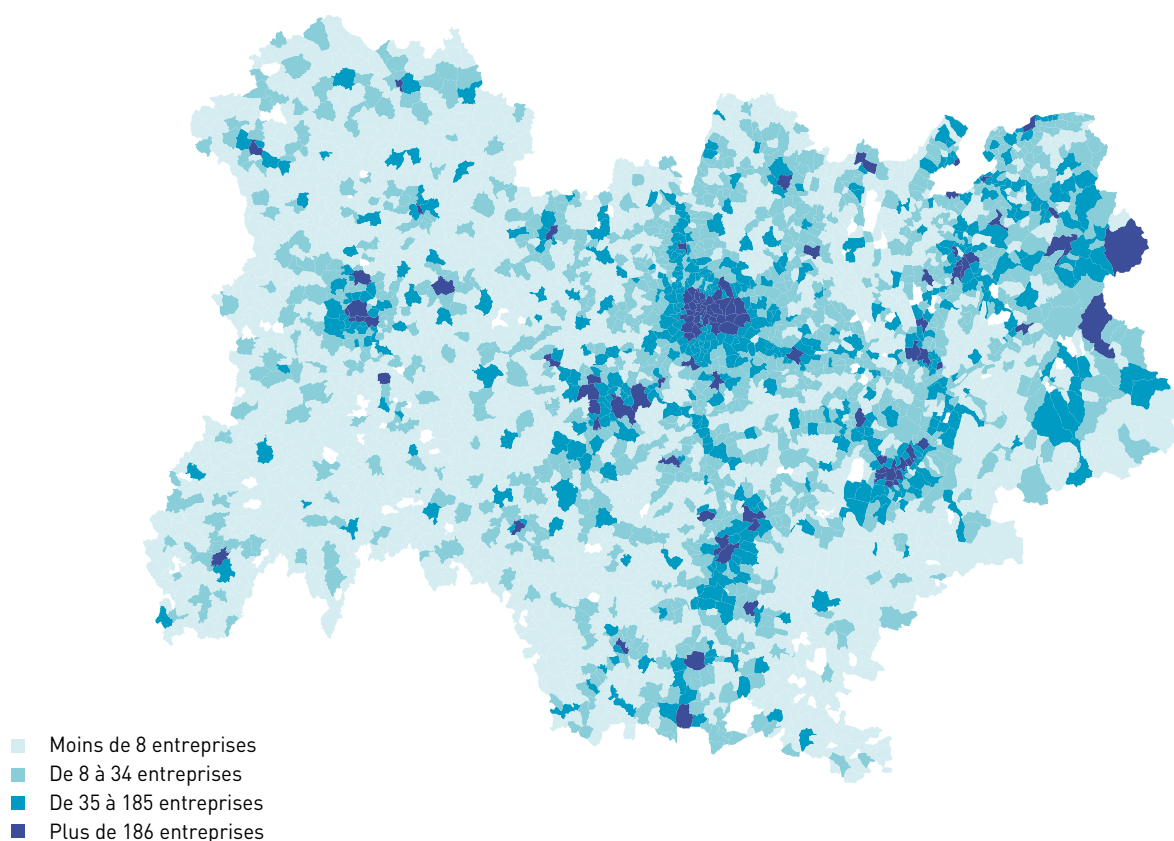


Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

La répartition communale des entreprises illustre la polarisation des entreprises de proximité dans les zones peuplées. Ainsi, on constate de fortes concentrations dans la métropole lyonnaise, autour des villes de Grenoble, Valence, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, le

long de la frontière suisse et italienne et de la vallée du Rhône. Le tissu des entreprises libérales est plus concentré dans la métropole régionale et dans les grandes villes. Il est particulièrement diffus dans le territoire auvergnat.

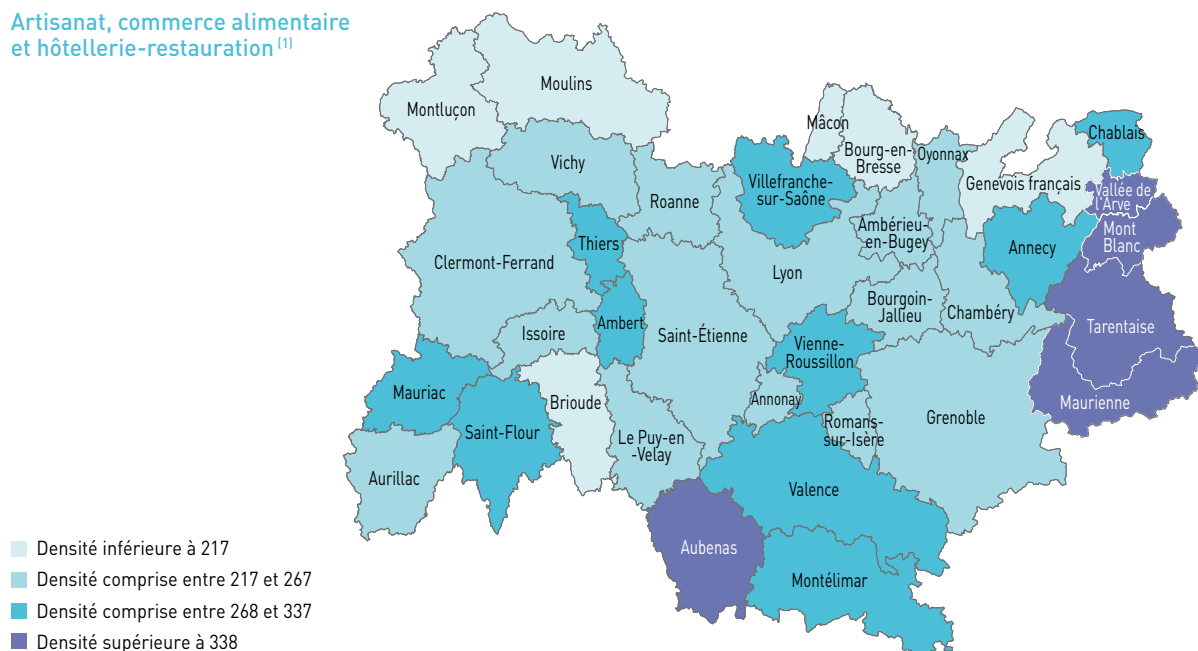
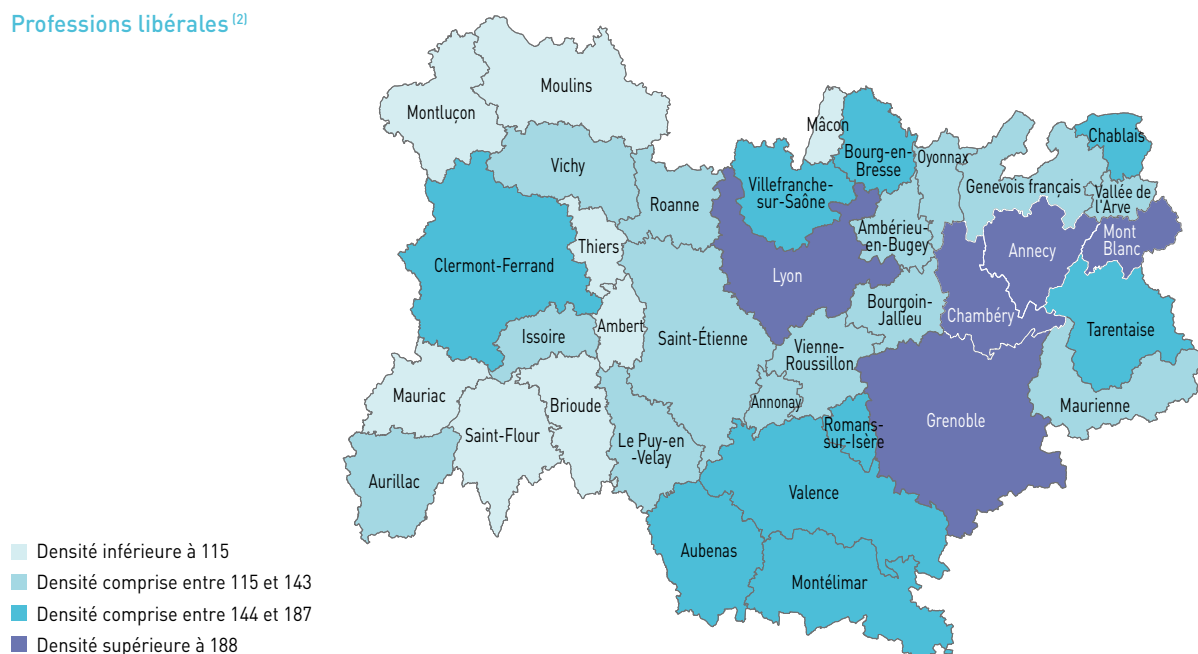
Nombre d'entreprises de professions libérales par commune en 2016



Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Densité* des entreprises par zone d'emploi

Artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration ⁽¹⁾Professions libérales ⁽²⁾

Sources : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. (1) Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) ; ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). (2) Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. RGP. (*) La densité est le nombre d'entreprises de proximité pour 10 000 habitants. Traitement ISM.

Pour les activités artisanales, commerciales et de l'hôtellerie-restauration, les densités les plus élevées sont relevées dans les zones d'emploi touristiques d'Aubenas, de la Vallée de l'Arve, du Mont-Blanc, de la Tarentaise

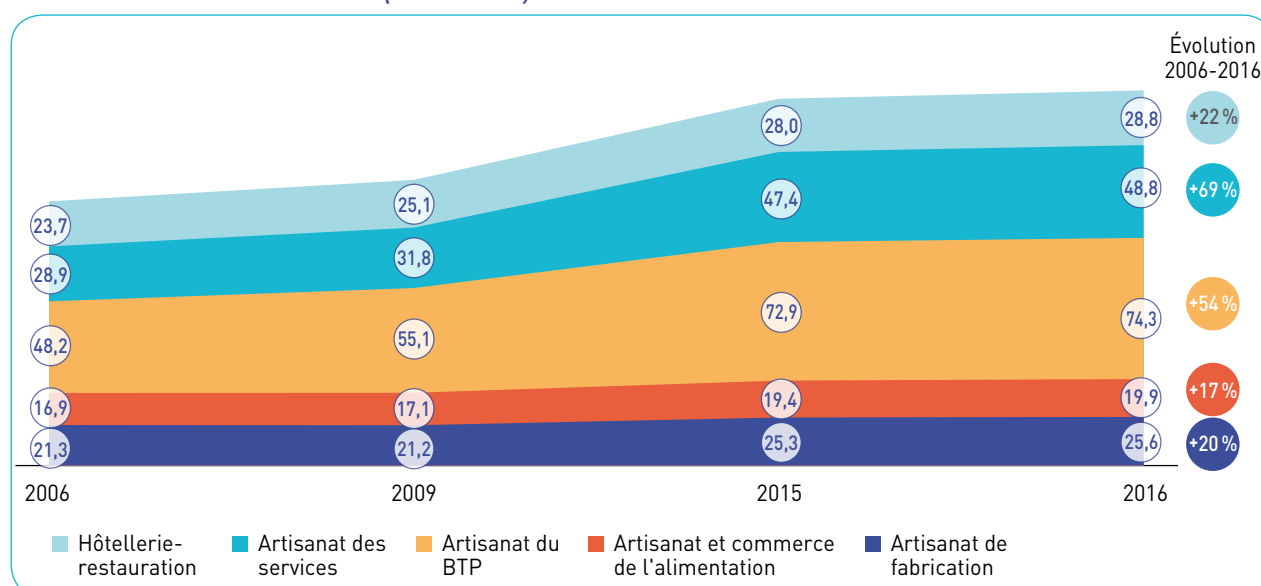
et de la Maurienne. Pour les professions libérales, les zones d'emploi ayant une forte densité sont celles de Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy et du Mont-Blanc.

3 Un tissu d'entreprises de plus en plus dense

En dix ans, le nombre d'entreprises de proximité s'est fortement accru dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie-restauration, le nombre d'entreprises a progressé de moitié (+ 42 %) entre 2006 et 2016,

un peu moins qu'en moyenne nationale (48 %). Cette tendance concerne l'ensemble des secteurs. La croissance est toutefois plus forte dans l'artisanat des services (+69 %) et du BTP (+ 54 %).

Évolution du nombre d'entreprises par secteur de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (en milliers) et évolution 2006-2016



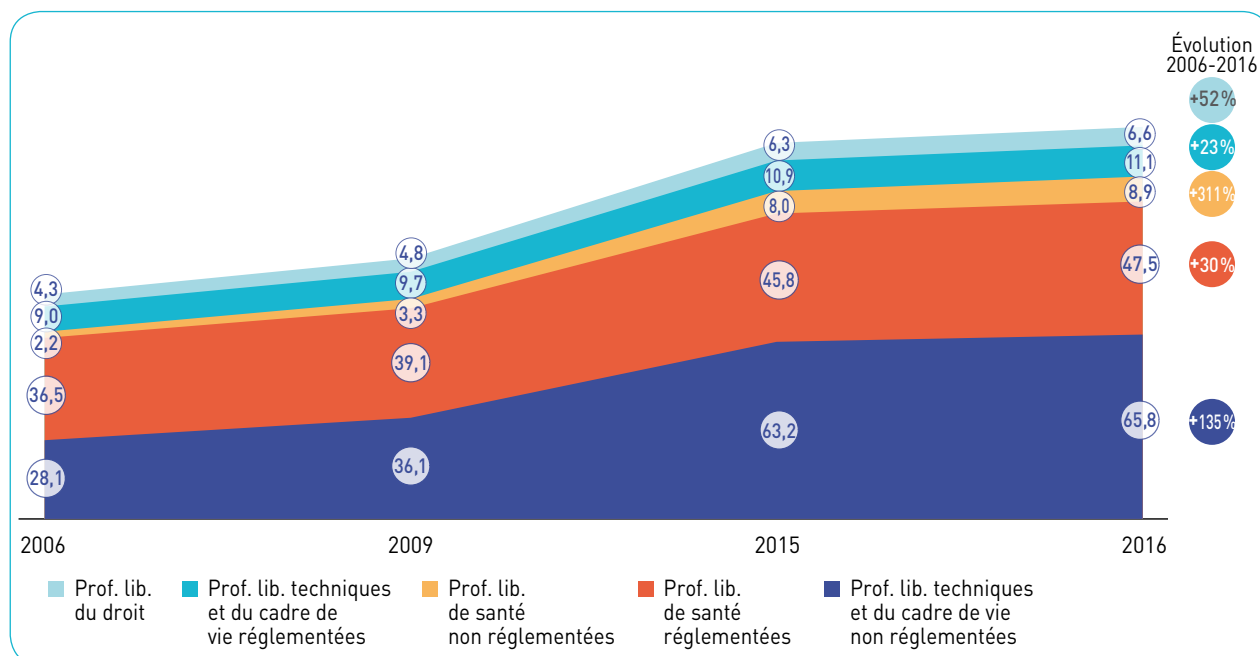
Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

La croissance du nombre d'entreprises libérales a été plus forte : +75 % (+68 % au niveau national). Dans les activités de santé non réglementées, le nombre d'entreprises a été multiplié par quatre, passant de 2 200 en 2006 à 8 900 en 2016 (+311 %, contre +342 % en France). Au sein des activités techniques

et du cadre de vie non réglementées (+135 %, contre 111 % en moyenne nationale), les activités en forte croissance sont le développement des portails internet, l'enseignement culturel, la programmation informatique et le conseil en gestion.

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Évolution du nombre d'entreprises par secteur des professions libérales (en milliers) et évolution 2006-2016



Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

L'évolution du nombre d'entreprises varie en fonction du secteur et du département. Concernant l'évolution globale de l'artisanat et de l'hôtellerie-restauration, on constate une dynamique plus forte dans le Rhône et dans tous les départements à l'Est du fleuve. Les taux de progression les plus faibles sont ceux des départements du Cantal (+14 %), de Haute-Loire (+22 %), de l'Allier (+24 %) et de la Loire (+27 %).

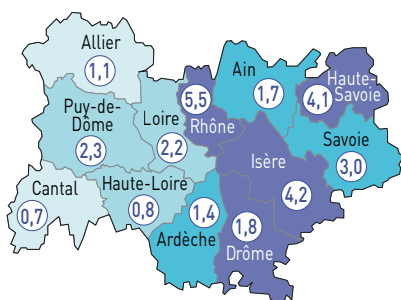
- Pour le secteur de l'hôtellerie-restauration et l'artisanat du BTP, les hausses sont plus élevées dans les départements du Rhône, de l'Isère et de la Drôme.
- Pour l'artisanat et le commerce de l'alimentation, le

nombre d'entreprises est stable (progression comprise entre 5 % et 11 %) dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Loire et de l'Ardèche. Seul l'Allier affiche un nombre en baisse. Dans le Rhône et à l'Est du fleuve, les taux sont supérieurs à 20 %.

- L'artisanat des services connaît les hausses les plus importantes en Haute-Savoie (+94 %) et dans l'Ain (+83 %).
- Pour l'artisanat de fabrication, ce sont les départements de l'Ardèche et de la Drôme qui détiennent les taux les plus élevés.

Évolution 2006-2016 du nombre d'entreprises par département (secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie-restauration)

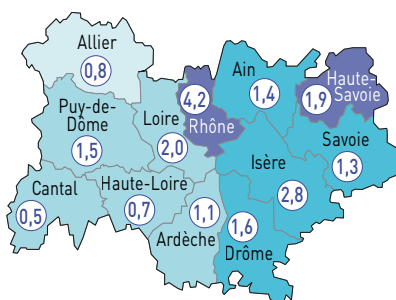
Hôtellerie-restauration
(ensemble région 22 %)



- Taux inférieur à 5 %
- Taux compris entre 5 et 17 %
- Taux compris entre 18 et 26 %
- Taux supérieur à 26 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

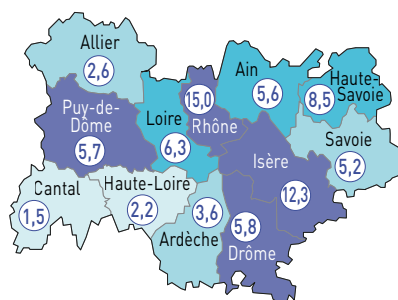
Artisanat et commerce de l'alimentation
(ensemble région 17 %)



- Taux inférieur à 5 %
- Taux compris entre 5 et 14 %
- Taux compris entre 15 et 23 %
- Taux supérieur à 23 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

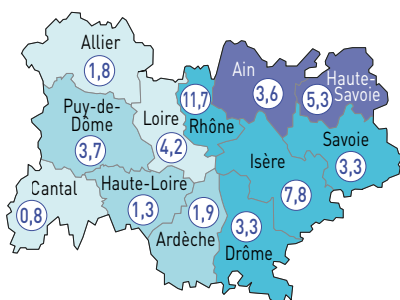
Artisanat du BTP
(ensemble région 54 %)



- Taux inférieur à 25 %
- Taux compris entre 26 et 45 %
- Taux compris entre 46 et 55 %
- Taux supérieur à 55 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

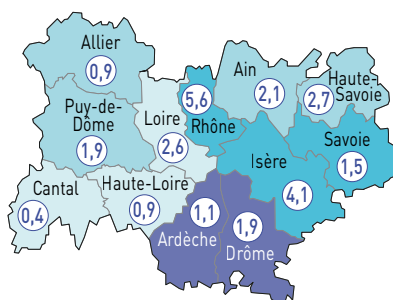
Artisanat des services
(ensemble région 69 %)



- Taux inférieur à 49 %
- Taux compris entre 50 et 63 %
- Taux compris entre 64 et 77 %
- Taux supérieur à 77 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

Artisanat de fabrication
(ensemble région 20 %)



- Taux inférieur à 12 %
- Taux compris entre 12 et 20 %
- Taux compris entre 21 et 31 %
- Taux supérieur à 31 %

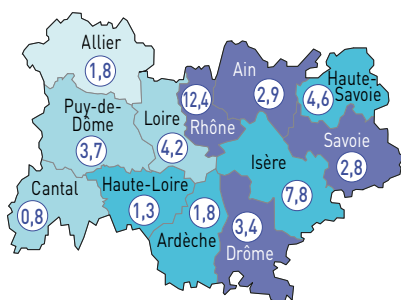
(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Évolution 2006-2016 du nombre d'entreprises libérales par secteur et département

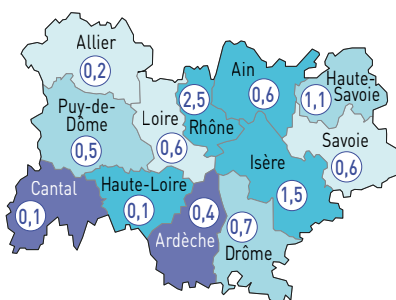
Professions libérales de santé réglementées (ensemble région 30 %)



- Taux inférieur à 18 %
- Taux compris entre 18 et 28 %
- Taux compris entre 29 et 33 %
- Taux supérieur à 33 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

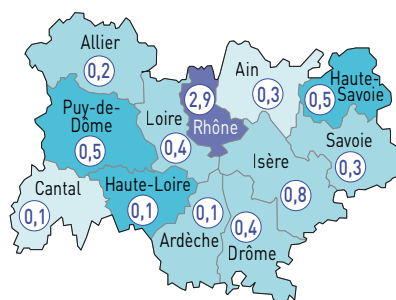
Professions libérales de santé non réglementées (ensemble région 311 %)



- Taux inférieur à 268 %
- Taux compris entre 268 et 312 %
- Taux compris entre 313 et 356 %
- Taux supérieur à 356 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

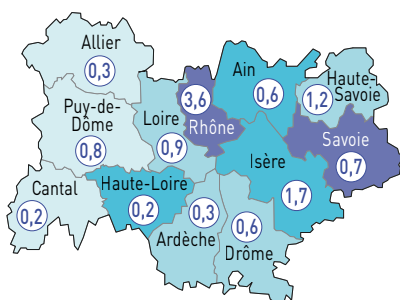
Professions libérales du droit (ensemble région 52 %)



- Taux inférieur à 33 %
- Taux compris entre 34 et 40 %
- Taux compris entre 41 et 55 %
- Taux supérieur à 55 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

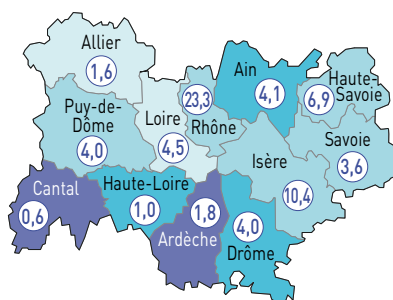
Professions libérales techniques et du cadre de vie réglementées (ensemble région 23 %)



- Taux inférieur à 9 %
- Taux compris entre 9 et 17 %
- Taux compris entre 18 et 29 %
- Taux supérieur à 29 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

Professions libérales techniques et du cadre de vie non réglementées (ensemble région 135 %)



- Taux inférieur à 129 %
- Taux compris entre 129 et 140 %
- Taux compris entre 141 et 155 %
- Taux supérieur à 155 %

(XX) Nombre d'entreprises (en milliers)

Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

Concernant l'évolution des entreprises libérales, les tendances globales sont relativement similaires : le nombre d'entreprises progresse plus fortement dans les départements rhônalpins, en premier lieu dans le Rhône (+86 %), l'Ain (+85 %) et la Savoie (+77 %). Les taux les plus faibles sont enregistrés dans l'Allier (+42 %) et le Cantal (+53 %).

- Dans l'activité juridique et judiciaire, la progression est très forte dans le Rhône (+73 %), contre +52 % en moyenne régionale.
- Le nombre des experts-comptables et assureurs progresse également plus fortement dans le Rhône (+41 %). Le nombre de ces professionnels est en revanche stable dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et le Cantal.

L'évolution est bien différente pour les professions techniques et du cadre de vie non réglementées : les croissances les plus élevées sont constatées dans les départements du sud de la région : Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Drôme.

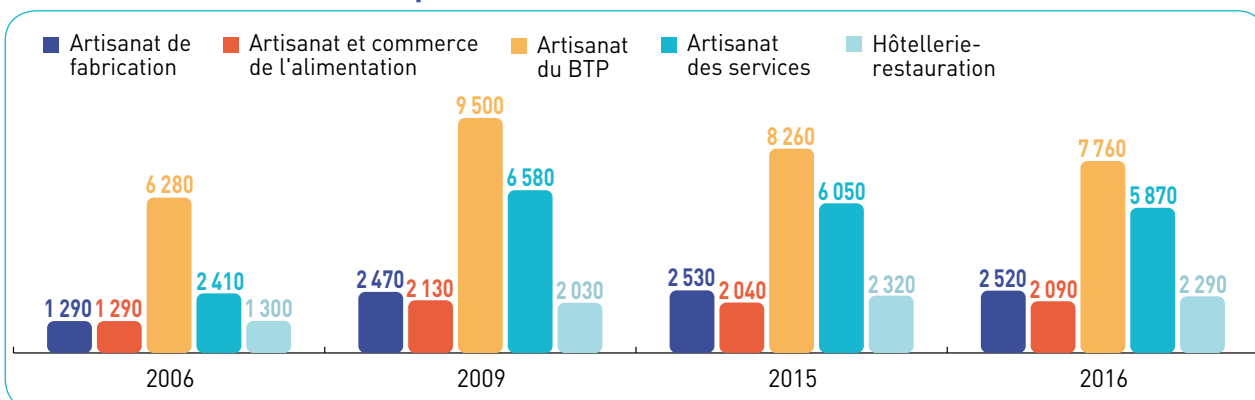
- Dans le domaine de la santé réglementée, la croissance du nombre d'entreprises est plus homogène, sauf pour le département de l'Allier qui se distingue par un taux très bas (+6 %). Pour les activités non réglementées, le nombre d'entreprises connaît en revanche une progression spectaculaire dans tous les départements, les taux les plus élevés étant ceux du Cantal (+380 %) et de l'Ardèche (+393 %).

4 61 % des créations d'entreprises en région relèvent des secteurs de proximité

En 2016, 39 620 entreprises ont été créées dans les secteurs de proximité, soit 61 % des créations en région Auvergne-Rhône-Alpes. 20 520 créations ont été réalisées dans les activités artisanales et commerciales. La dynamique entrepreneuriale a fortement progressé dans ces secteurs, en région comme au plan national, avec la création du régime micro-entrepreneur

en 2009. On observe néanmoins en 2015 et 2016 un « tassement » des immatriculations (à l'exception des activités de fabrication et de l'hôtellerie-restauration), dû à la baisse d'immatriculations des micro-entrepreneurs. En 2016, le niveau des créations demeure cependant bien supérieur à ce qu'il était en 2006 (+63 %).

Évolution du nombre de créations d'entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par secteur

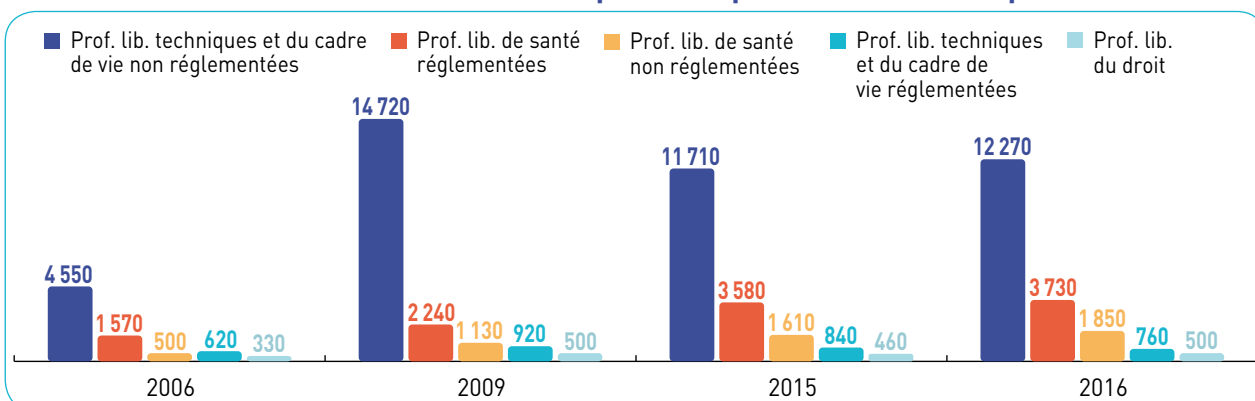


Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

Dans les secteurs libéraux, 19 100 entreprises ont été créées en 2016. La progression a été encore plus importante entre 2006 et 2016 (+152 %), en raison notamment d'une « explosion » des immatriculations dans les

activités non réglementées de santé (+271 %), techniques et du cadre de vie (+170 %). Le nombre des installations est en revanche stable dans les professions libérales du droit.

Évolution du nombre de créations d'entreprises des professions libérales par secteur

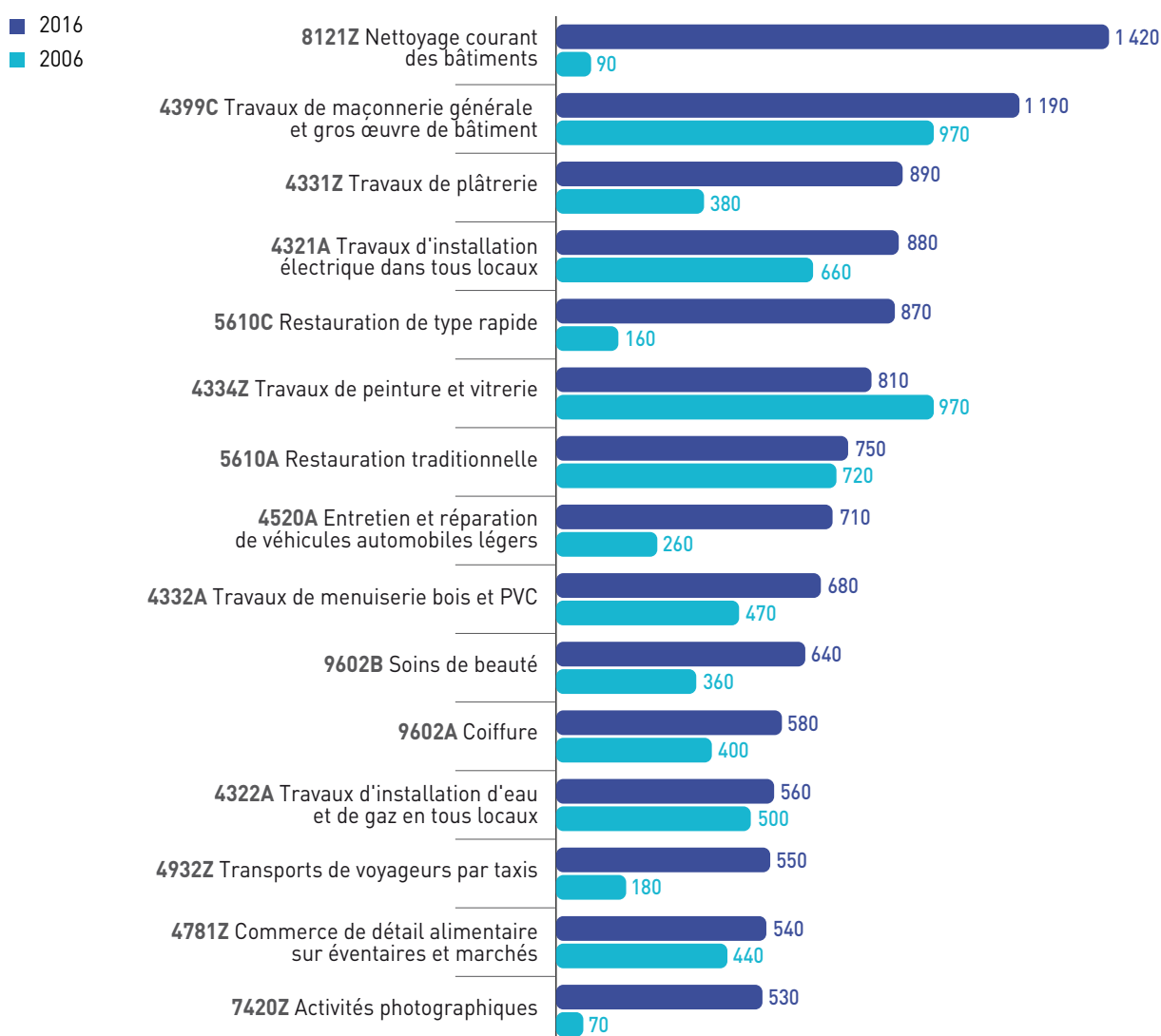


Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

L'évolution des principales activités d'installation entre 2006 et 2016 montre la montée en puissance du secteur des services dans l'artisanat. En effet, l'activité de nettoyage courant des bâtiments est devenue la première activité d'installation en 2016, avec 1 420 immatriculations contre 90 en 2006. D'autres activités

de services entrent dans ce palmarès en 2016 : la restauration rapide artisanale (870 immatriculations contre 160 en 2006), le transport de voyageurs par taxi et la photographie. Figurent également dans ce palmarès de nombreux secteurs de l'artisanat du BTP.

Palmarès des activités d'installation de l'artisanat, du commerce de proximité et de l'hôtellerie-restauration



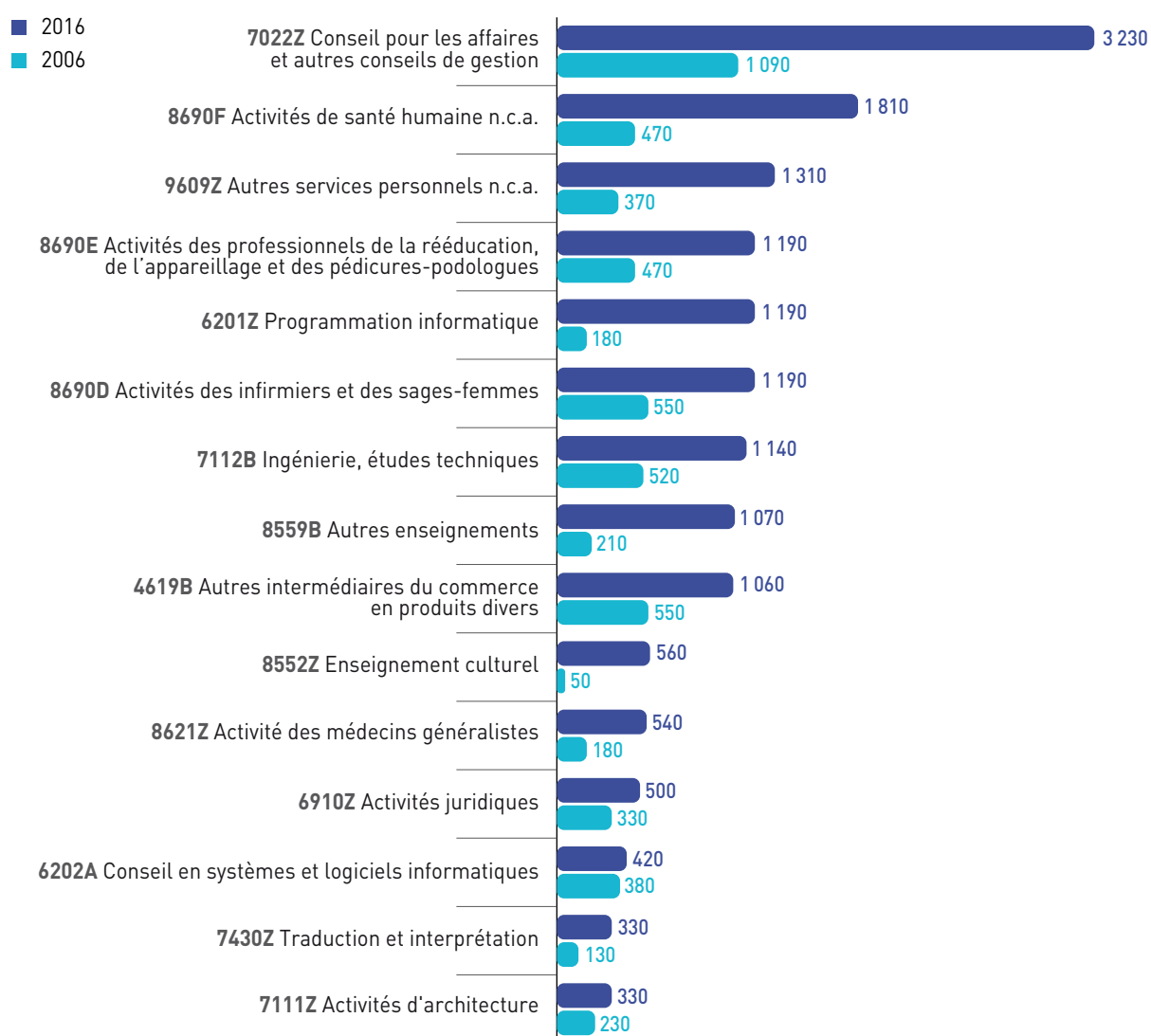
Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Dans les activités libérales, la première activité d'installation en 2016 est celle de conseil pour les affaires et conseil en gestion, avec 3 230 créations enregistrées, suivie par les activités de santé humaine n.c.a. (psychologues, psychanalystes, etc. : 1 810 créations) et des autres services personnels (sophrologues, services pour animaux de compagnie, astrologues, agences matrimoniales, etc. : 1 310). Certaines activités montent en

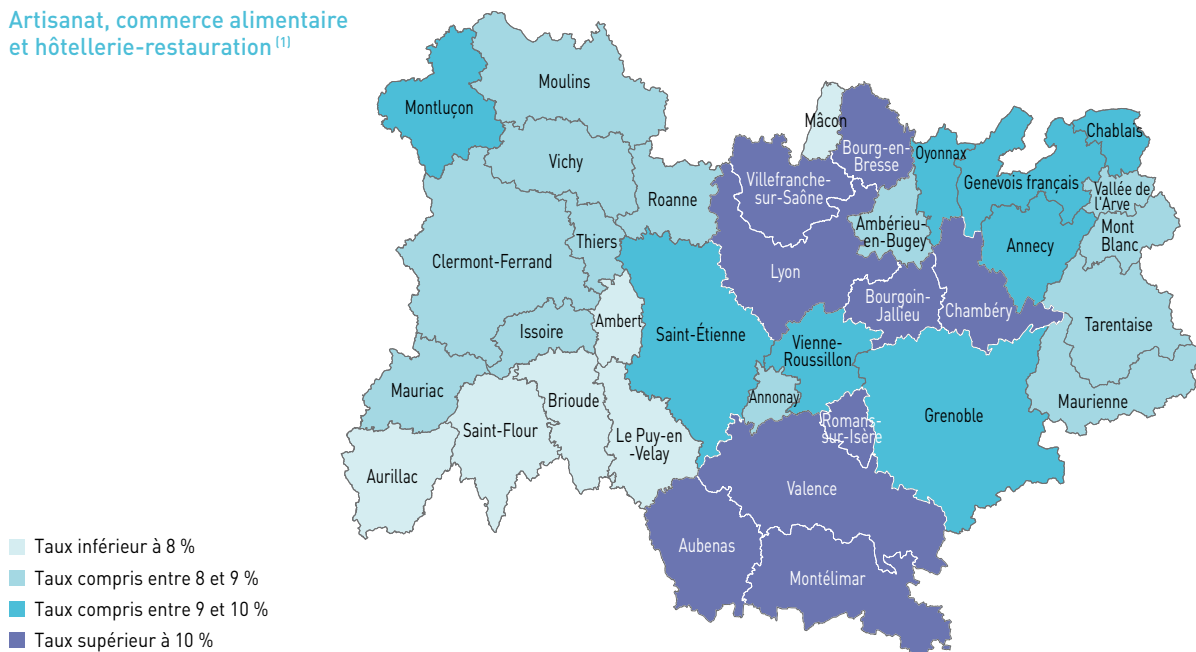
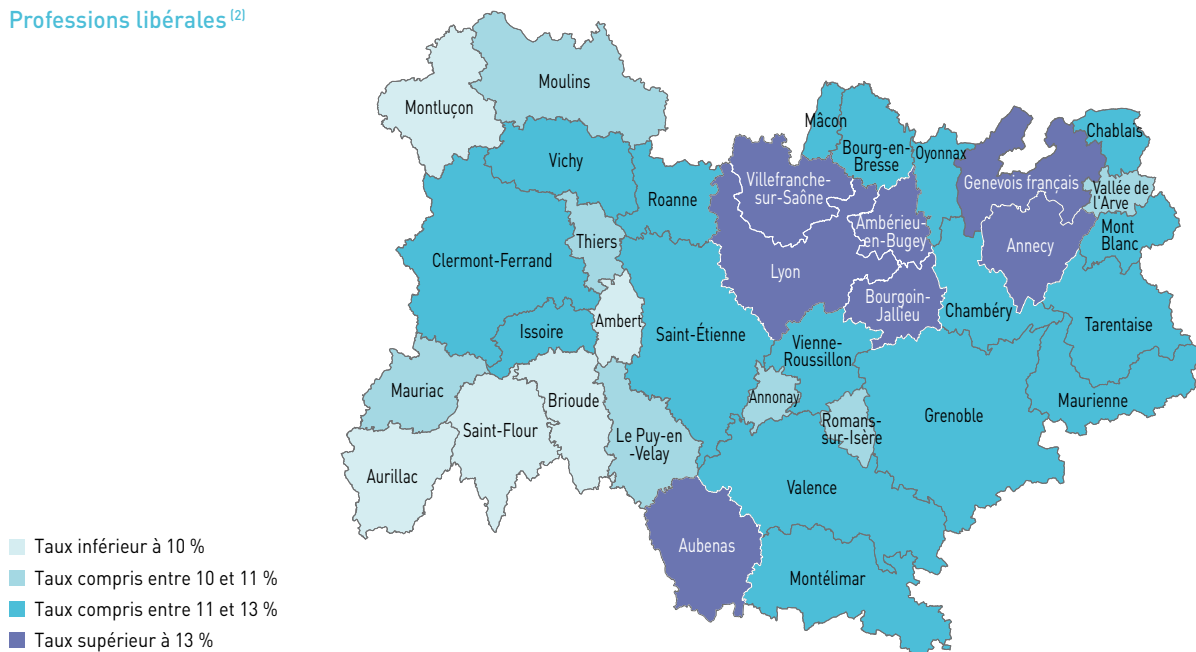
puissance, comme la programmation informatique (passant de 180 immatriculations en 2006 à 1 190 en 2016), l'enseignement culturel (+510 immatriculations sur la période). Les installations de médecins généralistes sont également en forte progression entre 2006 et 2016, passant de 180 à 540, de même que celles des traducteurs interprètes (130 créations en 2006, 330 en 2016).

Palmarès des activités d'installation des professions libérales



Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

Taux de création* des entreprises par zone d'emploi en 2016

Artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration ⁽¹⁾Professions libérales ⁽²⁾

Sources : INSEE, dénombrement et démographie des entreprises 2016. (1) Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). (2) Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

* Le taux de création est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

La dynamique de renouvellement du tissu artisanal, commercial et libéral varie enfin selon les zones d'emploi. En ce qui concerne les activités artisanales, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration, le taux de création (mesuré comme le rapport des créations sur le nombre total d'entreprises actives) est plus élevé dans les zones d'emploi de la moitié Est de la région. Les taux de création les plus forts (>10%) sont ainsi relevés dans les zones d'emploi de Lyon, Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse, Bourgoin-Jallieu jusque Chambéry, mais également plus au Sud avec les zones de Romans, Valence, Montélimar et Aubenas, plus rurales.

Le taux de création des entreprises de professions libérales est plus homogène dans la région. Les taux supérieurs à 13 % sont concentrés en proximité de la métropole régionale (Lyon, Villefranche-sur-Saône, Bourgoin-Jallieu, Ambérieu-en-Bugey) mais aussi en Haute-Savoie (Annecy, Le Genevois Français).

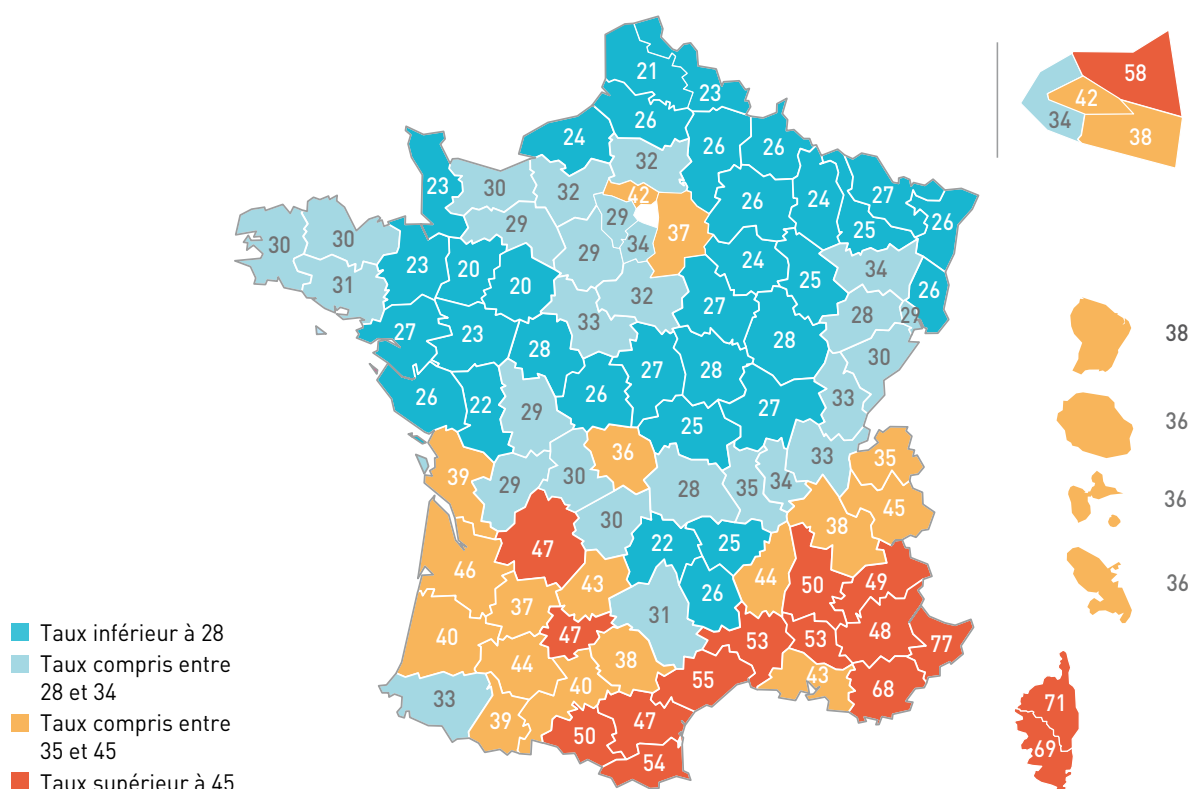
Globalement, les zones d'emploi affichant les taux de création les plus faibles sont celles du Sud de l'Auvergne (Aurillac, Saint-Flour, Ambert et Brioude).

Les territoires du Sud-Est, en pointe pour l'esprit d'entreprendre dans l'artisanat

La dynamique entrepreneuriale peut être également évaluée en mesurant la propension de la population à créer une entreprise. En 2016, pour l'artisanat, ce taux était en moyenne de 35 créateurs d'entreprises pour 10 000 adultes âgés de 20 à 64 ans.

Les départements du Sud-Est de la région affichent des taux plus élevés (entre 35 et 50 créations artisanales pour 10 000 habitants), la Drôme détenant le taux le plus élevé. Les taux les plus faibles sont ceux des départements de la Haute-Loire et du Cantal.

Nombre de créations artisanales pour 10 000 habitants âgés de 20 à 64 ans



Source : INSEE, démographie des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales de moins de 20 salariés. Traitement ISM.

5 La montée de l'auto-emploi

Dans les secteurs de proximité, la structure d'emploi des entreprises a évolué au fil des années, caractérisée par une massification des entreprises sans salarié. Ce phénomène est national et concerne également la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre d'entreprises artisanales et commerciales sans salarié est ainsi passé de 68 200 en 2006 à 126 200 en 2016.

L'auto-emploi représente désormais dans ces activités 64 % des entreprises contre 49 % en 2006, un phénomène alimenté en grande partie par le régime micro-entrepreneur. Le nombre d'entreprises employeuses est quant à lui stable, ceci montrant une faille dans le continuum de développement des entreprises.

Structure d'emploi des entreprises artisanales et commerciales par taille (en milliers)

	2006	2009	2015	2016	Répartition en 2016 (%)	
					Auvergne-Rhône-Alpes	France
0 salarié	68,2	77,1	121,6	126,2	64 %	66 %
Nombre d'entreprises employeuses	70,8	73,2	71,4	71,2	36 %	34 %
1 à 2 salariés	34,2	34,5	34,1	33,9	17 %	16 %
3 à 5 salariés	19,6	20,6	19,7	19,5	10 %	10 %
6 à 9 salariés	9,7	10,2	9,8	9,9	5 %	5 %
10 à 19 salariés	6,9	7,5	7,3	7,3	4 %	3 %
20 salariés et plus	0,4	0,4	0,5	0,6	<1 %	<1 %
Total	139,0	150,3	193	197,4	100 %	100 %

Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

Dans les activités de réparation (hors automobile) et du textile-habillement, les entreprises unipersonnelles vont jusqu'à représenter 89 % et 83 % des entreprises. Les seuls secteurs maintenant un modèle économique dominant d'entreprise employeuse sont

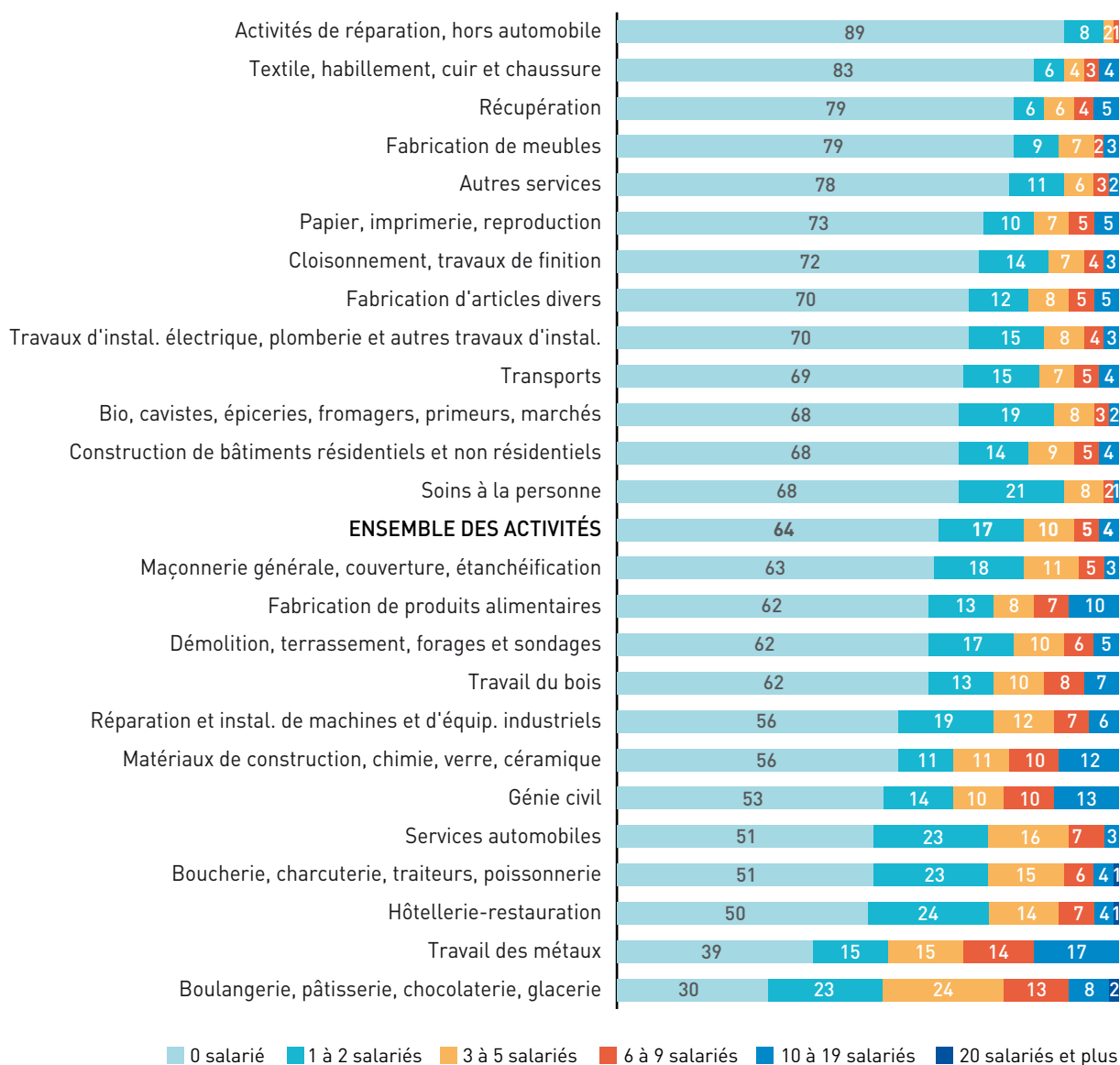
ceux de la boulangerie-pâtisserie (70 % d'entreprises employeuses) et du travail des métaux (61 %). Dans l'hôtellerie-restauration, la boucherie-charcuterie et la réparation automobile, une entreprise sur deux n'emploie pas de salarié.

Taille moyenne des entreprises par secteur en 2016

	Hôtellerie-restauration	Commerce de l'alimentation	Artisanat de l'alimentation	Artisanat du BTP	Artisanat de fabrication	Artisanat des services
FRANCE	4,0	2,8	4,0	3,7	5,2	3,0
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	5,2	3,3	4,9	3,8	4,9	3,3

Source : Acof-Urssaf, champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés des activités artisanales et commerciales (hors 5610C). Traitement ISM.

Répartition des entreprises par secteur et par taille d'effectif salarié en 2016 (%)



Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

La structure d'emploi des entreprises libérales a suivi la même tendance. Dans ces activités, la progression des entreprises sans salarié est encore plus importante, leur nombre passant de 57 300 en 2006 à 113 600 en 2016 (+98 %). Elles représentent désormais 81 % des

entreprises, contre 71 % en 2006. Sur la période, la progression du nombre d'entreprises employeuses est plus ténue (26 400 en 2016 contre 22 900 en 2006, soit +15 %).

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Structure d'emploi des entreprises libérales par taille (en milliers)

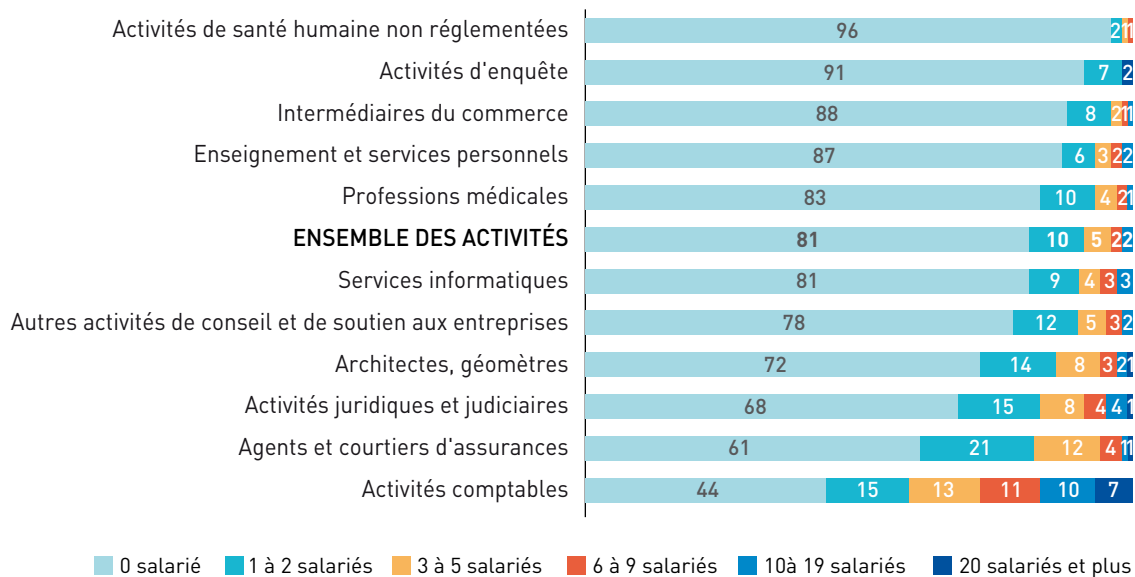
	2006	2009	2015	2016	Répartition en 2016 (%)	
					Auvergne-Rhône-Alpes	France
0 salarié	57,3	67,1	108,1	113,6	81 %	82 %
Nombre d'entreprises employeuses	22,9	25,9	26,2	26,4	19 %	18 %
1 à 2 salariés	12,2	13,4	13,8	13,9	10 %	10 %
3 à 5 salariés	5,8	6,3	6,2	6,2	4 %	4 %
6 à 9 salariés	2,9	3,4	3,3	3,3	2 %	2 %
10 à 19 salariés	1,7	2,4	2,4	2,4	2 %	2 %
20 salariés et plus	0,3	0,5	0,5	0,5	<1 %	<1 %
Total	80,1	93	134,2	139,9	100 %	100 %

Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées ; ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

98 % des professionnels des activités de santé non réglementées exercent seuls, de même que 91 % des enquêteurs. Une seule activité libérale se distingue par

un modèle économique plus employeur : les activités comptables, où 56 % des entreprises comptent des salariés.

Répartition des entreprises par secteur et par taille d'effectif salarié en 2016 (%)



Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées ; ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

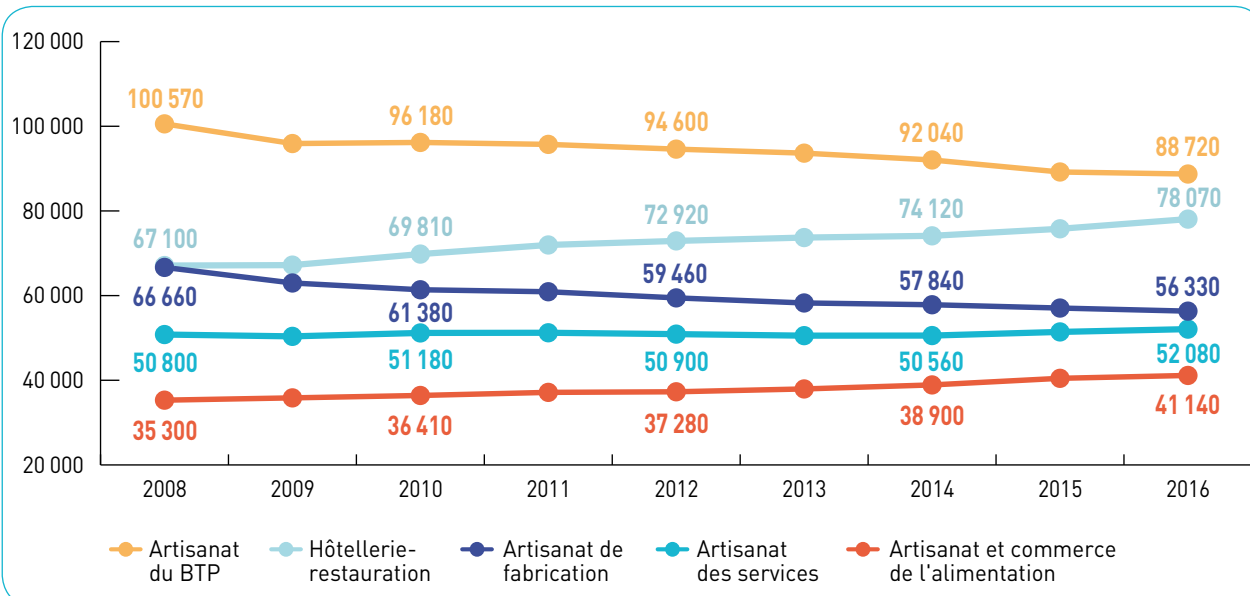
6 La crise économique a surtout frappé les secteurs de l'artisanat

L'impact des années de crise de 2008 à 2015 a été plus marqué sur les activités artisanales, cette conjoncture défavorable ayant conduit à un recul de l'emploi salarié, et à une hausse des défaillances. La crise a opéré en deux temps : après le choc de 2008-2009, un second contrecoup est observé sur l'emploi salarié entre 2011 et 2014. Depuis, les chiffres repartent à la hausse dans l'artisanat des services et de l'alimentation. Dans le BTP, la crise se prolonge en 2015 et 2016, le

redressement ne s'opérant qu'en 2017. Dans les activités de fabrication, la crise est structurelle, le recul des emplois salariés demeurant ininterrompu depuis 2000.

L'hôtellerie-restauration a moins subi ces années de crise, mis-à-part un recul des emplois salariés en 2008. Quant aux emplois du commerce alimentaire, ils ont progressé durant toute la période.

Évolution des emplois salariés pour les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration



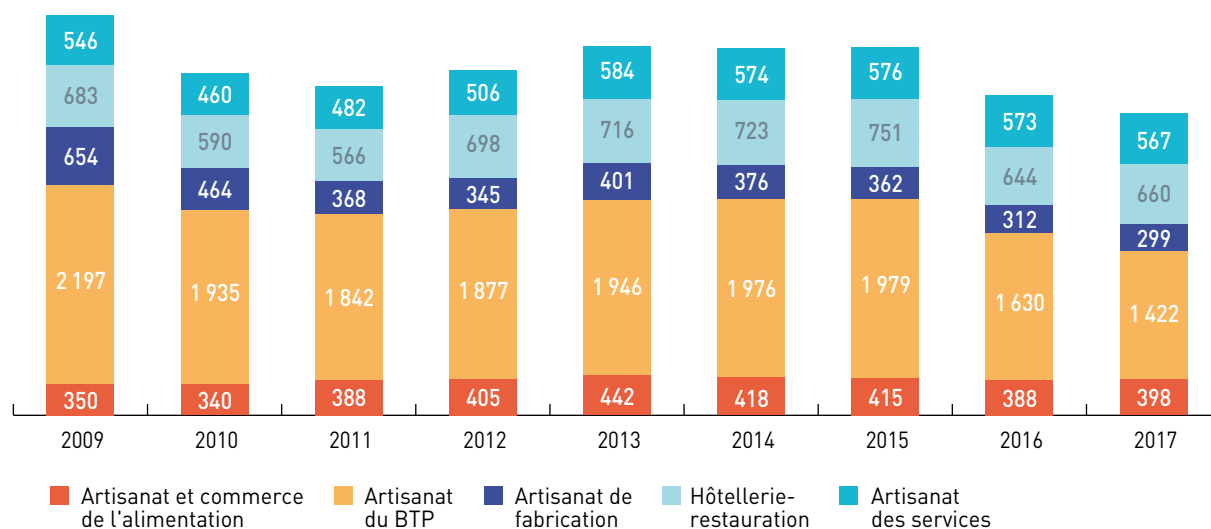
Source : Acooss-Urssaf, champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat et ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration, ainsi que pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z (hors 5610C). Traitement ISM.

L'évolution des défaillances a suivi une courbe similaire. Après le pic observé en 2009, les défaillances ont repris entre 2012 et 2015, une tendance également observée au plan national.

À partir de 2015, la baisse des défaillances intervient dans tous les secteurs, sauf dans les activités de services. La décline des défaillances est particulièrement forte dans les activités du BTP (-28 %).

I. Grandes tendances d'évolution 2006-2016

Évolution des défaillances des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par secteur

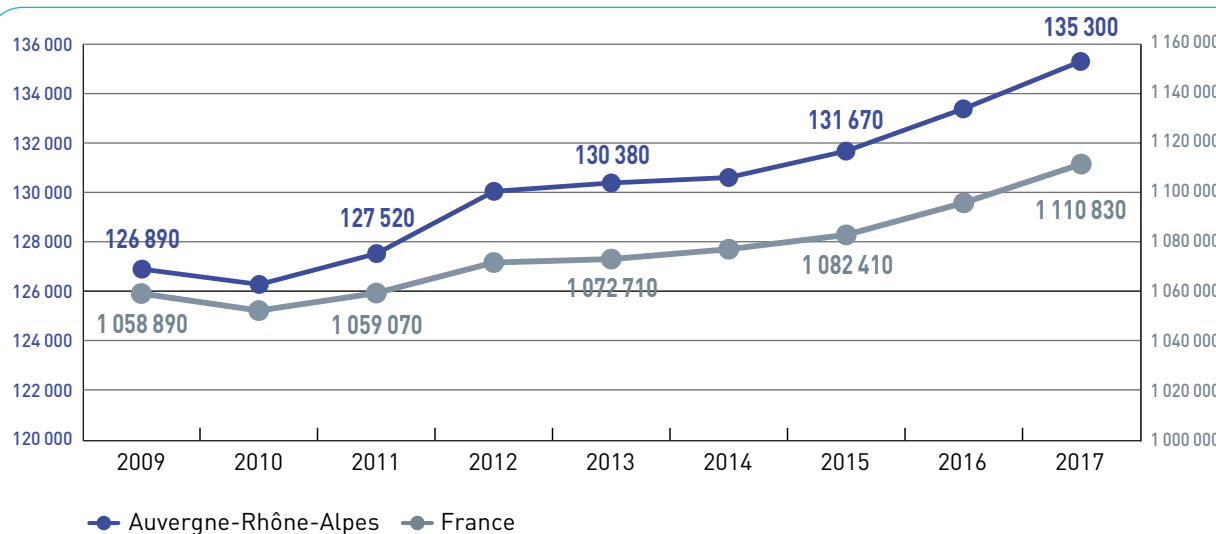


Source : Banque de France. Champ : entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration Traitement ISM.

Les activités libérales ont en revanche été peu touchées par la crise économique. Si un petit recul est visible en 2009, la courbe des emplois salariés repart à la hausse dès 2010. L'embellie conjoncturelle des

années 2015 et 2016 se traduit par une accélération des créations nettes d'emplois salariés. Tous les secteurs suivent cette tendance.

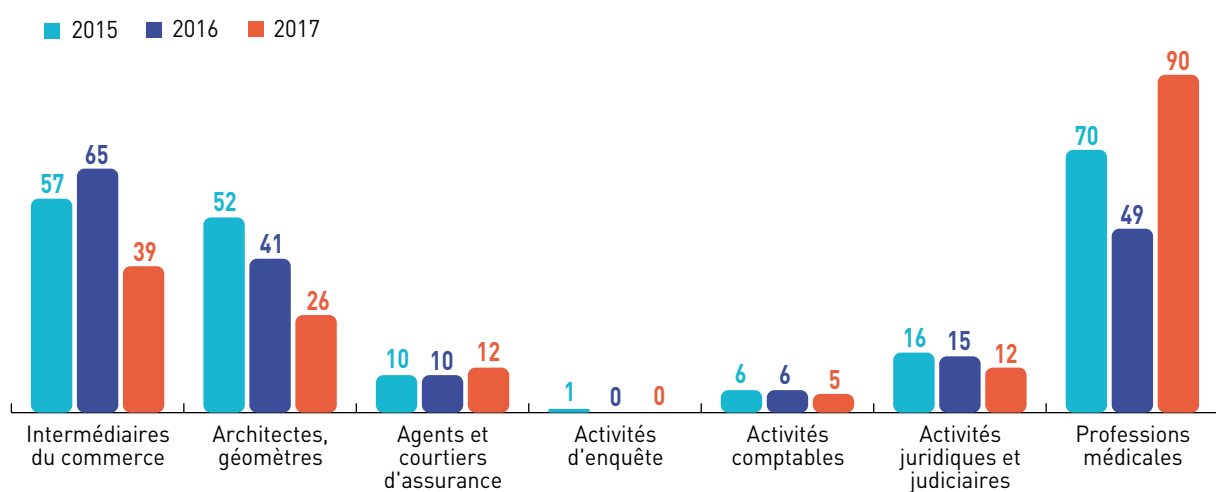
Évolution des emplois salariés des entreprises libérales



Source : Acof-Urssaf, champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des établissements pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

Les défaillances régressent dans l'ensemble des secteurs, à l'exception des professions médicales (+29 % entre 2015 et 2017).

Évolution des défaillances par sous-secteur des entreprises libérales



Source : Banque de France. **Champ :** entreprises libérales (hors sous-secteurs Services informatiques, Autres activités de conseil et de soutien aux entreprises et Enseignement et services personnels). Traitement ISM.

2. LES EMPLOIS, NON-SALARIÉS

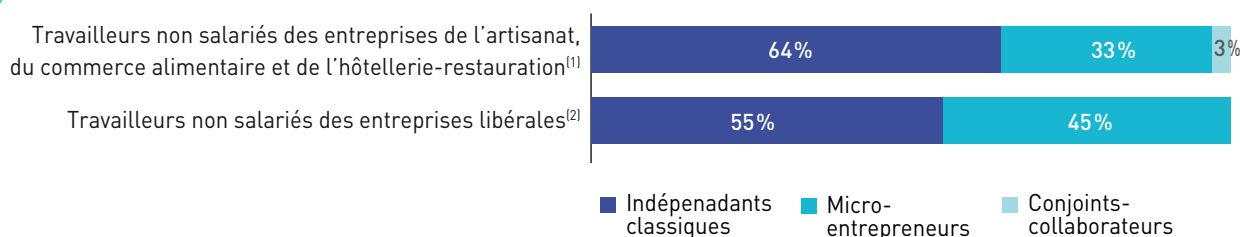


Chefs d'entreprises indépendants, micro-entrepreneurs et conjoints collaborateurs

Les indépendants regroupent différentes catégories : chefs d'entreprise (« indépendants classiques »), micro-entrepreneurs et conjoints collaborateurs (ce dernier statut n'existant pas pour les professions libérales). Dans les activités artisanales et commerciales, près de 152 200 indépendants cotisaient au RSI en 2016 (*)

en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 98 150 indépendants classiques (soit 64 %), 50 000 micro-entrepreneurs (33 %) et 4 000 conjoints collaborateurs (3 %). Dans les entreprises libérales, on compte 55 % d'indépendants classiques et 45 % de micro-entrepreneurs.

Travailleurs non salariés des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration et travailleurs non salariés des entreprises libérales en 2016



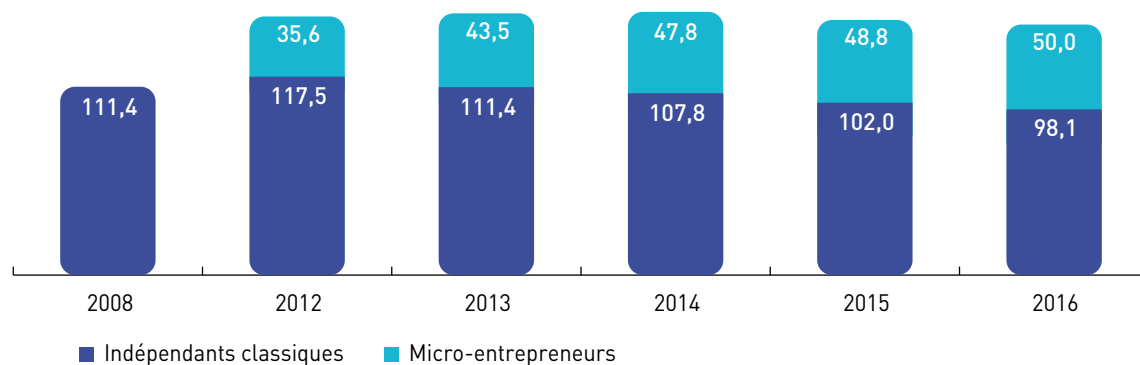
Source : RSI. (1) Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). (2) Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 des secteurs des professions libérales. Remarque : données partielles (quelques codes manquants dans les services informatiques). Traitement ISM.

(*) Remarque : les indépendants de l'aménagement paysager (8130Z) cotisent au régime agricole MSA et ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Dans les activités artisanales et commerciales, la création du régime micro-entrepreneur en 2009 a conduit dans un premier temps, à une augmentation du nombre total d'indépendants. Depuis 2014 toutefois, le nombre de non-salariés est en baisse, une tendance également

observée à l'échelle nationale. La progression du nombre de micro-entrepreneurs (+5 %) s'accompagne en effet d'une baisse plus forte du nombre d'indépendants du régime classique (-9 %).

Évolution du nombre d'indépendants dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie-restauration (hors conjoints collaborateurs)



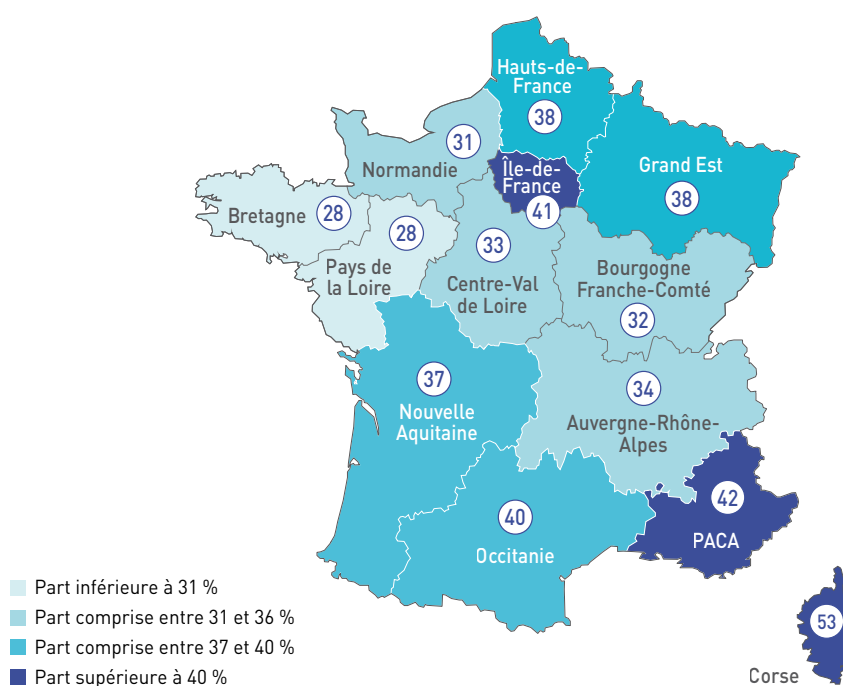
Source : RSI. Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Remarque : données non disponibles pour les activités du champ libéral.

Avec 34 % de micro-entrepreneurs parmi les emplois indépendants des secteurs de proximité (hors professions libérales), la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe

un peu en dessous de la moyenne nationale (36 % pour la France entière).

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des entreprises de proximité en 2016 dans l'artisanat, le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration



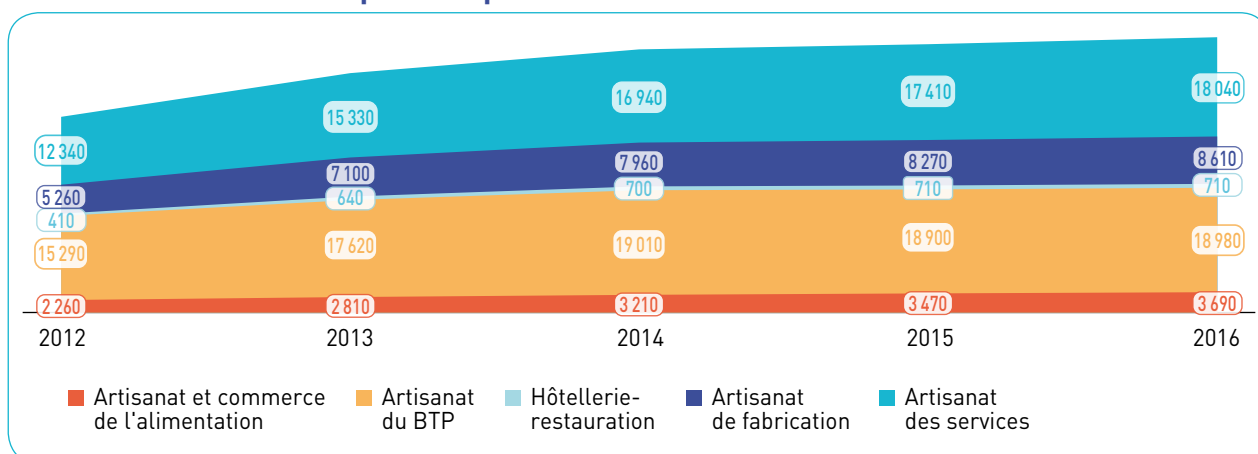
Source : RSI. Champ : micro-entrepreneurs cotisants administrativement actifs au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les activités de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C, hors 8130Z, hors professions libérales, hors conjoints collaborateurs). Traitement ISM.

8 Une forte progression de l'auto-emploi

Les micro-entrepreneurs sont ainsi de plus en plus nombreux. Dans le périmètre des activités artisanales et commerciales de proximité, un indépendant sur trois en moyenne est un micro-entrepreneur. Près de 19 000 exercent dans les activités du BTP (soit

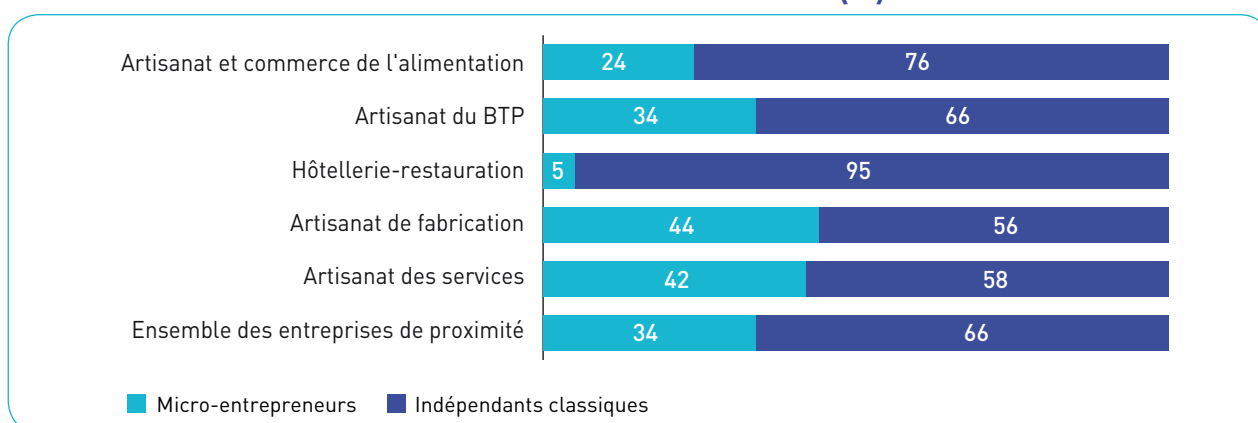
34 % des indépendants), 18 000 dans les services (42 %), 8 600 dans les activités de fabrication (44 %). Les secteurs moins concernés par la montée en puissance de ce régime sont l'artisanat de l'alimentation et l'hôtellerie-restauration.

Nombre de micro-entrepreneurs par secteur



Source : RSI. Champ : cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration en 2016 (%)



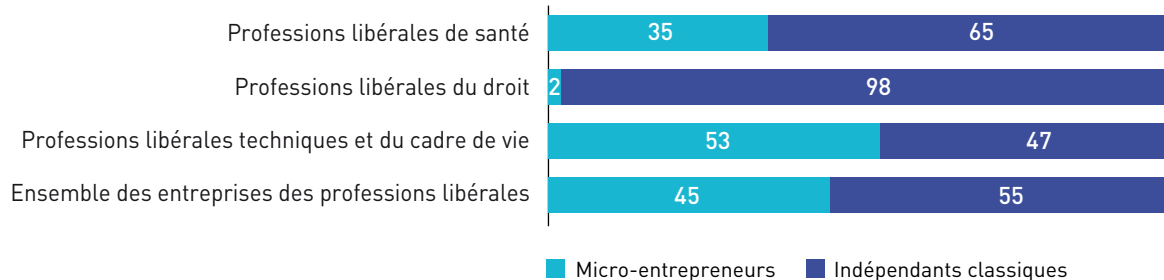
Source : RSI. Champ : cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre 2016 (vision avril 2017), dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Dans les activités du champ libéral, la présence des micro-entrepreneurs est encore plus marquée : ils représentent 45 % du total des indépendants, ce taux

atteignant 53 % au sein des professions libérales techniques et du cadre de vie. Le régime est moins présent dans les activités réglementées.

II. Les emplois non-salariés

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des entreprises des professions libérales en 2016 (%)



Source : RSI. Champ : indépendants cotisants dans les activités de professions libérales en 2016. Traitement ISM. Remarque : Ces postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des métiers des professions libérales.

Une analyse plus fine montre que certaines activités sont particulièrement attractives pour les micro-entrepreneurs. Les services de nettoyage occupent le premier rang : 4 800 exercent sous ce régime en région en 2016, soit les deux-tiers des indépendants du secteur. Dans les « soins de beauté », 2 700 micro-entrepreneurs

sont immatriculés au RSI (soit 54 % des indépendants), 2 500 dans la coiffure (27 % des indépendants); un grand nombre exerce également dans les métiers du bâtiment, la photographie et, de façon plus inattendue, dans les services automobiles.

Activités dans lesquelles les micro-entrepreneurs sont les plus nombreux en 2016

	Nombre de micro-entrepreneurs cotisant au RSI	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants cotisant au RSI
Services de nettoyage	4 800	67 %
Soins de beauté	2 700	54 %
Travaux de maçonnerie générales et gros œuvre du bâtiment	2 620	46 %
Travaux de peinture et vitrerie	2 600	40 %
Coiffure	2 500	27 %
Travaux d'installation électrique	2 200	30 %
Travaux de plâtrerie	2 110	47 %
Activités photographiques	2 070	81 %
Travaux d'installation d'eau et de gaz	1 770	29 %
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	1 770	55 %
Entretien et réparation de véhicules automobiles	1 670	26 %

Source : RSI. Champ : cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre 2016 (vision avril 2017), dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Le régime micro-entrepreneur est également devenu majoritaire dans certains métiers d'art (par exemple la céramique : 83 % des indépendants sont des micro-entrepreneurs), la réparation d'ordinateurs (79 %),

la fabrication de vêtement (82 %). Quelques secteurs demeurent peu adaptés à ce régime, notamment les métiers de bouche exercés en magasin et l'hôtellerie-restauration.

Activités dans lesquelles les micro-entrepreneurs sont prépondérants en 2016

	Nombre de micro-entrepreneurs cotisant au RSI	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants affiliés au RSI
Fab. d'articles de bijou, fantaisie et articles similaires	870	90 %
Fab. d'objets divers en bois ; fab. d'objets en liège, vannerie et sparterie	390	87 %
Fab. d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	300	83 %
Fab. d'autres vêtements et accessoires	330	82 %
Récupération de déchets triés	540	81 %
Activités photographiques	2 070	81 %
Fab. d'articles textiles, sauf habillement	250	79 %
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	600	79 %
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1 510	75 %
Fab. de vêtements de dessus	770	75 %

Source : RSI. Champ : cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre 2016 (vision avril 2017), dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Dans le périmètre libéral, les micro-entrepreneurs sont majoritairement présents dans l'activité d'enseignement culturel (80 % des indépendants sont des micro-entrepreneurs), dans la programmation et la maintenance

informatique (78 %). À l'inverse, ils sont très peu nombreux dans les activités réglementées comptables (3 %) et juridiques (2 %).

Les micro-entrepreneurs parmi les activités des professions libérales en 2016

	Nombre de micro-entrepreneurs cotisant au RSI	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants affiliés au RSI
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	8 440	55 %
Enseignement culturel et autres enseignements	5 870	80 %
Autres services personnels n.c.a.	5 090	62 %
Programmation, maintenance informatique	3 400	78 %
Ingénierie, études techniques	3 030	49 %
Autres intermédiaires du commerce en produits divers	2 450	56 %
Formation continue d'adultes	2 420	70 %
Activités d'architecture	1 150	28 %
Infirmiers/sages-femmes et professionnels de la rééducation	1 050	28 %
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	790	36 %
Activité des géomètres	330	37 %
Activités des agents et courtiers d'assur., éval. des risques/dommages	330	13 %
Activités d'enquête	190	35 %
Enseignement secondaire technique ou professionnel	180	92 %
Activités juridiques	170	2 %
Activités comptables	50	3 %

Source : RSI. Champ : indépendants cotisants dans les activités de professions libérales en 2016. Traitement ISM. Remarque : Ces postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des métiers des professions libérales.

9 Des dirigeantes d'entreprise plus nombreuses dans les activités libérales

Les dirigeantes d'entreprise sont plus ou moins nombreuses selon les secteurs. Dans l'artisanat et le commerce de proximité, 24 % des chefs d'entreprise sont des femmes, une part similaire au niveau national (25 %). Les cheffes d'entreprise sont majori-

taires dans les activités de soins à la personne (89 %) et du textile-habillement-cuir et chaussure (78 %). En revanche, de nombreux secteurs demeurent des bastions masculins, notamment dans le BTP, le travail des métaux ou la réparation automobile.

Répartition des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par secteur et sexe en 2016

Secteurs	Part des chefs d'entreprise femmes	Part des chefs d'entreprise hommes
Soins à la personne	89 %	11 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	78 %	22 %
Fabrication d'articles divers	45 %	55 %
Petite industrie alimentaire	40 %	60 %
Papier, imprimerie, reproduction	39 %	61 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	38 %	62 %
Hôtellerie-restauration	37 %	63 %
Autres services	36 %	64 %
Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés	33 %	67 %
ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	24 %	76 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie	22 %	78 %
Boucherie, charcuterie, poissonnerie, traiteur	22 %	78 %
Activités de réparation, hors automobile	21 %	79 %
Fabrication de meubles	20 %	80 %
Transports	14 %	86 %
Travail du bois	14 %	86 %
Récupération	8 %	92 %
Génie civil	7 %	93 %
Travail des métaux	6 %	94 %
Services automobiles	5 %	95 %
Construction de bâtiments résidentiels	4 %	96 %
Répar. et installation de machines et d'équipements industriels	4 %	96 %
Cloisonnement, Travaux de finition	3 %	97 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	3 %	97 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	2 %	98 %
Travaux d'instal. électrique, plomberie et autres travaux d'instal.	2 %	98 %

Source : RSI. Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Les activités libérales sont davantage féminisées : ainsi, 42 % des dirigeants d'entreprises de professions libérales sont des femmes (41 % au niveau national). Ce taux atteint 76 % dans les activités diverses non réglementées de santé humaine (76 %), parmi les

infirmiers/sages-femmes, et professionnels de la rééducation (73 %). Le secteur libéral le moins féminisé est celui des services informatiques, dont les entreprises sont dirigées pour 92 % d'entre elles par des hommes.

Répartition des chefs d'entreprise des professions libérales par secteur et sexe en 2016

Secteurs	Part des chefs d'entreprise femmes	Part des chefs d'entreprise hommes
Activités de santé humaine non classées ailleurs	76 %	24 %
Infirmiers/sages-femmes et professionnels de la rééducation	73 %	27 %
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spéc.	56 %	44 %
Enseignement culturel et autres enseignements	54 %	46 %
Activités juridiques	53 %	47 %
Laboratoires d'analyses médicales	51 %	49 %
Autres services personnels n.c.a.	50 %	50 %
Formation continue d'adultes	47 %	53 %
Enseignement secondaire technique ou professionnel	43 %	57 %
ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	42 %	58 %
Activités vétérinaires	41 %	59 %
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	36 %	64 %
Autres intermédiaires du commerce en produits divers	35 %	65 %
Activités d'architecture	33 %	67 %
Activité des médecins généralistes et de certains spécialistes	31 %	69 %
Pratique dentaire	29 %	71 %
Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir	28 %	72 %
Activités comptables	24 %	76 %
Autres interméd. du commerce en denrées, boissons et tabac	22 %	78 %
Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	20 %	80 %
Activités des agents et courtiers d'assurances, évaluation des risques/dommages	19 %	81 %
Ingénierie, études techniques	16 %	84 %
Programmation, maintenance informatique	13 %	87 %
Activités d'enquête	12 %	88 %
Activité des géomètres	12 %	88 %
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	8 %	92 %

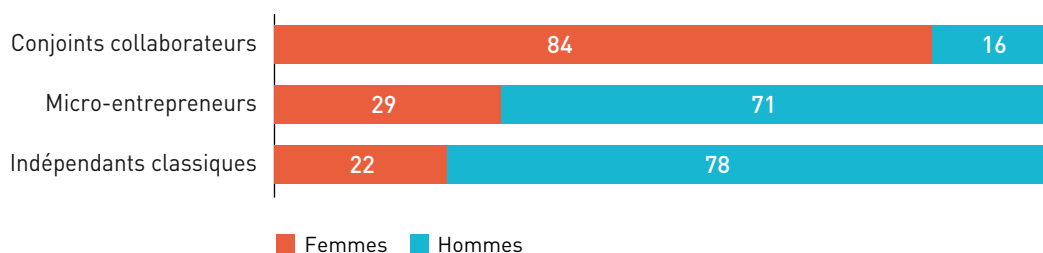
Source : RSI. Champ : indépendants cotisants dans les activités de professions libérales en 2016. Traitement ISM. Remarque : Ces postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des métiers des professions libérales.

II. Les emplois non-salariés

La part des femmes varie également en fonction du statut d'indépendant. Ces dernières sont prépondérantes parmi les conjoints collaborateurs (84 %), et un peu plus représentées parmi les micro-entrepreneurs

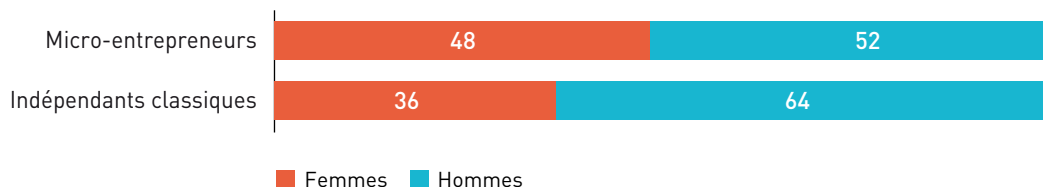
de l'artisanat et du commerce que parmi les indépendants du régime classique. Parmi les activités du champ libéral, les femmes sont également moins nombreuses parmi les indépendants du régime classique.

Part des femmes par type de régime des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité en 2016 (%)



Source : RSI. Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Part des femmes par type de régime des entreprises de professions libérales en 2016 (%)



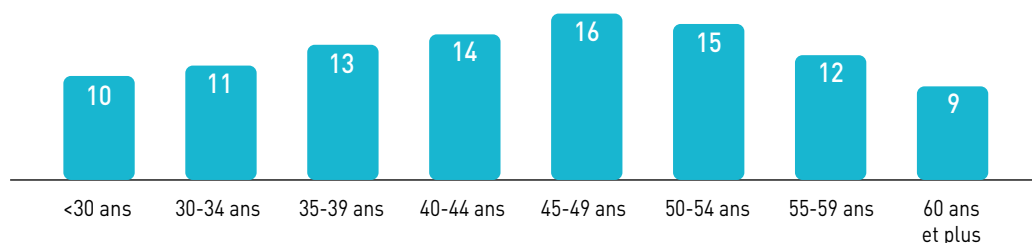
Source : RSI. Champ : indépendants cotisants dans les activités de professions libérales en 2016. Traitement ISM. Remarque : Ces postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des métiers des professions libérales.

10 1/5 des dirigeants de l'artisanat et du commerce de proximité et 1/3 des libéraux ont 55 ans et plus

Sur l'ensemble des dirigeants non salariés, 45 % ont entre 40 et 54 ans, 34 % ont moins de 40 ans et 21 % ont 55 ans et plus. L'Auvergne-Rhône-Alpes se situe dans la moyenne des régions française concernant la part des dirigeants de 55 ans et plus dans son tissu artisanal et commercial de proximité (moyenne France : 22 %). C'est dans les activités de services que la part des moins de 30 ans est la plus élevée (13 %)

et dans l'artisanat de fabrication que la part des 55 ans et plus est la plus importante (13 %). Le renouvellement de la population entrepreneuriale par les jeunes de moins de 30 ans concerne 10 % des dirigeants des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (moyenne nationale : 9 %). Ces jeunes sont 18 % parmi les micro-entrepreneurs.

Répartition des travailleurs non salariés de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie-restauration par âge en 2016 (%)



Source : RSI. Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Âge des travailleurs non salariés par région en 2016

Régions	Part < 30 ans	Part > 55 ans
Martinique	4 %	35 %
Guadeloupe	5 %	31 %
Guyane	8 %	27 %
Corse	10 %	24 %
Bourgogne-Franche-Comté	8 %	24 %
Nouvelle Aquitaine	8 %	23 %
Centre-Val de Loire	8 %	23 %
Île-de-France	12 %	23 %
Occitanie	9 %	23 %

Régions	Part < 30 ans	Part > 55 ans
FRANCE ENTIÈRE	9 %	22 %
Grand Est	10 %	22 %
PACA	10 %	22 %
Normandie	9 %	22 %
Bretagne	7 %	22 %
Réunion	8 %	21 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	10 %	21 %
Hauts-de-France	10 %	21 %
Pays de Loire	8 %	19 %

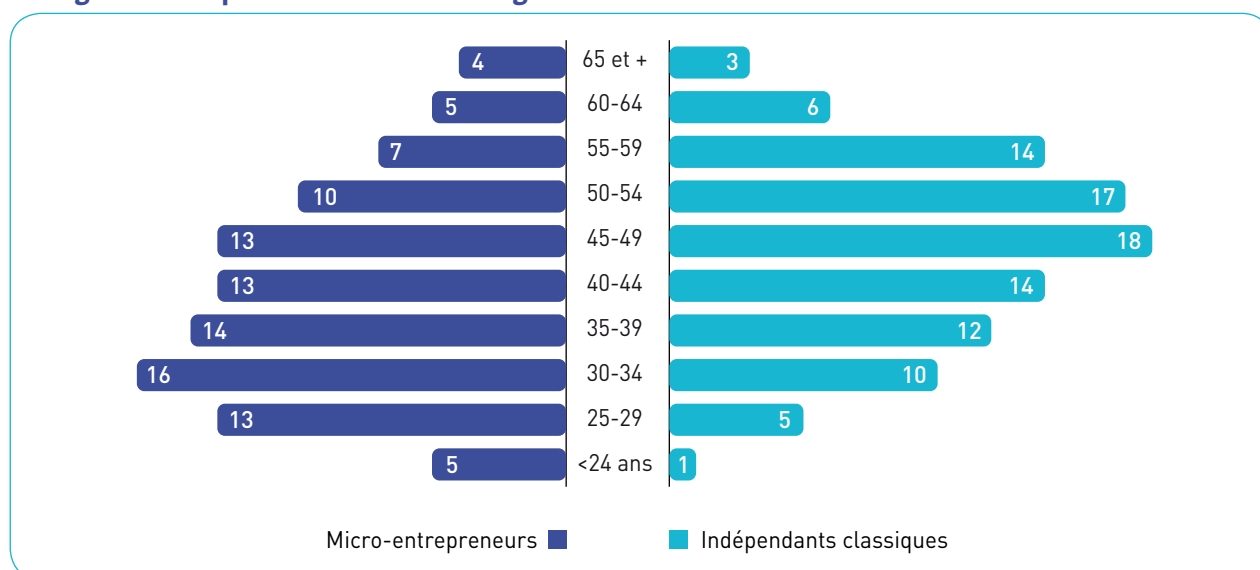
Source : RSI. Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

II. Les emplois non-salariés

Les indépendants du régime classique sont ainsi en général plus âgés que les micro-entrepreneurs. Parmi ces derniers, 34 % ont moins de 35 ans contre 16 % chez les indépendants classiques. Cette caractéristique

s'explique par les facilités offertes par le régime micro-entrepreneur en matière d'installation. Cette tendance se retrouve également au niveau national.

Âge des indépendants selon leur régime

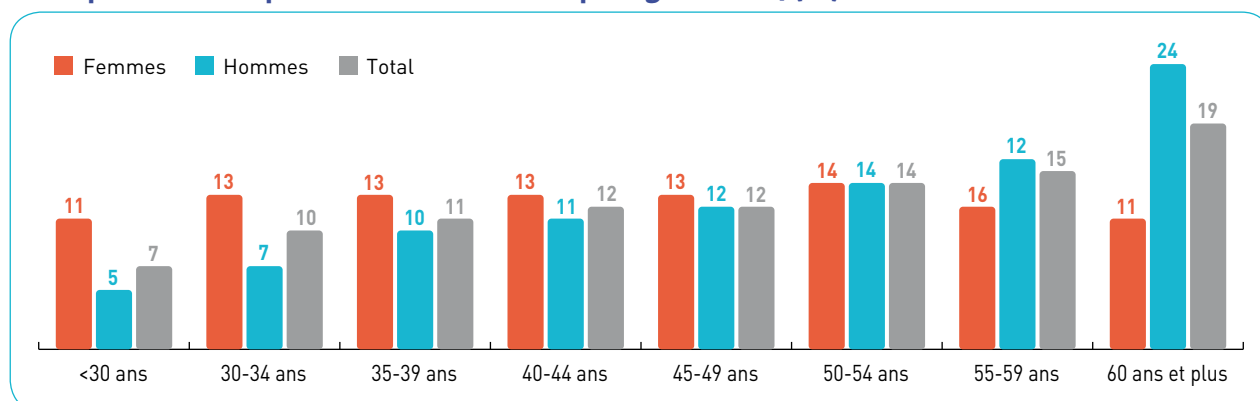


Source : RSI. Champ : ensemble des cotisants au 31 décembre 2016 (vision avril 2017) dans les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Les indépendants des activités libérales sont plus âgés que les artisans-commerçants : un sur cinq (19 %) ont plus de 60 ans (contre un sur 10 dans les activités artisanales, commerciales et de l'hôtellerie-restauration).

Ces activités sont également en cours de féminisation (la part des femmes est inférieure à celle des hommes parmi les 55 ans et plus, elle est supérieure parmi les moins de 45 ans).

Répartition des professionnels libéraux par âge en 2014 (%)



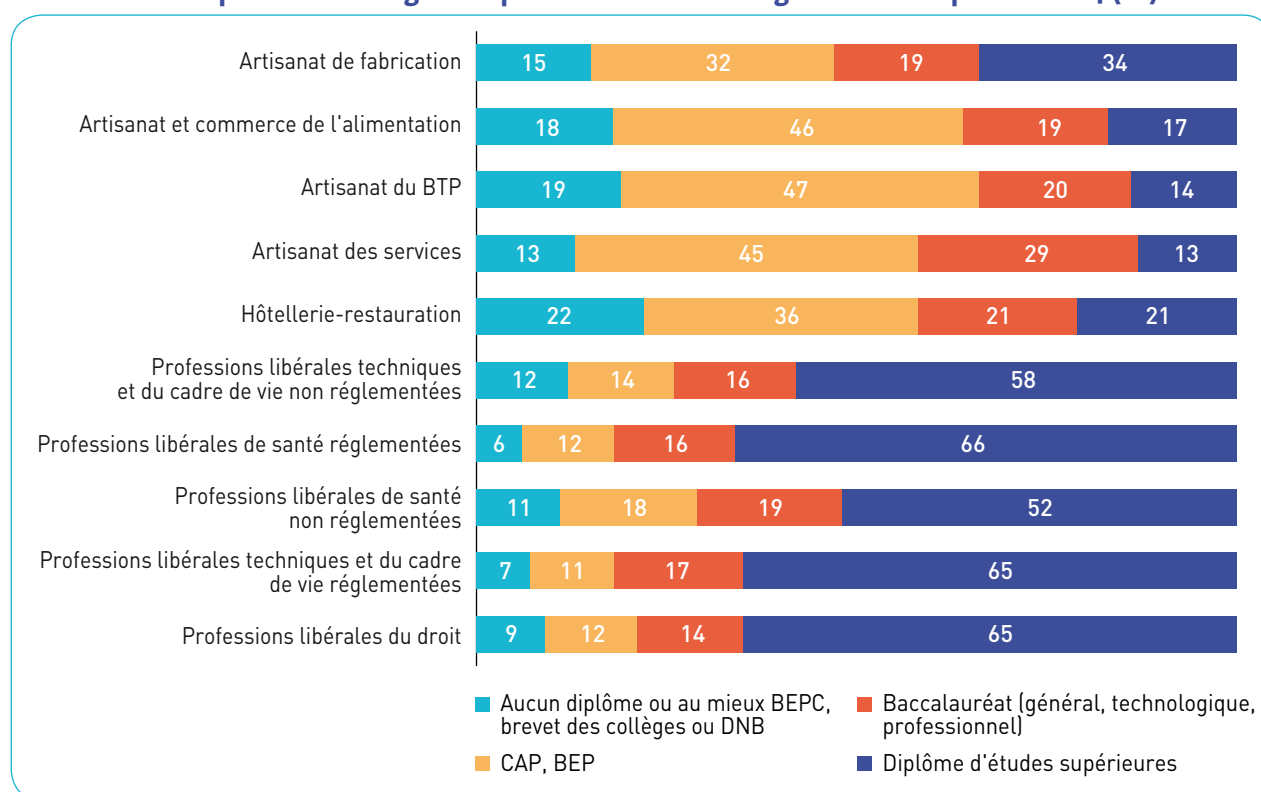
Source : INSEE, Recensement Général de la Population 2014 - Champ : activités libérales des secteurs de proximité. Traitement ISM.

11 Parcours diplômants

Les dirigeants des secteurs de proximité ont des parcours et des niveaux de formations très variés. Au sein des activités artisanales et commerciales, la région Auvergne-Rhône-Alpes suit les mêmes tendances que la moyenne nationale, avec 17 % de dirigeants autodidactes, 43 % de dirigeants ayant pour diplôme le plus

élevé un CAP ou BEP et 18 % un diplôme de l'enseignement supérieur. Au sein de cette famille, les artisans de fabrication se distinguent par un niveau de formation plus élevé (34 % sont diplômés de l'enseignement supérieur).

Niveau de diplôme des dirigeants par secteur en Auvergne-Rhône-Alpes en 2014 (%)



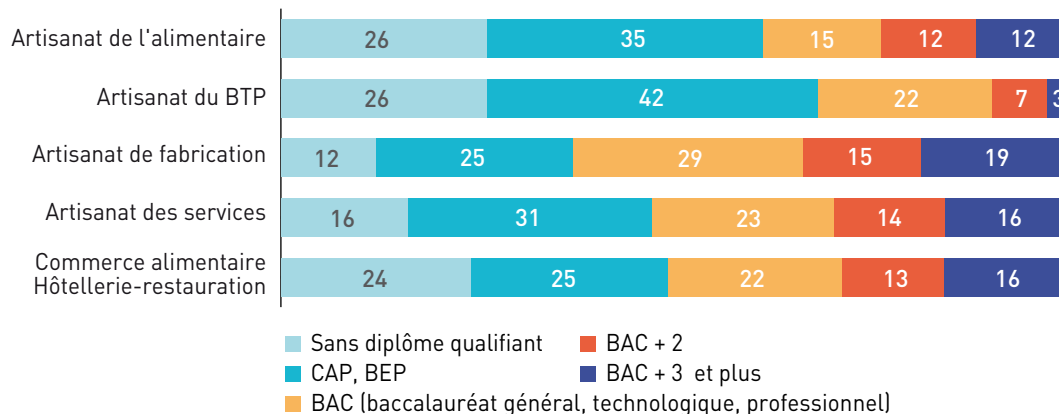
Source : INSEE, Recensement 2014. Champ : Chefs d'entreprise des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Les créateurs d'entreprises dans ces secteurs sont globalement plus diplômés (23 % détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur), ce qui devrait amener à une élévation progressive du niveau moyen de formation

dans les prochaines années. On constate également un poids plus élevé des autodidactes parmi ceux qui s'installent (mais ces entreprises ont des chances de survie inférieures, ainsi que le montre l'enquête SINE/INSEE).

II. Les emplois non-salariés

Niveau de diplômes des créateurs d'entreprises en 2014 dans les secteurs de proximité (%)

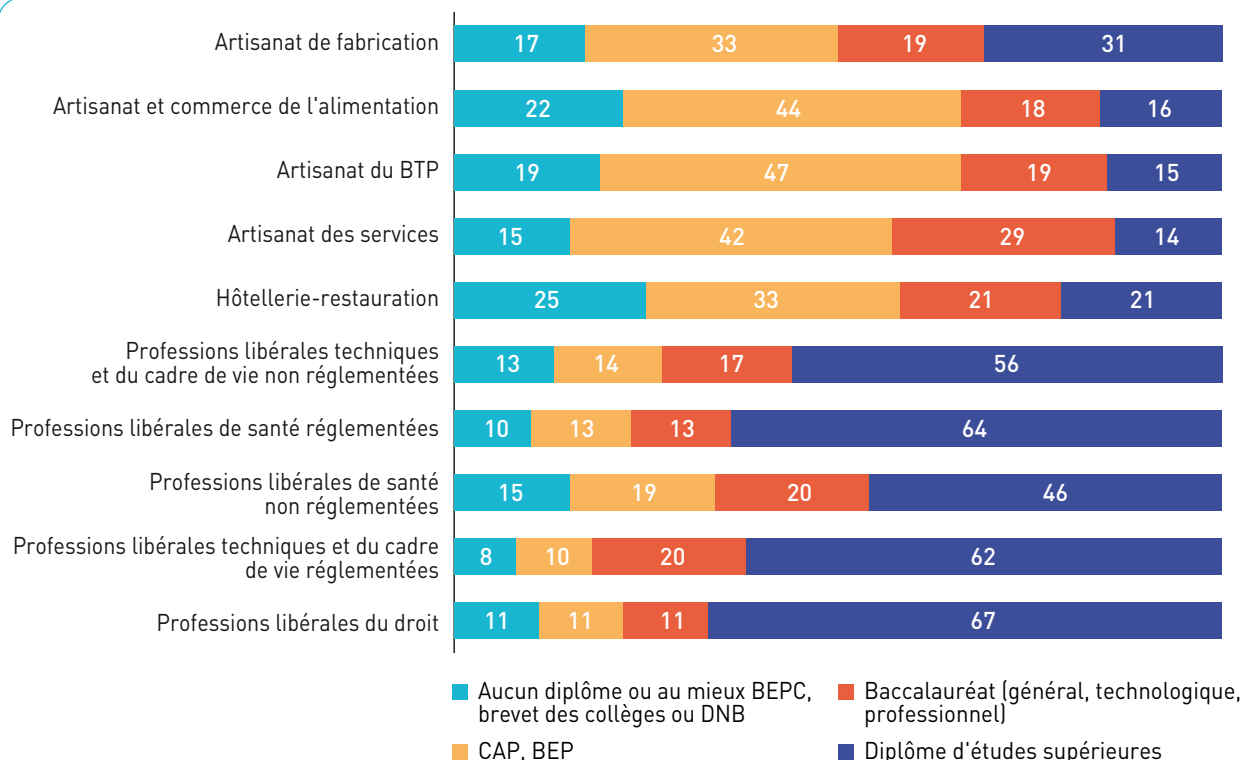


Source : INSEE, Sine 2014. *Champ :* entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors micro-entrepreneurs). *N.B.* Le secteur de l'alimentation est celui de l'artisanat. Les données du commerce alimentaire sont cumulées avec celles de l'hôtellerie-restauration.

Le parcours de formation des dirigeants des professions libérales se caractérise quant à lui par un niveau d'études globalement plus élevé : 59 % des dirigeants en activité

ont un diplôme de l'enseignement supérieur (56 % en moyenne nationale), ce poids atteignant 66 % au sein des professions libérales de santé réglementées (66 %).

Niveau de diplôme des dirigeants par secteur en France en 2014 (%)



Source : INSEE, Recensement 2014. *Champ :* Chefs d'entreprise des secteurs de proximité. *Traitement :* ISM.



3. LES EMPLOIS SALARIÉS

////////////////////



12 1 salarié sur 5 travaille dans l'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales

En 2016, les entreprises artisanales, commerciales et libérales employaient 451 640 salariés, soit 20 % des emplois salariés du secteur privé de la région (ou 1 emploi salarié sur 5). Ce taux est similaire au taux national (19 %). Les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration emploient

316 340 salariés (14 % des emplois salariés du secteur privé), alors que les salariés des secteurs des professions libérales sont au nombre de 135 300 (6 % des emplois salariés du secteur privé). Entre 2009 et 2016, l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes dans les secteurs de proximité a augmenté de 3 % (1 % en France).

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises de proximité

	2009	2012	2015	2016	Évolution 2009-2016
Artisanat, commerce de proximité et hôtellerie-restauration	312 300	315 160	313 920	316 340	1 %
Professions libérales	126 270	130 380	133 380	135 300	7 %
ENSEMBLE	438 570	445 540	447 300	451 640	3 %

Source : Acoess-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et les professions libérales non réglementées ; ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C) et les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

Ce sont les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'artisanat et commerce de l'alimentation qui ont connu les plus fortes croissances d'emplois salariés sur la période (respectivement +16 % et +15 %). Cette évolution est supérieure à la moyenne nationale. La hausse a également été importante dans les professions libérales techniques et du cadre de vie (+9 %) et les professions libérales de

santé (+7 %). L'artisanat des services suit la tendance nationale (+2 %). Les professions libérales de droit augmentent de 2 % dans la région pendant que les emplois déclinent au niveau national (-1 %). Seuls l'artisanat de fabrication et du BTP n'ont pas bénéficié de cette dynamique de croissance, avec une baisse respective de leurs emplois salariés sur la période de 11 % et 8 %.

Évolution de l'emploi salarié par secteur

	Auvergne-Rhône-Alpes					France
	2009	2012	2015	2016	Évolution 2009-2016	Évolution 2009-2016
Artisanat et commerce de l'alimentation	35 840	37 280	40 460	41 140	15 %	11 %
Artisanat de fabrication	62 980	59 450	57 060	56 330	-11 %	-13 %
Artisanat du BTP	95 920	94 600	89 200	88 720	-8 %	-8 %
Artisanat des services	50 370	50 900	51 420	52 080	3 %	2 %
Hôtellerie-restauration	67 200	72 920	75 790	78 070	16 %	8 %
Professions libérales de santé	39 450	40 190	133 380	135 300	7 %	4 %
Professions libérales du droit	12 870	13 160	13 190	13 160	2 %	-1 %
Professions libérales techniques et du cadre de vie	73 950	77 030	79 120	80 870	9 %	8 %

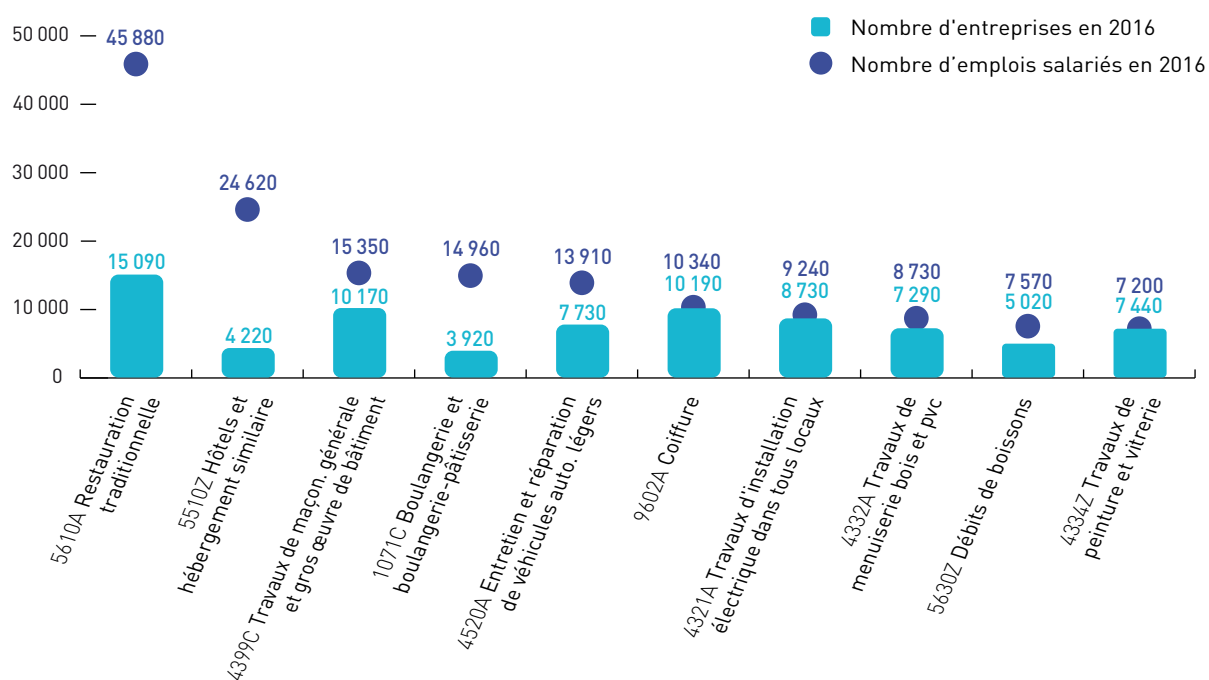
Source : Acoess-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et les professions libérales non réglementées ; ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C) et les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

III. Les emplois salariés

Les dix premiers secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration représentent 157 800 emplois salariés, soit la moitié de l'ensemble des effectifs. La restauration traditionnelle est le premier

secteur de la région en nombre d'entreprises (15 090) et d'emplois salariés (45 880), devant l'hôtellerie, les travaux de maçonnerie générale, la boulangerie-pâtisserie et la réparation automobile.

Principaux secteurs employeurs de l'artisanat et du commerce de proximité en 2016

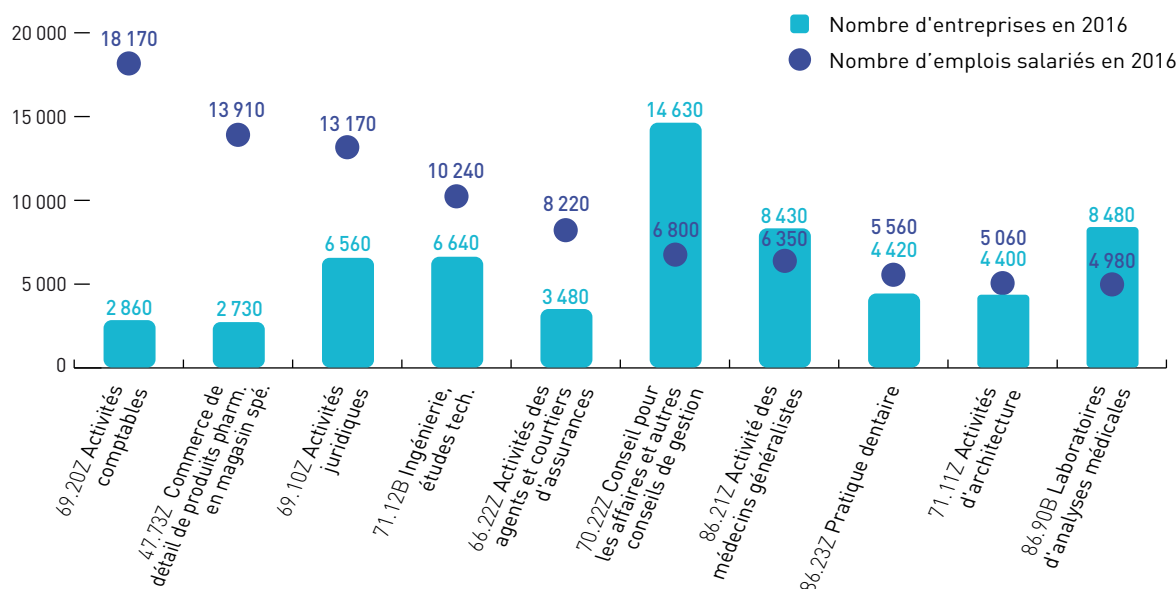


Sources : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises artisanales et commerciales de moins de 20 salariés (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (sauf pour le code 5610C : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés). Acof-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z); ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Pour les professions libérales, les dix premiers secteurs en nombre d'emplois salariés représentent 92 470 emplois, soit 68 % du total des effectifs. Les activités comptables sont celles qui emploient le plus de salariés

en 2016 (18 170), devant le commerce de produits pharmaceutiques et les activités juridiques. En nombre d'entreprises, ce sont les activités de conseil pour les affaires et de gestion qui sont le premier secteur (14 630).

Principaux secteurs employeurs des professions libérales en 2016



Sources : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : entreprises libérales non réglementées de moins de 20 salariés ; ensemble des entreprises libérales réglementées. Acof-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements libérales non réglementées de moins de 20 salariés ; ensemble des établissements libérales réglementées. Traitement ISM.

Les principaux secteurs employeurs de l'artisanat et du commerce de proximité sont également ceux qui ont créé le plus d'emplois salariés entre 2009 et 2016 (respectivement 6540, 2 510 et 1 980). Les débits de boissons et les activités de nettoyage de bâtiments sont

également des secteurs en dynamique de croissance. Pour les professions libérales, ce sont les activités comptables qui créent le plus d'emplois salariés, avec 1 740 emplois supplémentaires. Les activités d'assurances et d'ingénierie technique suivent la même voie.

Secteurs porteurs

		2009	2016	Emplois créés
Artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration	5610A Restauration traditionnelle	39 340	45 880	6 540
	5510Z Hôtels et hébergement similaire	22 120	24 620	2 510
	1071C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	12 990	14 960	1 980
	5630Z Débits de boissons	5 740	7 570	1 830
	8121Z Nettoyage courant des bâtiments	5 430	6 570	1 140
Professions libérales	6920Z Activités comptables	16 440	18 170	1 740
	6622Z Activités des agents et courtiers d'assurances	7 120	8 220	1 110
	7112B Ingénierie, études techniques	9 160	10 240	1 090
	7022Z Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	5 870	6 800	930
	6201Z Programmation informatique	2 210	3 020	810

Source : Acof-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et les professions libérales non réglementées ; ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C) et les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

III. Les emplois salariés

Sur la période observée, les principaux secteurs de l'artisanat et du commerce de proximité en régression concernant leurs emplois salariés sont des activités du BTP : travaux de peinture (- 2 410 emplois entre 2009 et 2016), travaux de maçonnerie (-2 320 emplois). Les secteurs du champ libéral en perte de

vitesse entre 2009 et 2016 sont les activités d'action sociale sans hébergement (-360), la formation continue d'adultes (-270), ainsi que les activités de géomètres (-170), d'architecture (-160) et le commerce de produits pharmaceutiques (-140).

Principaux secteurs affectés par une baisse de leurs emplois salariés entre 2009 et 2016

		2009	2016	Perte d'emplois
Artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration	4334Z Travaux de peinture et vitrerie	9 610	7 200	-2 410
	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	17 670	15 350	-2 320
	9602A Coiffure	11 380	10 340	-1 040
	4321A Travaux d'installation électrique dans tous locaux	10 080	9 240	-850
	4322A Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	6 580	5 740	-840
Professions libérales	8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.	3 110	2 760	-360
	8559A Formation continue d'adultes	3 550	3 280	-270
	7112A Activité des géomètres	1 560	1 390	-170
	7111Z Activités d'architecture	5 220	5 060	-160
	4773Z Commerce de détail de produits pharma. en magasin spécialisé	14 060	13 910	-140

Source : Acof-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et les professions libérales non réglementées ; ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C) et pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

Outre ces disparités sectorielles, l'évolution de l'emploi salarié connaît également de fortes disparités territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est le département de la Savoie qui connaît l'évolution la plus importante dans la région (+11 % entre 2009 et 2016). La hausse la plus élevée du département est observée dans l'hôtellerie-restauration, suivie par l'artisanat et le commerce de l'alimentation. Au niveau régional, ce sont également ces deux secteurs qui connaissent une croissance plus importante. Le troisième secteur en croissance est celui de l'artisanat des services.

La Haute-Savoie et le Rhône ont également connu une dynamique positive de l'emploi salarié, supérieure à la moyenne régionale (avec respectivement une hausse de +7 % et +6 % de leurs emplois salariés).

Quelques départements échappent toutefois à la bonne dynamique économique de la région : l'Allier perd 8 % des emplois salariés en raison d'une mauvaise orientation des activités de l'artisanat de fabrication (-19 %) et de l'artisanat du BTP (-15 %). Les départements de la Loire et de la Haute-Loire connaissent également une baisse du nombre de salariés (respectivement -5 % et -4 %).

Évolution des emplois salariés entre 2009 et 2016

	Hôtellerie-restauration	Artisanat et commerce de l'alimentation	Artisanat du BTP	Artisanat de fabrication	Artisanat des services	Prof. lib. de santé	Prof. lib. du droit	Prof. lib. techn. et du cadre de vie	Total
Ain	4 %	5 %	-7 %	-11 %	12 %	9 %	1 %	3 %	-1 %
Allier	-2 %	-12 %	-15 %	-19 %	-3 %	0 %	5 %	-4 %	-8 %
Ardèche	7 %	14 %	-10 %	-5 %	3 %	3 %	4 %	13 %	1 %
Cantal	9 %	-4 %	-5 %	-10 %	-1 %	2 %	-7 %	-8 %	-2 %
Drôme	8 %	18 %	-8 %	-3 %	-1 %	4 %	6 %	18 %	3 %
Isère	7 %	9 %	-4 %	-8 %	0 %	3 %	-2 %	5 %	1 %
Loire	3 %	2 %	-11 %	-15 %	-4 %	4 %	-6 %	3 %	-5 %
Haute-Loire	6 %	1 %	-12 %	-13 %	6 %	6 %	-2 %	-4 %	-4 %
Puy-de-Dôme	9 %	4 %	-8 %	-4 %	1 %	-1 %	1 %	7 %	0 %
Rhône	18 %	20 %	-5 %	-13 %	5 %	5 %	5 %	16 %	6 %
Savoie	33 %	15 %	-9 %	-11 %	10 %	9 %	0 %	8 %	11 %
Haute-Savoie	25 %	16 %	-7 %	-8 %	10 %	9 %	7 %	5 %	7 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	16 %	10 %	-8 %	-11 %	3 %	5 %	2 %	9 %	3 %

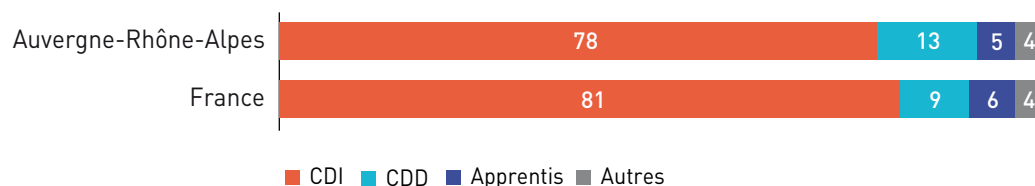
Source : Acoess-Urssaf. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z) et les professions libérales non réglementées ; ensemble des établissements pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C) et pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

13 Conditions de travail : 78% des salariés en CDI

78% des salariés des secteurs de proximité sont en CDI (81 % au niveau national). Cependant, la proportion est différente selon les secteurs : le taux est inférieur (75 % de salariés en CDI) dans les secteurs

de l'artisanat et du commerce de proximité (79 % au plan national), alors que ce taux se monte à 87 % pour les professions libérales (mais il y a moins de contrats d'apprentissage dans ces activités).

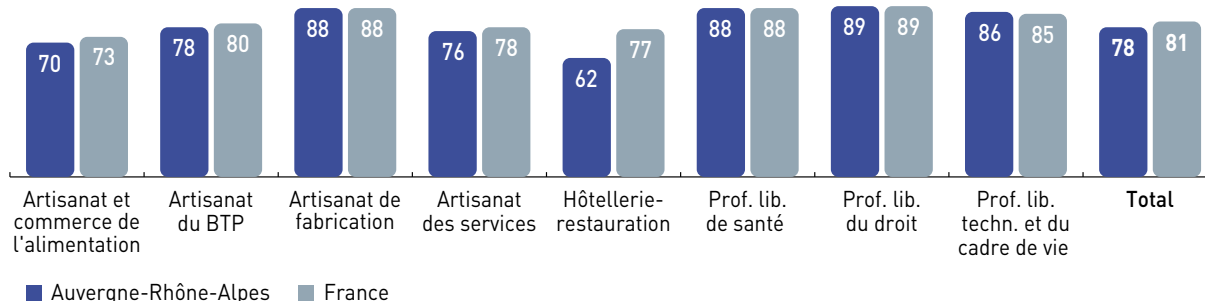
Type de contrats des salariés dans les TPE des secteurs de proximité (%)



Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM.

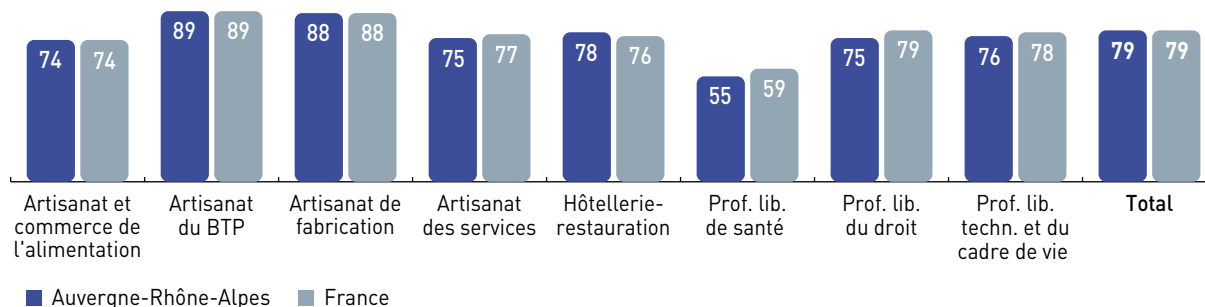
Attention : le nombre d'apprentis répertorié dans les DADS est globalement en dessous des chiffres dénombrés par l'enquête DEPP/SIFA. En effet, les apprentis des entreprises non employeuses ne sont pas répertoriés dans les DADS.

Part des salariés en CDI par secteur (%)



Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM.

Part des salariés travaillant à temps plein par secteur (%)



Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM.

79 % des salariés travaillent à temps complet, comme à l'échelle nationale. Cette part varie également selon les secteurs, allant de 55 % dans les professions libérales de santé à 89 % au sein de l'artisanat du BTP.

Concernant les conditions salariales, les salariés de la région ont, d'une manière générale, un salaire un peu plus élevé que la moyenne nationale, à l'exception des professions libérales.

Salaire net horaire moyen dans les entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration

Principaux métiers (PCS)	Salaire net horaire moyen des entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes	Salaire net horaire moyen des entreprises en France
637A Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qual. du travail du verre ou de la céramique à la main	12,86	11,26
623B Tuyauteurs industriels qualifiés	12,71	12,49
465C Photographes	12,66	12,84
628B Électromécaniciens, électriciens qual. d'entretien: équip. industriels	12,36	12,25
628A Mécaniciens qual. de maint., entretien: équip. industriels	12,31	11,48
632F Plombiers et chauffagistes qualifiés	12,14	11,84
632D Menuisiers qualifiés du bâtiment	11,97	11,59
632H Soliers moquetteurs et ouvriers qual. de pose de revêtements souples sur supports horizontaux	11,95	11,84
623A Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qual. du travail en forge, conducteurs qual. d'équip. de formage, traceurs qual.	11,90	11,42
633A Électriciens qualifiés de type artisanal (y c. bâtiment)	11,90	11,60
634D Mécaniciens qual. de maintenance, entretien: équip. non industriels	11,89	11,50
634B Métalliers, serruriers qualifiés	11,88	11,52
624D Monteurs qualifiés en structures métalliques	11,81	11,49
632C Charpentiers en bois qualifiés	11,75	11,32
626B Autres opérateurs et ouvriers qual.: métallurgie, production verrière, matériaux de construction	11,66	11,32
622C Monteurs câbleurs qualifiés en électricité	11,55	11,67
623D Opérateurs qualifiés sur machine de soudage	11,55	11,05
632E Couvreurs qualifiés	11,53	11,29
623E Soudeurs manuels	11,51	11,23
632J Monteurs qualifiés en agencement, isolation	11,51	11,25
632A Maçons qualifiés	11,45	11,25
633D Électriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien: équipements non industriels	11,36	11,41
632K Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments	11,18	11,05
632G Peintres et ouvriers qual. de pose de revêtements sur supports verticaux	11,16	10,94
637B Ouvriers d'art	10,77	11,38

Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM - Remarque : Le salaire net horaire moyen ne prend pas en compte les apprentis formés dans ces métiers.

III. Les emplois salariés

Salaire net horaire moyen des professions libérales

Principaux métiers (PCS)	Salaire net horaire moyen des entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes	Salaire net horaire moyen des entreprises en France
344B Médecins salariés non hospitaliers	33,43	33,45
311C Chirurgiens dentistes	23,85	25,12
344D Pharmaciens salariés	18,76	19,16
311E Vétérinaires	15,55	15,98
433D Préparateurs en pharmacie	11,14	11,07
526B Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	10,73	10,67

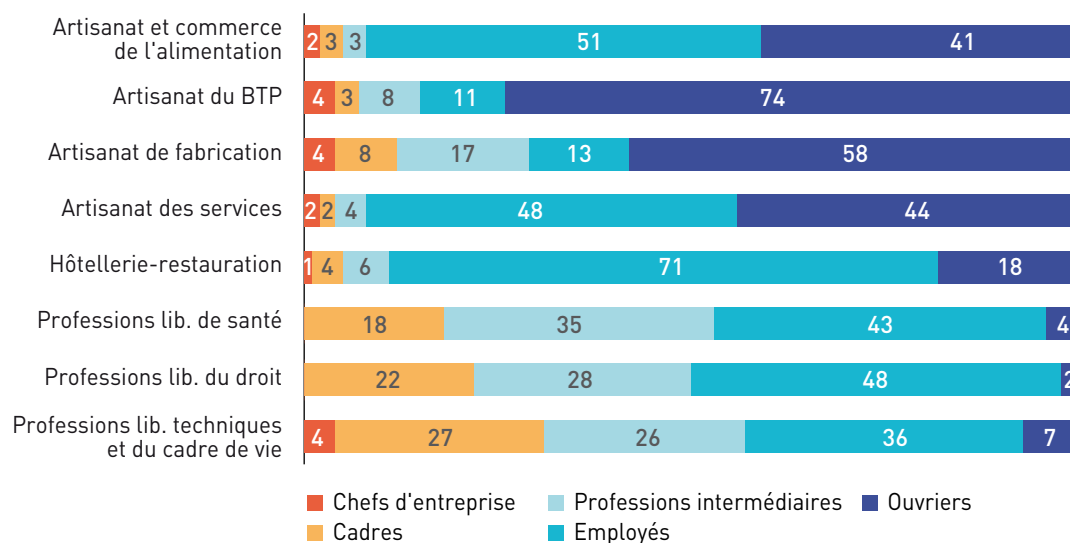
Source : INSEE, DADS 2015. *Champ :* postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour les professions libérales de santé et de droit. *Traitement ISM - Remarque :* Le salaire net horaire moyen ne prend pas en compte les apprentis formés dans ces métiers.

14 La moitié des salariés sont dans les principaux métiers exercés

75% des salariés exercent en tant qu'ouvriers ou employés. Les professions intermédiaires et d'encadrement sont davantage présentes dans les activités des professions libérales (elles représentent la

moitié des emplois salariés) et dans l'artisanat de fabrication (30 %). C'est dans l'artisanat et commerce de l'alimentation et dans l'artisanat de services que ces postes sont moins présents.

Répartition des catégories socio-professionnelles par secteur (%)



Source : INSEE, DADS 2015. *Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.*

Les salariés exercent une grande diversité de métiers. Les métiers les plus exercés en nombre de salariés sont :

- des métiers d'employés (ceux de la restauration : serveurs non qualifiés et qualifiés, cuisiniers et commis de cuisine, ou des services : coiffeurs) ;
- ou d'ouvriers (dans le BTP, les maçons).

Parmi les fonctions transverses, les plus répandus sont ceux des vendeurs en alimentation et des secrétaires. Ces métiers sont d'ailleurs majoritairement exercés

dans les entreprises de moins de 20 salariés. On trouve également des professions intermédiaires et des cadres dans l'hôtellerie-restauration ou dans l'artisanat du BTP (avec les métreurs-techniciens, chefs de chantiers et ingénieurs du BTP).

Dans le champ libéral, les métiers exercés sont plus souvent des professions intermédiaires ou de cadres, comme les pharmaciens, géomètres, infirmiers, etc.

III. Les emplois salariés

Poids des TPE de moins de 20 salariés dans l'emploi des principaux métiers de proximité de l'artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration

Principaux métiers exercés	Salariés en poste TPE <20 salariés	Salariés en poste PME 20 salariés et +	Part des TPE dans l'ensemble
554A Vendeurs en alimentation	12 710	15 980	80 %
561C Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés	12 030	14 570	83 %
632A Maçons qualifiés	11 950	18 880	63 %
562B Coiffeurs	10 670	11 120	96 %
542A Secrétaires	10 630	17 460	61 %
636D Cuisiniers et commis de cuisine	10 070	12 680	79 %
561B Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés	10 010	14 000	71 %
561D Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	8 560	11 610	74 %
681B Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	7 770	10 750	72 %
681A Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	7 150	9 980	72 %
684A Nettoyeurs	6 220	37 420	17 %
634C Mécaniciens qual. en maint., entretien, réparation: auto.	6 150	7 090	87 %
632G Peintres et ouvriers qual. de pose de revêtements sur supports verticaux	6 110	9 020	68 %
632J Monteurs qualifiés en agencement, isolation	5 130	7 550	68 %
632F Plombiers et chauffagistes qualifiés	5 120	8 620	59 %
636C Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)	4 950	6 580	75 %
543B Employés qualifiés des services comptables ou financiers	4 910	10 000	49 %
633A Électriciens qualifiés de type artisanal (y compris bâtiment)	4 450	8 120	55 %
683A Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers	3 430	4 340	79 %
561F Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie	3 330	6 070	55 %
210X Artisans salariés de leur entreprise	3 070	3 080	100 %
634A Carrossiers d'automobiles qualifiés	2 680	3 090	87 %
634B Métalliers, serruriers qualifiés	2 630	4 360	60 %
631A Jardiniers	2 550	3 930	65 %
551A Employés de libre service du commerce et magasiniers	2 310	3 620	64 %
472C Métreurs et techn. divers du bâtiment et des travaux publics	2 170	6 830	32 %
562A Manucures, esthéticiens	2 120	2 540	83 %
636A Bouchers (sauf industrie de la viande)	2 080	2 600	80 %
561E Employés de l'hôtellerie : réception et hall	1 900	4 060	47 %
220X Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise	1 830	1 860	98 %
481B Chefs de chantier (non cadres)	1 810	7 760	23 %
377A Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	1 780	2 790	64 %
642A Conducteurs de taxi	1 720	1 840	94 %
632E Couvreurs qualifiés	1 620	2 320	70 %
382C Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics	1 140	6 170	18 %
552A Caissiers de magasin	970	1 740	56 %

Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat ; ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM. Remarque : ces métiers sont ceux de la nomenclature nationale des Professions et Catégories Socio-professionnelles dont les postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des métiers de l'artisanat.

Poids des TPE de moins de 20 salariés dans l'emploi des principaux métiers de proximité des professions libérales

Principaux métiers exercés	Salariés en poste TPE <20 salariés	Salariés en poste PME 20 salariés et +	Part des TPE dans l'ensemble
433D Préparateurs en pharmacie	7 280	7 580	96 %
526B Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	4 450	5 910	75 %
344D Pharmaciens salariés	3 380	3 790	89 %
311E Vétérinaires	830	860	97 %
472B Géomètres, topographes	510	830	61 %
431F Infirmiers en soins généraux	460	1 250	36 %
344B Médecins salariés non hospitaliers	100	1 050	9 %
311C Chirurgiens dentistes	0	90	0 %
431E Sages-femmes	0	10	0 %

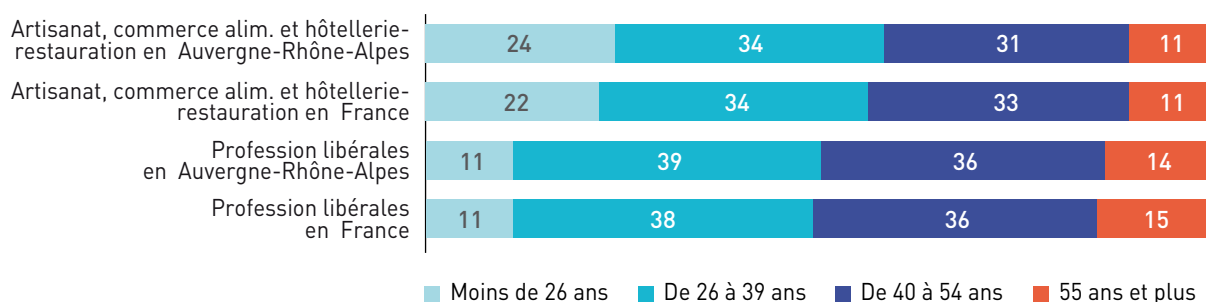
Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés du secteur des professions libérales techniques et du cadre de vie ; ensemble des entreprises pour les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. Remarque : ces métiers sont ceux de la nomenclature nationale des Professions et Catégories Socio-professionnelles dont les postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des professions libérales.

15 Des disparités structurelles entre les métiers artisanaux et commerciaux et les professions libérales

Les salariés de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont plus jeunes qu'en moyenne nationale, tant dans les métiers de l'artisanat, du commerce de proximité et de l'hôtellerie-restauration (24 % ont moins de 26 ans contre 22 % en France) que dans les métiers des

professions libérales (11 %). La part des moins de 26 ans est la moins élevée dans l'artisanat de fabrication (l'apprentissage est moins développé dans ces activités) et dans les professions libérales, en raison d'un niveau moyen de formation plus élevé.

Âge des salariés des entreprises des secteurs de proximité (%)

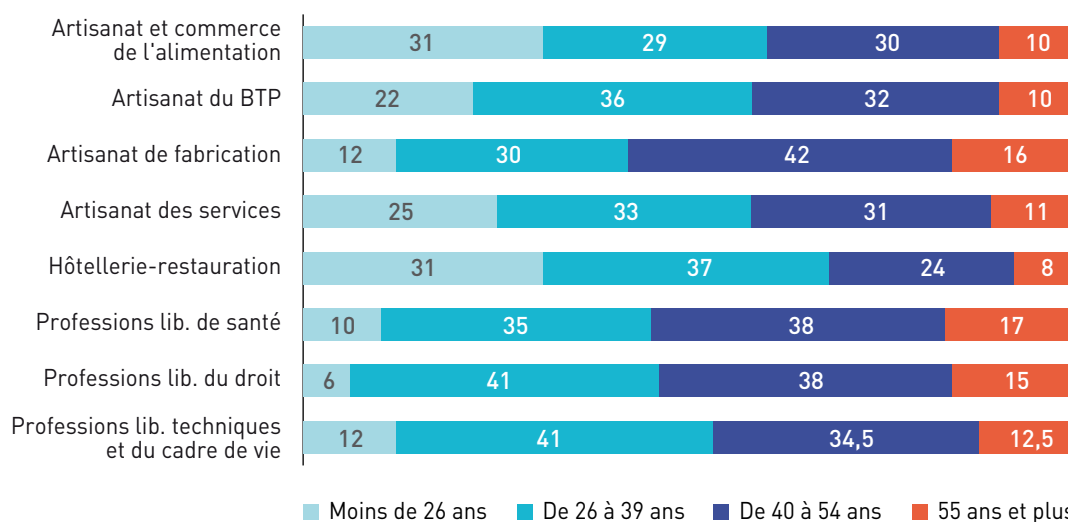


Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.

Un salarié sur 10 (11 %) a plus de 55 ans dans les activités de l'artisanat et du commerce de proximité, contre un salarié sur 8 (14 %) dans les métiers des

professions libérales. La pyramide d'âge de l'artisanat de fabrication est similaire à celle des professions libérales.

Répartition des salariés selon leur âge (%)



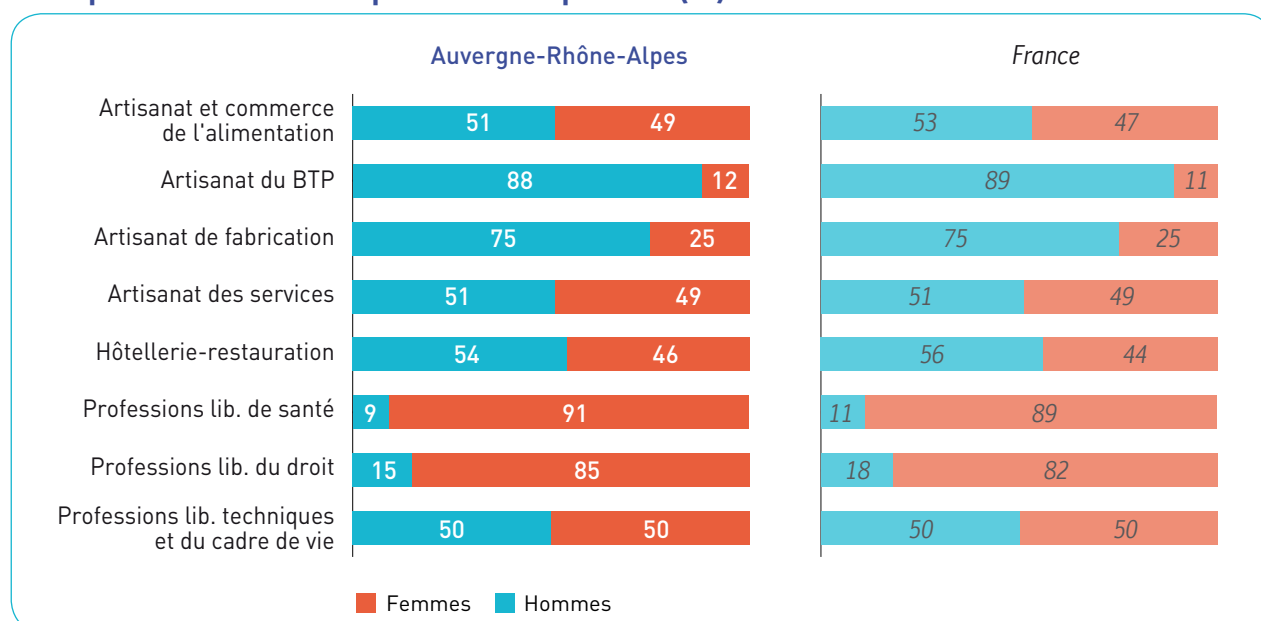
Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.

16 4 salariés sur 10 sont des femmes

L'emploi salarié est composé de 42 % de femmes en Auvergne-Rhône-Alpes et en France, mais les disparités sont grandes d'un secteur à l'autre. Les salariées de l'artisanat et du commerce de proximité représentent 33 % des effectifs, tandis qu'elles représentent 68 % des emplois salariés dans les métiers des professions libérales. Elles sont sur-représentées parmi les salariés des professions libérales de santé (91 %) et du

droit (85%). Les emplois des professions libérales techniques et du cadre de vie, de l'artisanat et commerce de l'alimentation, de l'artisanat des services et de l'hôtellerie-restauration ont un recrutement plus mixte. En revanche, l'artisanat de la fabrication et du BTP ont une main d'œuvre peu féminisée (avec respectivement un quart de femmes salariées et une seule femme sur 10 dans l'artisanat du BTP).

Répartition des salariés par secteur et par sexe (%)



Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.

Concernant les conditions de travail, la part des femmes en CDI est supérieure à celle des hommes dans les métiers de l'artisanat et du commerce de proximité (74 % de femmes contre 63 % d'hommes). La part des salariés en CDI est plus homogène dans les professions libérales (88 % de femmes contre 85 % d'hommes). C'est dans l'hôtellerie-restauration que la part de salariés en CDI est la plus faible (probablement en raison d'une plus forte saisonnalité). Elle est la plus élevée dans les professions libérales du droit, de la santé, et dans l'artisanat de fabrication.

La part de femmes travaillant à temps partiel est également plus élevée que celle des hommes, tant parmi les salariés des professions libérales (43 % de femmes en temps partiel contre 16 % d'hommes) que parmi ceux de l'artisanat et du commerce de proximité (34 % de femmes contre 10 % d'hommes). Les salariées des professions libérales du droit et de l'artisanat de fabrication sont moins exposées au temps partiel que les autres secteurs (respectivement 26 % et 29 %).

III. Les emplois salariés

Part des salariés à temps partiel

Secteurs	Ensemble	Femmes	Hommes
Artisanat et commerce de l'alimentation	26 %	38 %	15 %
Artisanat du BTP	11 %	47 %	7 %
Artisanat de la fabrication	12 %	29 %	7 %
Artisanat des services	25 %	35 %	15 %
Hôtellerie-restauration	22 %	30 %	16 %
Professions libérales de santé	45 %	47 %	39 %
Professions libérales du droit	25 %	26 %	15 %
Professions libérales techniques et du cadre de vie	24 %	33 %	15 %

Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.

Les salariées exercent plus souvent dans des métiers d'assistants dentaires (99 % de femmes), de vente (95 %), ou de services (coiffure : 88 % ; fleuristerie : 86 %).

En région Auvergne-Rhône-Alpes, certaines professions sont moins féminisées par rapport à la moyenne nationale, comme la profession de couturier ou de chirurgien dentiste.

Part des femmes parmi les salariés des métiers

Métiers	Auvergne Rhône-Alpes	France
Maçon qualifié	<1 %	<1 %
Chaudronnier	ss*	2 %
Peintre en bâtiment	3 %	4 %
Boucher	3 %	4 %
Ouvrier du bois, ébéniste	3 %	9 %
Boulangier-pâtissier	10 %	8 %
Charcutier	10 %	11 %
Ouvrier de l'impression	33 %	29 %
Chauffeur de taxi	ss	29 %
Ambulancier	34 %	32 %
Ouvriers de prod. non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	34 %	32 %
Prothésiste dentaire	42 %	42 %

Métiers	Auvergne Rhône-Alpes	France
Couturier	45 %	73 %
Serveur en restauration	51 %	48 %
Chirurgien dentiste	55 %	61 %
Agent d'entretien	55 %	52 %
Vendeur en com. d'aliment.	65 %	59 %
Vétérinaire	83 %	80 %
Fleuriste	86 %	83 %
Coiffeur	88 %	87 %
Vendeur en boulangerie-pâtisserie	95 %	95 %
Assistant vétérinaire	98 %	96 %
Esthéticien	ss	99 %
Assistant dentaire	99 %	99 %

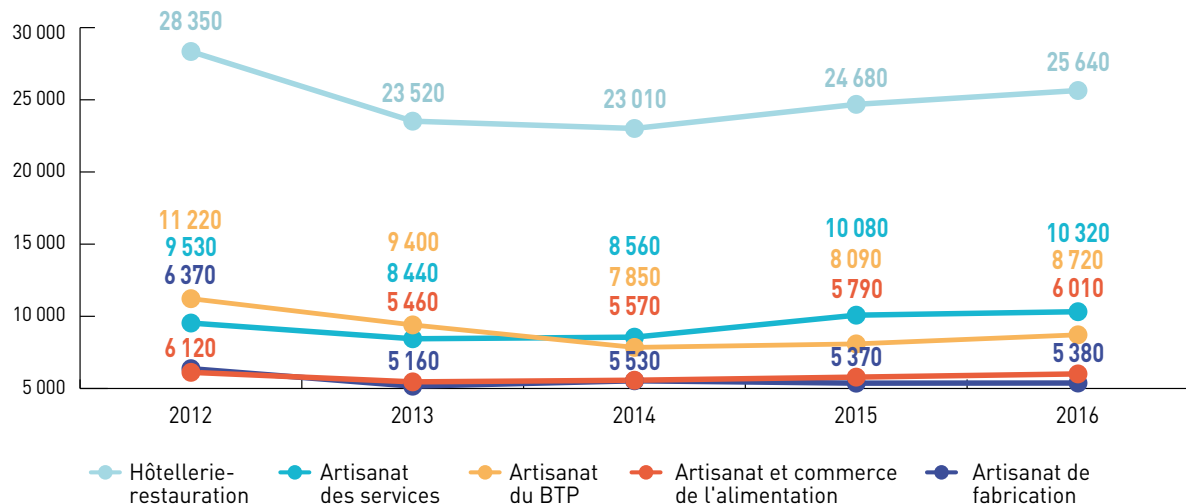
Source : INSEE, DADS 2015. Champ : postes non annexes occupés au 31 décembre des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat et des professions libérales techniques et du cadre de vie et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration, les professions libérales de santé et de droit. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique. (*) Secret statistique.

17 Des besoins de recrutement en hausse

En 2016, les entreprises artisanales, commerciales et libérales ont déposé 82 500 offres d'emploi, un chiffre en progression depuis 2013 (+21 %). L'évolution des offres d'emploi déposées par les activités libérales est plus forte que pour les activités artisanales et commerciales, notamment dans les activités libérales techniques et du cadre de vie. Avec les activités

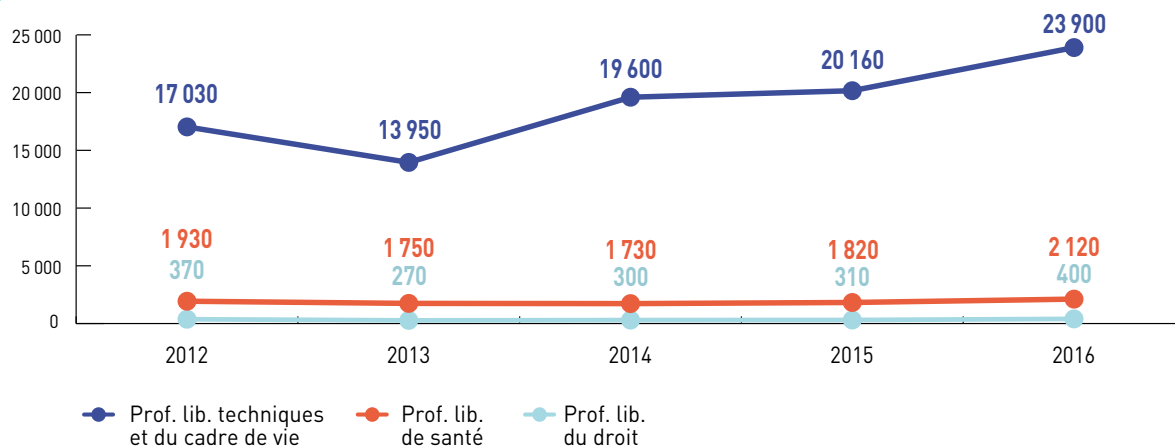
de l'hôtellerie-restauration et des services, ce sont les 3 familles d'activité qui déposent le plus grand nombre d'offres. Toutefois, toutes les offres d'emploi des secteurs de proximité ne transitent pas par Pôle Emploi (de nombreuses plateformes numériques sont apparues ces dernières années).

Évolution des offres d'emploi déposées par les entreprises dans les secteurs de proximité de l'artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration



Source : Pôle Emploi, STMT, données brutes. **Champ :** pour l'artisanat, sont prises en compte les offres d'emploi des entreprises de moins de 20 salariés ; l'ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration. **Traitement :** ISM. **N.B.** Le code 5621Z – Service des traiteurs n'est pas pris en compte.

Évolution des offres d'emploi déposées par les entreprises dans les secteurs des professions libérales



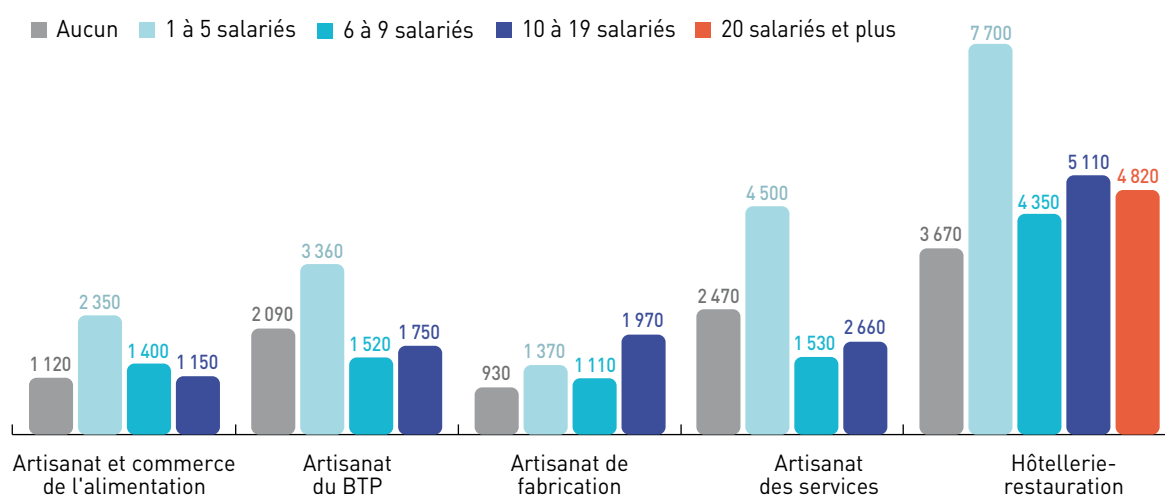
Source : Pôle Emploi, STMT, données brutes. **Champ :** pour les professions libérales techniques et du cadre de vie, sont prises en compte les offres d'emploi des entreprises de moins de 20 salariés ; l'ensemble des entreprises pour les professions libérales de santé et du droit. **Traitement :** ISM.

III. Les emplois salariés

Plus d'un tiers des offres d'emploi sont déposées par les entreprises de 1 à 5 salariés. 60 % des offres d'emploi proposées le sont pour des emplois durables (53 % pour les activités libérales et commerciales et 75 % pour les activités libérales). Les offres non durables

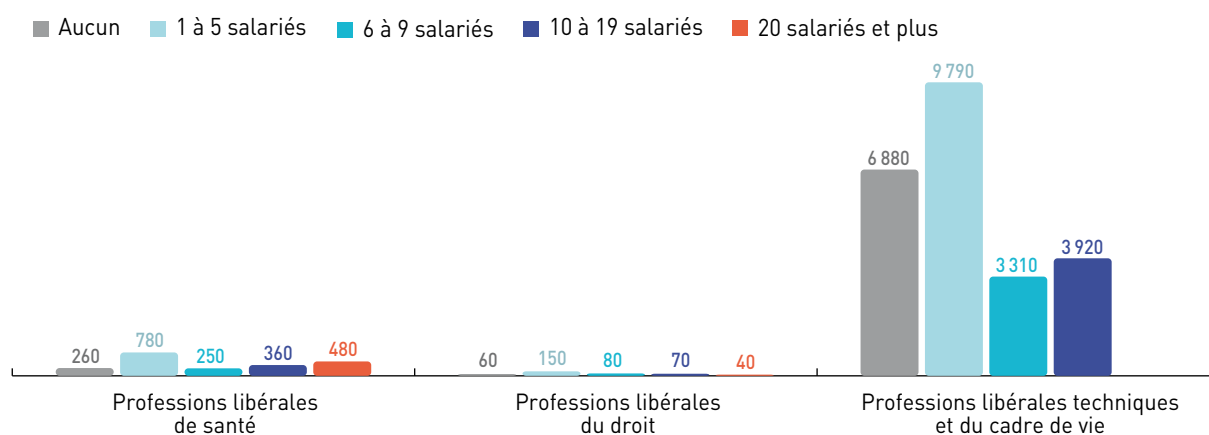
(contrats de moins de 6 mois) sont plus fréquentes de la part des entreprises de l'artisanat du BTP (42 %), et des professions libérales de santé (40 %). Les emplois saisonniers, moins nombreux, concernent davantage l'hôtellerie-restauration (35%).

Répartition des offres d'emploi selon la taille de l'entreprise pour l'artisanat, le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration



Source : Pôle Emploi, STMT, données brutes. **Champ :** pour l'artisanat, sont prises en compte les offres d'emploi des entreprises de moins de 20 salariés; l'ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM. N.B. Le code 5621Z – Service des traiteurs n'est pas pris en compte.

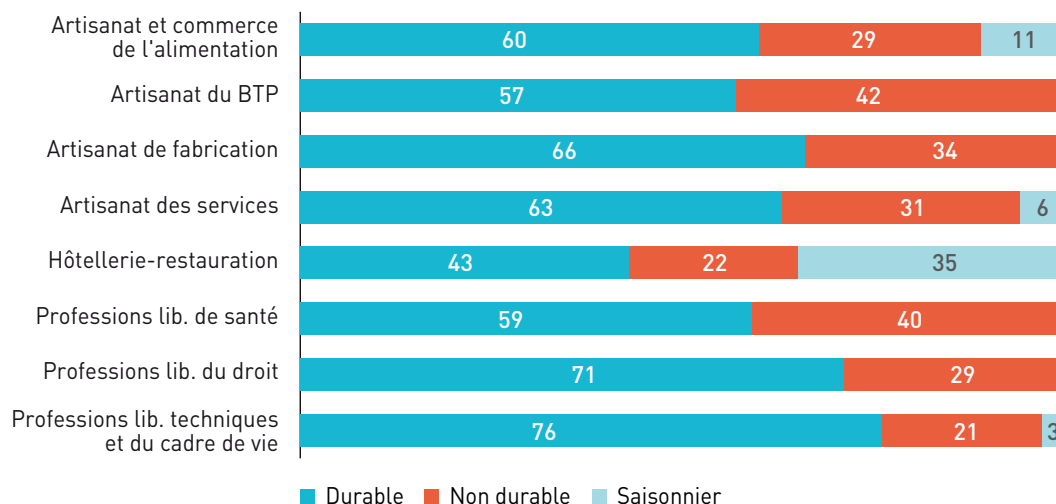
Répartition des offres d'emploi selon la taille de l'entreprise pour les professions libérales



Source : Pôle Emploi, STMT, données brutes. **Champ :** pour les professions libérales techniques et du cadre de vie, sont prises en compte les offres d'emploi des entreprises de moins de 20 salariés; l'ensemble des entreprises pour les professions libérales de santé et du droit. Traitement ISM.

17 Des besoins de recrutement en hausse

Typologie des offres d'emploi en 2016 (%)



Source : Pôle Emploi, STMT, données brutes. Champ : pour l'artisanat et les professions libérales techniques et du cadre de vie, sont prises en compte les offres d'emploi des entreprises de moins de 20 salariés ; l'ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration et les professions libérales de santé et du droit. Traitement ISM. N.B. Le code 5621Z – Service des traiteurs n'est pas pris en compte.

Selon l'étude « Besoin de Main-d'œuvre » (BMO) de Pôle Emploi/CREDOC, les entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de proximité projetaient 72 170 recrutements pour 2017, soit près de 28 % du total des projets d'embauches déclarés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (18 % pour les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité et 10 % pour les entreprises de professions libérales). Selon les dirigeants interrogés, les difficultés de recrutement sont plus élevées dans les secteurs de proximité (49 % des projets de recrutement

sont jugés difficiles) que pour l'ensemble des secteurs de la région, tous secteurs et toutes tailles confondus (le taux moyen est de 40 %). Les difficultés sont particulièrement élevées dans les métiers de l'artisanat (57 %) et de l'hôtellerie-restauration (51 %), des taux supérieurs à la moyenne nationale. Pour les professions libérales, 43 % des recrutements sont jugés difficiles en Auvergne-Rhône-Alpes (47 % en France). C'est dans les activités du commerce alimentaire que les recrutements sont jugés moins difficiles.

Projets de recrutement 2017

	Auvergne-Rhône-Alpes		France
	Nombre de projets de recrutement	Part de recrutements difficiles	Part de recrutements difficiles
Artisanat (entreprises <20 salariés)	23 570	57 %	53 %
Commerce alimentaire (entreprises <20 salariés)	3 320	27 %	33 %
Hôtellerie-restauration (entreprises <20 salariés)	19 510	51 %	48 %
Professions libérales (entreprises <20 salariés)	25 780	43 %	47 %
Ensemble des secteurs de proximité	72 170	49 %	47 %
Total des entreprises (tous secteurs, proximité et hors proximité)	255 030	40 %	37 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, enquête BMO 2017. Champ : entreprises de moins de 20 salariés du secteur de l'artisanat, du commerce de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales. Traitement ISM. Remarque : les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutement effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

III. Les emplois salariés

Projets de recrutement des entreprises, par métier pour l'artisanat, le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration

Métiers	Nombre de projets de recrutement par métier	Part de projets difficiles (Auvergne-Rhône-Alpes)	Part de projets difficiles (France)
Employés de l'hôtellerie	7 460	49 %	44%
Cuisiniers	3 910	57 %	55%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	3 530	49 %	46%
Maîtres d'hôtel, sommeliers	2 550	46 %	45%
Vendeurs en produits alimentaires	1 780	28 %	32%
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1 380	41 %	43%
Ouvriers non qual. du second œuvre du bâtiment (peintres...)	1 320	57 %	51 %
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	1 210	64 %	64 %
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	1 140	64 %	56 %
Maçons, plâtriers, carreleurs, etc. (ouvriers qualifiés)	1 100	53 %	48 %
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	910	43 %	40 %
Employés de libre-service	910	19 %	23 %
Menuisiers et ouvriers qual. de l'agencement et de l'isolation	890	59 %	61%
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	660	68 %	64 %
Chefs cuisiniers	660	54 %	65 %
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	650	67 %	55 %
Boulangers, pâtisseries	630	61 %	52 %
Jardiniers salariés, paysagistes	600	66 %	53 %
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	440	59 %	58 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	430	78 %	60 %
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	400	34 %	48 %
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	390	59 %	61 %
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	380	66 %	68 %
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires méd.)	350	30 %	27 %
Couvreurs, couvreurs zingueurs qualifiés	340	68 %	76 %
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	340	61 %	45 %
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	340	58 %	56 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maint. et de l'environ.	330	73 %	65 %
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons qualifiés	320	80 %	72 %
Ouvriers non qual. des travaux publics, du béton et de l'extraction	290	37 %	42 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	270	67 %	71 %
Carrossiers automobiles	160	77 %	82 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2017. Champ : Entreprises de moins de 20 salariés du secteur de l'artisanat, du commerce, de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM. Remarque : Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutement effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

■ Part de projets de recrutement jugés difficiles supérieure à la moyenne nationale

■ Part de projets de recrutement jugés difficiles inférieure à la moyenne nationale

Projets de recrutement des entreprises, par métier pour les professions libérales

Métiers	Nombre de projets de recrutement par métier	Part de projets difficiles (Auvergne-Rhône-Alpes)	Part de projets difficiles (France)
Techniciens médicaux et préparateurs	415	55 %	53 %
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	382	55 %	39 %
Pharmaciens	337	55 %	51 %
Employés de la banque et des assurances	319	53 %	54 %
Architectes	190	41 %	37 %
Médecins	184	65 %	66 %
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	168	38 %	36 %
Vétérinaires	151	84 %	76 %
Professionnels du droit (avocats, notaires, géomètres-experts, huissiers de justice, etc.)	124	57 %	45 %
Techniciens des assurances	120	78 %	47 %
Dentistes	67	77 %	63 %
Géomètres	63	52 %	72 %
Cadres des assurances	12	45 %	51 %
Sages-femmes	0	-	32 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2017. **Champ :** Entreprises de moins de 20 salariés du secteur des professions libérales. **Traitement ISM.**
Remarque : Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutement effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

■ Part de projets de recrutement jugés difficiles supérieure à la moyenne nationale

■ Part de projets de recrutement jugés difficiles inférieure à la moyenne nationale

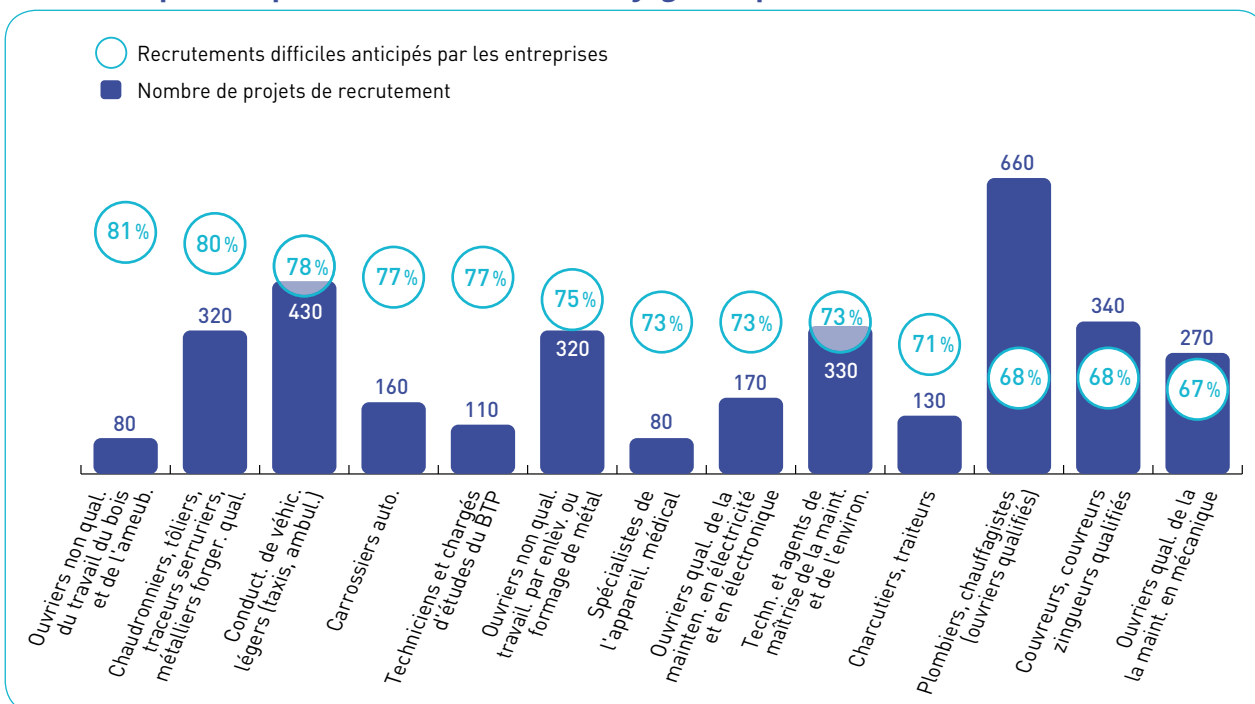
Les métiers pour lesquels les embauches sont jugées les plus difficiles par les entreprises sont ceux du travail du métal (80 % pour les chaudronniers, 68 % pour les couvreurs), 81 % pour les ouvriers du bois et de l'ameublement, des métiers de services (conducteurs de véhicules légers, carrossiers automobiles), du BTP

(maintenance en électricité/électronique) ou de l'alimentation (charcutiers-traiteurs).

Dans le champ libéral, les embauches sont jugées plus difficiles concernant les vétérinaires (84 %), les techniciens d'assurance (78 %) et les dentistes (77 %).

III. Les emplois salariés

Métiers pour lesquels les recrutements sont jugés les plus difficiles en 2017



Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2017. Champ : Entreprises de moins de 20 salariés du secteur de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

Remarque : Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutement effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

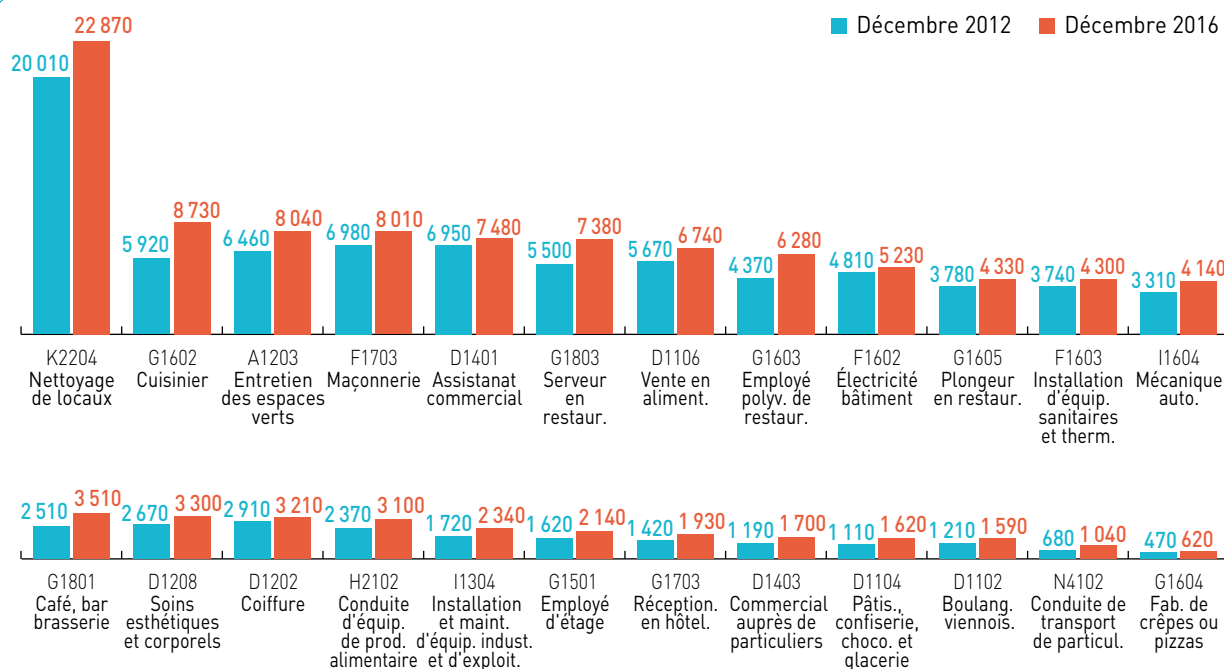
Concernant les demandeurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 23 % entre 2012 et 2016 dans les principaux métiers des secteurs de proximité, et avec un niveau plus élevé qu'en moyenne nationale (+18 %).

La croissance du nombre de demandeurs d'emploi atteint des niveaux plus importants dans les métiers de taxi/VTC (+53 % de demandeurs d'emploi entre 2012 et 2016), ou de commercial auprès de particuliers (+43 % en 4 ans). Un seul métier voit le nombre de demandeurs d'emploi diminuer, la profession libérale des agents d'enquêtes (-19 %), certes exercée par un petit nombre de professionnels.

Si l'on rapporte le nombre de ces demandeurs d'emploi aux actifs en poste dans les secteurs de proximité (ainsi que dans les secteurs d'emploi connexes), le poids des demandeurs d'emploi reste toutefois inférieur en Auvergne-Rhône-Alpes à ce qu'il est en moyenne nationale.

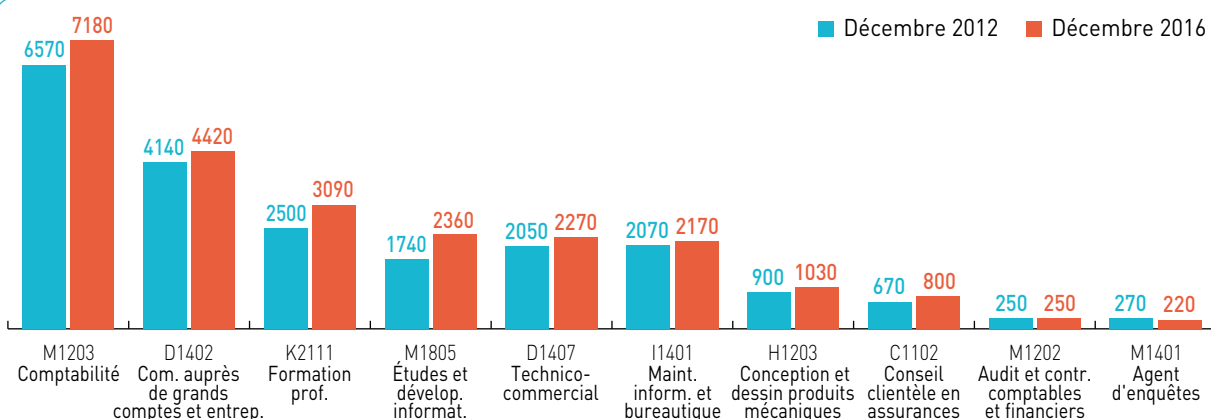
Les métiers pour lesquels le taux de demandeurs d'emploi est très élevé au regard des emplois existants sont ceux des soins esthétiques (93 demandeurs d'emploi pour 100 salariés en exercice), et d'agents de nettoyage (58 demandeurs d'emploi pour 100 actifs).

Nombre de demandeurs d'emploi dans les principaux métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration



Source : Pôle emploi, STMT, données brutes. Traitement ISM.

Nombre de demandeurs d'emploi dans les principaux métiers des professions libérales



Source : Pôle emploi, STMT, données brutes. Traitement ISM.

III. Les emplois salariés

Poids des demandeurs d'emploi / actifs occupés dans le métier

Métiers	Ratio Auvergne-Rhône-Alpes	Ratio France
N1102 Déménagements	4 %	4 %
I1606 Réparation de carrosserie	6 %	9 %
D1104 Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	7 %	8 %
D1102 Boulangerie – viennoiserie	8 %	10 %
F1302 Conduite d'engins de terrassement et de carrière	9 %	12 %
G1803 Service en restauration	10 %	12 %
N4102 Conduite de transports de particuliers	10 %	14 %
G1602 Personnel de cuisine	11 %	14 %
J1305 Conduite de véhicules sanitaires	11 %	12 %
D1101 Boucherie	15 %	19 %
F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques	17 %	22 %
F1602 Électricité du bâtiment	20 %	24 %
F1606 Peinture en bâtiment	20 %	26 %
F1703 Maçonnerie	21 %	23 %
D1209 Vente de végétaux	25 %	31 %
D1202 Coiffure	29 %	33 %
K2204 Nettoyage de locaux	58 %	61 %
D1208 Soins esthétiques et corporels	93 %	96 %

Sources : Pôle Emploi, STMT, données brutes au 31 décembre 2015. INSEE/DADS 2015. Traitement ISM.

Le ratio est le rapport des demandeurs d'emploi dans le code métier (ROME) sur l'ensemble des salariés dans l'activité concernée et des secteurs connexes le cas échéant.



4. LES APPRENTIS

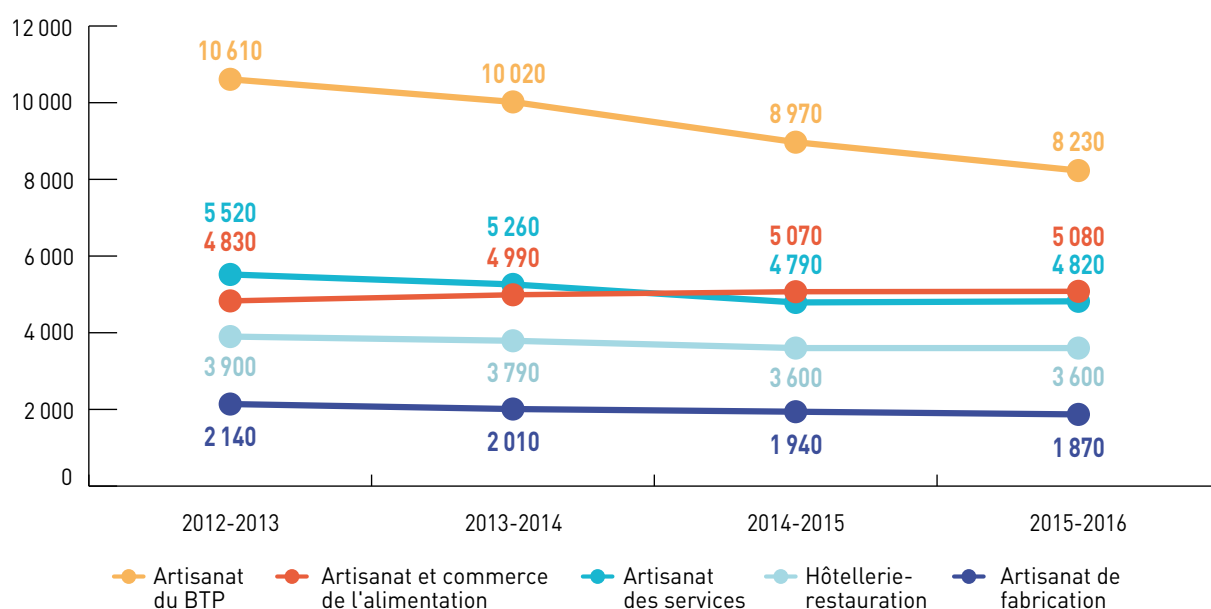


18 26 000 apprentis formés dans les secteurs de proximité, soit 53 % des apprentis régionaux

Les secteurs de proximité assurent la formation de plus de la moitié des apprentis régionaux, soit 26 000 en 2015-2016. Avec 23 600 apprentis (soit 49 % des apprentis employés dans les entreprises de la région), ce sont les activités artisanales, commerciales et de l'hôtellerie-restauration qui ont la plus grande implication dans la formation d'apprentis.

Le nombre d'apprentis diminue toutefois au sein de ces entreprises (l'effectif était de 27 000 en 2012-2013), une tendance commune à la plupart des régions. La baisse a été particulièrement forte dans l'artisanat du BTP (-22 %), dont nous avons vu précédemment qu'il perdait beaucoup d'emplois salariés sur la période.

Évolution du nombre d'apprentis formés par les entreprises artisanales et commerciales



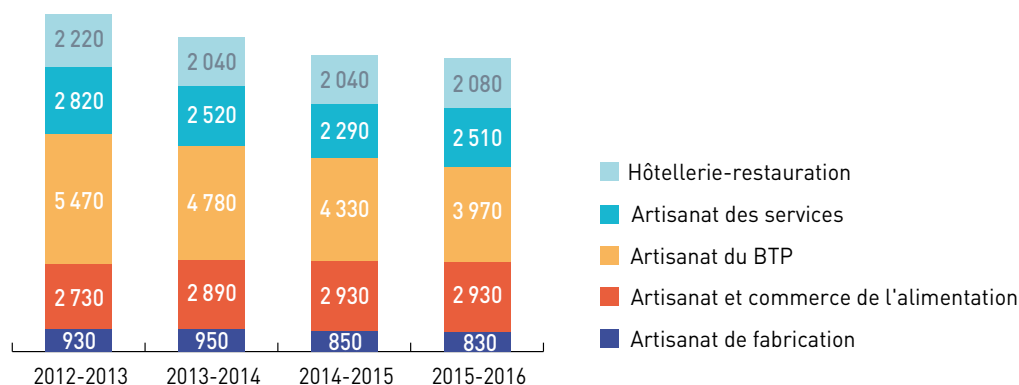
Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. *Champ :* entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Les entrées en apprentissage sont en effet orientées à la baisse dans l'artisanat. Seul l'artisanat et le commerce de l'alimentation échappe à cette tendance, avec une croissance des entrées en apprentissage de

7%. En 2015-2016, un redressement des inscriptions semble également s'opérer dans l'artisanat des services et l'hôtellerie-restauration.

IV. Les apprentis

Évolution des entrées en apprentissage dans les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité

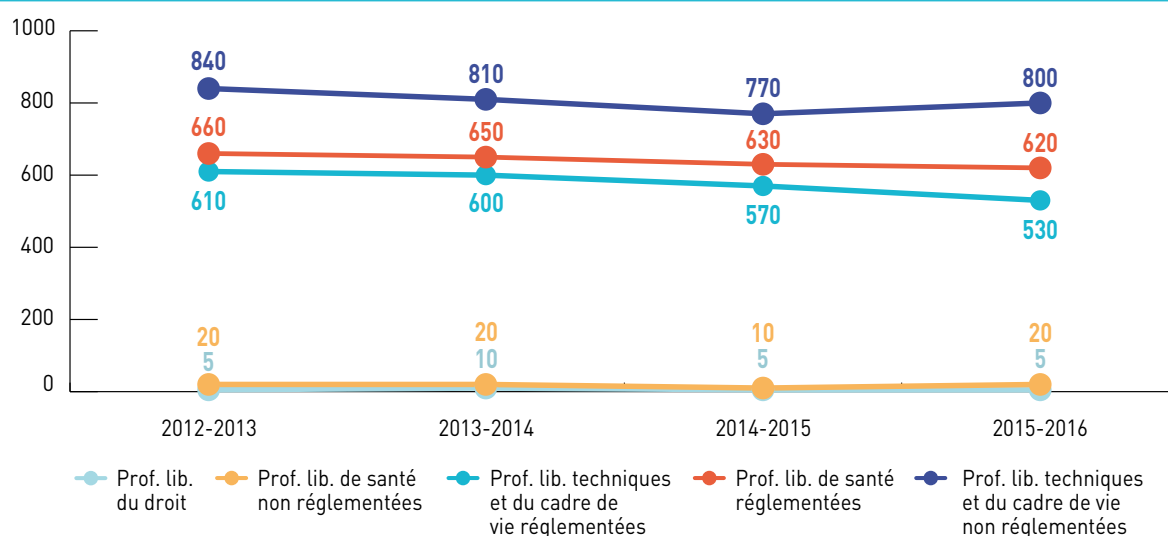


Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

L'apprentissage au sein des activités libérales est très peu développé, notamment dans les activités juridiques et de santé non réglementées (mais la plupart des professionnels y exercent sans salarié). Pendant l'année scolaire 2015-2016, 1 970 apprentis étaient ainsi employés dans des entreprises libérales (soit 4 % des apprentis régionaux).

Le nombre d'apprentis est également en baisse tendancielle entre 2012 et 2015 (-7 % contre -6 % au niveau national). Seules les inscriptions dans les activités techniques et du cadre de vie non réglementées se redressent en 2015 (notamment dans les activités de programmation informatique et de mise à disposition de ressources humaines).

Évolution du nombre d'apprentis formés par les entreprises libérales

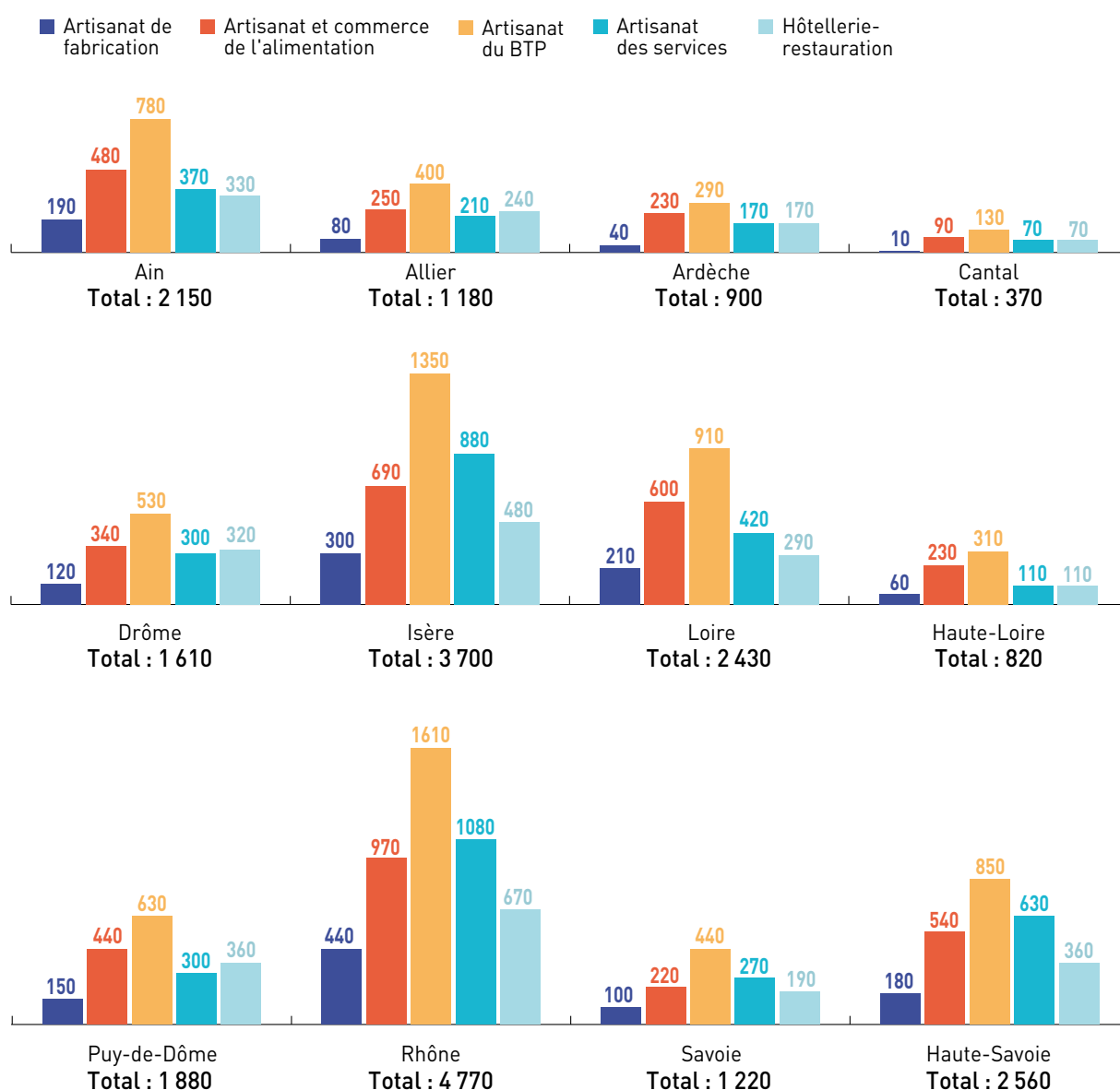


Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

Les apprentis sont plus nombreux à se former aux métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration dans les départements du Rhône et de l'Isère. Ces départements se distinguent

notamment par le nombre d'apprentis formés les métiers du BTP (plus du tiers des apprentis du BTP sont accueillis dans ces départements).

Répartition des apprentis des entreprises artisanales et commerciales par département



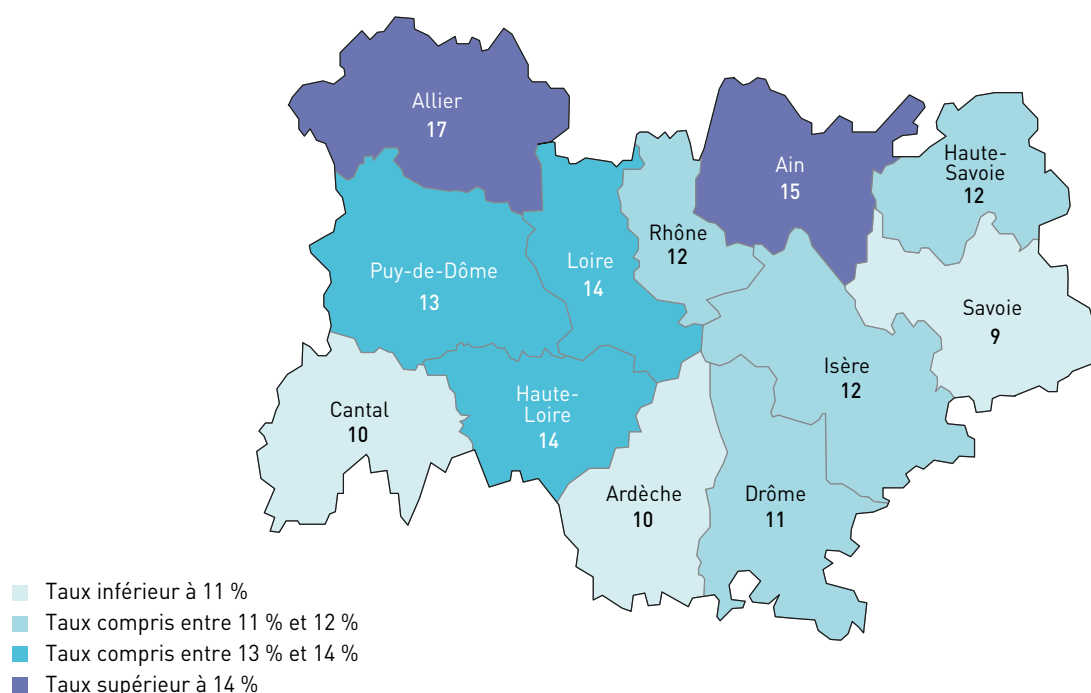
Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

IV. Les apprentis

Si l'on rapporte le nombre d'apprentis au stock d'entreprises actives dans ces activités, le taux de pénétration de l'apprentissage est pourtant le plus élevé dans les départements de l'Allier et de l'Ain (avec respectivement

un taux de pénétration de 17 % et 15 % contre 12 % en moyenne régionale). La propension à former des apprentis est la plus faible dans l'Ardèche, le Cantal et la Savoie, avec 1 apprenti pour 10 entreprises.

Taux de pénétration de l'apprentissage au sein des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Dans les activités libérales, le taux de pénétration de l'apprentissage est de 1 apprenti pour 100 entreprises

en moyenne. La moitié des apprentis de ces secteurs sont formés dans le Rhône et l'Isère.

Répartition des apprentis des entreprises libérales par département



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

19 Une forte concentration sectorielle des apprentis

L'apprentissage se développe différemment selon les secteurs d'activités. La propension à former des apprentis est la plus élevée dans l'alimentation, avec 1 apprenti pour 2 entreprises. Dans ces activités, c'est la boulangerie-pâtisserie qui affiche le taux le plus élevé

avec 70 apprentis pour 100 entreprises. Le taux est bien inférieur en boucherie-charcuterie (32 %), même s'il est plus élevé en région Auvergne-Rhône-Alpes qu'en moyenne nationale (26 %).

Nombre d'apprentis et taux de pénétration par secteur artisanal et commercial

	Auvergne-Rhône-Alpes			France
	Nombre d'apprentis ⁽¹⁾	Évolution 2014-2015 et 2015-2016	Taux de pénétration ^(1, 2)	Taux de pénétration ^(1, 2)
Alimentation	4 700	-1 %	1 apprenti pour 2,1 entreprises	1 apprenti pour 1,7 entreprises
Commerce alimentaire	380	13 %	1 apprenti pour 25 TPE	1 apprenti pour 27 TPE
Artisanat de fabrication	1 870	-4 %	1 apprenti pour 14 TPE	1 apprenti pour 13 TPE
Artisanat du BTP	8 230	-8 %	1 apprenti pour 9 TPE	1 apprenti pour 10 TPE
Artisanat des services	4 790	1 %	1 apprenti pour 10 TPE	1 apprenti pour 9 TPE
Hôtellerie-restauration	3 600	0 %	1 apprenti pour 8 entreprises	1 apprenti pour 6 entreprises

Sources : (1) MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). (2) INSEE, base dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

Dans le BTP, le taux de pénétration moyen est de 1 apprenti pour 9 entreprises, mais les scores sont très variables selon les activités : l'apprentissage est le plus développé dans les travaux d'aménagement paysager et la couverture-charpente (20 %, soit 1 apprenti pour 5 entreprises), ainsi que dans la plomberie (18 %). À noter : dans ces trois secteurs, les taux sont supérieurs en région à ce qu'ils sont au plan national.

Dans l'artisanat des services, les trois activités motrices pour la formation d'apprentis sont la coiffure, les services automobiles et la fleuristerie, avec un taux de

pénétration de 20 %. Le taux de pénétration le plus faible est celui des activités de nettoyage (1 apprenti pour 100 entreprises).

La formation d'apprentis dans l'hôtellerie-restauration est un peu moins développée en région (15 % au lieu de 18 % en moyenne nationale).

Dans l'artisanat de fabrication, les taux de pénétration sont parmi les plus faibles (le travail des métaux faisant exception avec un taux de 12 %).

19 Une forte concentration sectorielle des apprentis

Nombre d'apprentis et taux de pénétration par secteur en 2015-2016

Secteurs	Auvergne-Rhône-Alpes		France
	Nombre d'apprentis ⁽¹⁾	Taux de pénétration ^(1, 2)	Taux de pénétration ^(1, 2)
Aménagement paysager	1 030	22 %	20 %
Bijouterie-joaillerie-horlogerie	40	3 %	2 %
Blanchisserie-teinturerie	30	3 %	1 %
Boucherie-charcuterie	1 170	32 %	27 %
Boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacerie	3 400	70 %	79 %
Coiffure	2 010	20 %	21 %
Commerce alimentaire	380	4 %	4 %
Couverture, charpente	680	20 %	17 %
Cuir, chaussure, cordonnerie	20	3 %	3 %
Électricité du bâtiment	1 020	12 %	10 %
Fleuristerie	380	21 %	20 %
Hôtellerie-restauration	3 600	15 %	18 %
Imprimerie	70	3 %	3 %
Maçonnerie	1 130	8 %	7 %
Menuiserie et agencement	860	12 %	11 %
Nettoyage	40	1 %	1 %
Peinture, plâtrerie, revêtement des sols	1 290	7 %	6 %
Plasturgie	50	8 %	7 %
Plomberie	1 500	18 %	14 %
Poissonnerie	5	3 %	6 %
Prothèse dentaire	70	8 %	10 %
Réparation de produits électroniques	120	4 %	4 %
Services automobiles	1 870	20 %	18 %
Soins de beauté	360	7 %	9 %
Textile-habillement	40	2 %	1 %
Travail des métaux	1 060	12 %	13 %
Travail du bois et ameublement	330	8 %	7 %
Travaux de menuiserie métallique	310	13 %	11 %
Travaux publics	350	11 %	7 %

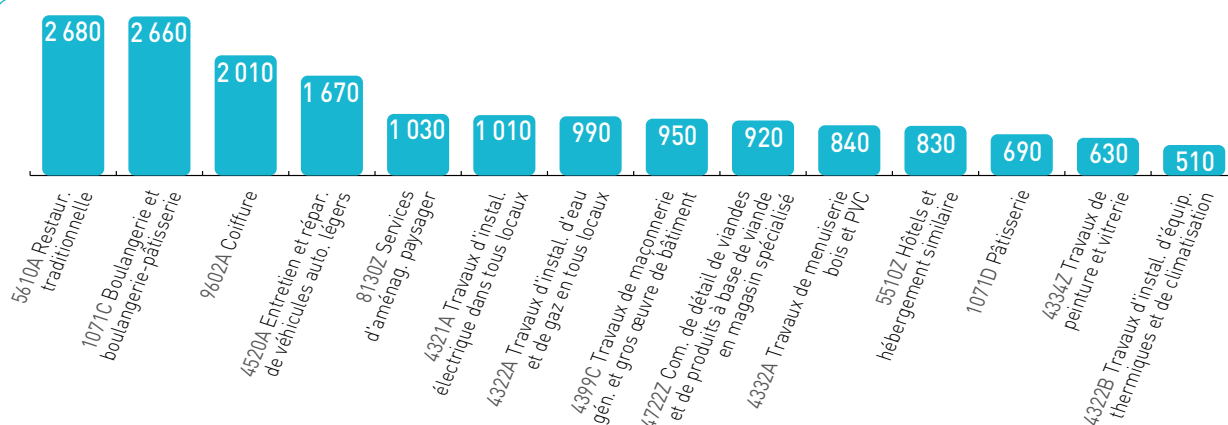
Sources : (1) MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). (2) INSEE, base dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

IV. Les apprentis

Les effectifs d'apprentis sont de fait concentrés dans un petit nombre d'activités. Dans les entreprises artisanales et commerciales, près de 75 % des apprentis sont employés et formés dans 14 activités. En termes

d'effectifs, la restauration traditionnelle est le premier secteur employeur d'apprentis, devant la boulangerie et la coiffure.

Principales activités de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration employant le plus grand nombre d'apprentis en 2015-2016

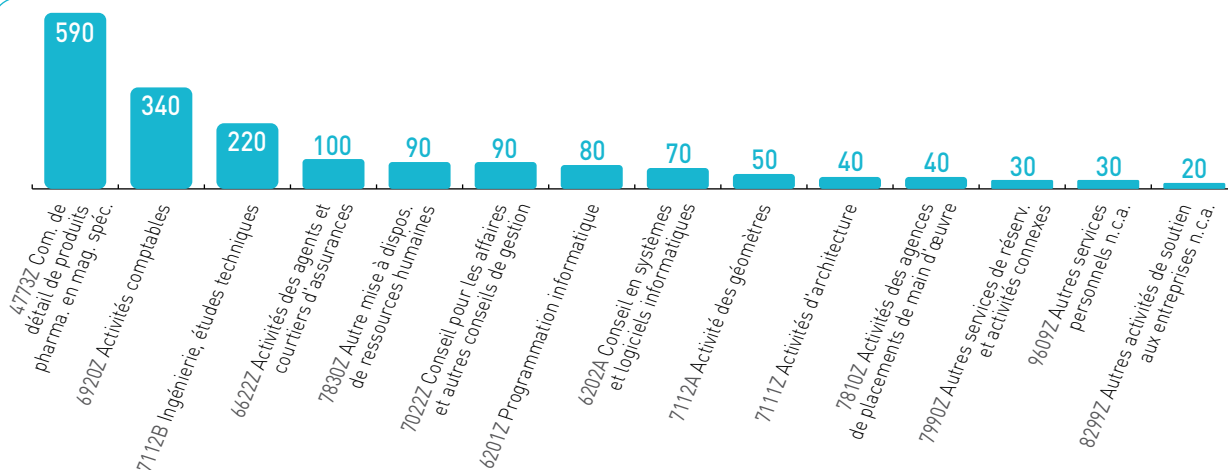


Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Dans les activités libérales, le commerce de produits pharmaceutiques est le premier secteur employeur

d'apprentis, devant les activités comptables et les études techniques.

Principales activités des professions libérales employant le plus grand nombre d'apprentis en 2015-2016



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

Le recours à l'apprentissage est enfin plus ou moins important selon la taille des entreprises (un phénomène constaté en région comme au plan national). En effet, les entreprises sans salarié ne forment que

16 % d'apprentis alors qu'elles représentent 64 % des entreprises des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration.

Répartition des apprentis selon la taille des entreprises artisanales et commerciales

		Entreprises sans salarié	Entreprises 1 à 2 salariés	Entreprises 3 à 5 salariés	Entreprises 6 à 9 salariés	Entreprises 10 à 19 salariés	Entreprises 20 salariés et plus
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Part des apprentis formés dans les TPE de proximité ⁽¹⁾	16 %	27 %	24 %	17 %	14 %	3 %
	Part d'entreprises de proximité ⁽²⁾	64 %	17 %	10 %	5 %	4 %	0 %
FRANCE	Part des apprentis formés dans les TPE de proximité ⁽¹⁾	15 %	27 %	25 %	17 %	13 %	3 %
	Part d'entreprises de proximité ⁽²⁾	66 %	16 %	10 %	5 %	3 %	0 %

Sources : (1) MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). (2) INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016. N.B. : les entreprises de 20 salariés et plus concernent uniquement les activités de l'hôtellerie-restauration et quelques activités de l'alimentation. Traitement ISM.

Le constat est identique dans les activités libérales. Les entreprises libérales de 6 salariés et plus représentent

la moitié des embauches d'apprentis alors qu'elles ne représentent que 4 % des entreprises

Répartition des apprentis selon la taille des entreprises libérales

		Entreprises sans salarié	Entreprises 1 à 2 salariés	Entreprises 3 à 5 salariés	Entreprises 6 à 9 salariés	Entreprises 10 à 19 salariés	Entreprises 20 salariés et plus
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Part des apprentis formés dans les TPE de proximité ⁽¹⁾	9 %	14 %	25 %	25 %	18 %	9 %
	Part d'entreprises de proximité ⁽²⁾	81 %	10 %	4 %	2 %	2 %	0 %
FRANCE	Part des apprentis formés dans les TPE de proximité ⁽¹⁾	13 %	17 %	25 %	21 %	15 %	10 %
	Part d'entreprises de proximité ⁽²⁾	82 %	10 %	4 %	2 %	2 %	0 %

Sources : (1) MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. (2) INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016. N.B. : les entreprises de 20 salariés et plus concernent uniquement les activités des professions libérales réglementées. Traitement ISM.

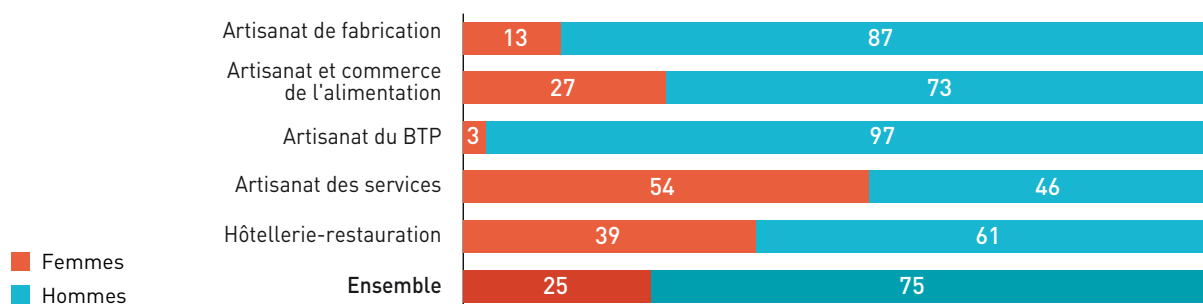
20 Féminisation, niveau de diplôme : des parcours variables

Les apprentis des activités artisanales et commerciales diffèrent dans leur profil et leur parcours de formation des apprentis en entreprise libérale. La féminisation est moindre parmi les apprentis des secteurs de l'artisanat et du commerce : 25 % sont des femmes (29 % en moyenne nationale). Les apprenties sont les plus représentées dans les activités de service et dans l'hôtellerie-restauration (respectivement 54 % et 39 %).

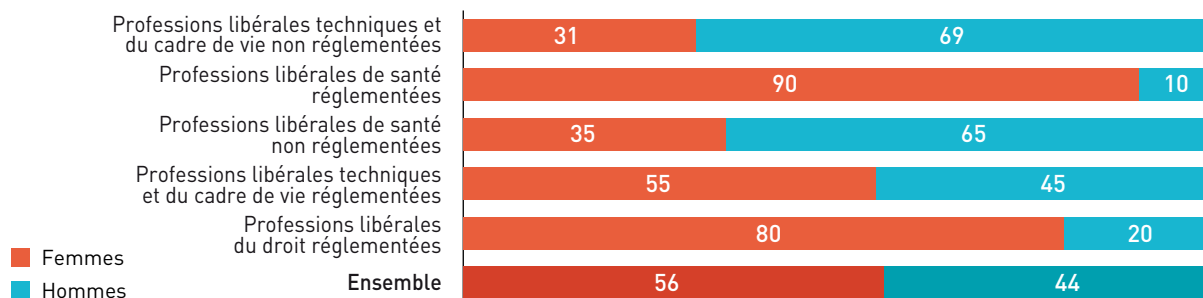
La parité est en revanche constatée dans les entreprises libérales (56 % des apprenties sont des femmes en région, contre 60 % en moyenne nationale). Le taux de féminisation est très élevé dans les activités libérales réglementées de santé (90 %), dans les activités juridiques (80 %) et dans les activités comptables et de l'architecture (55 %).

Part des femmes parmi les apprentis (%)

Artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration ⁽¹⁾



Professions libérales ⁽²⁾



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. (1) Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). (2) Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

Un même contraste est observé dans le parcours de formation des apprentis.

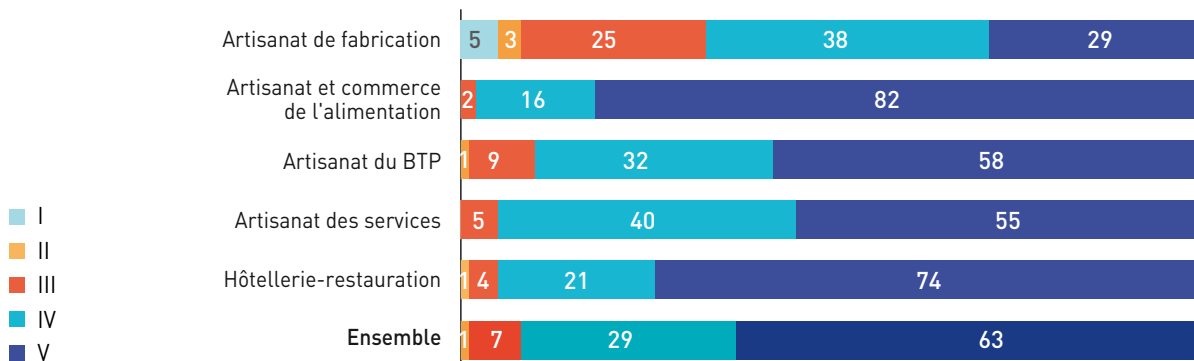
- Dans l'artisanat, le commerce et l'hôtellerie-restauration, 63 % des apprentis préparent un diplôme de niveau V (CAP, BEP) en Auvergne-Rhône-Alpes (64 % au niveau national). Cette part atteint 82 %

dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation, alors que près d'un tiers des apprentis prépare un diplôme d'études supérieures dans l'artisanat de fabrication.

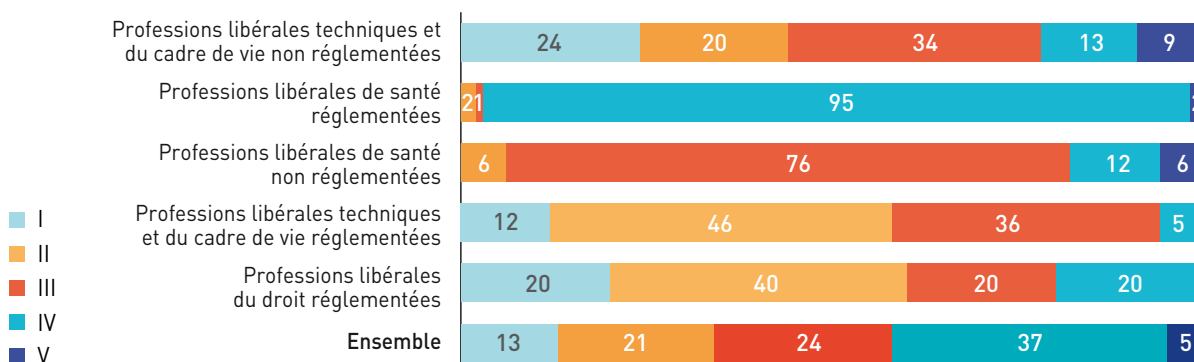
- Dans les activités libérales en revanche, 58 % des apprentis préparent un diplôme d'études supérieures.

Niveau de diplôme préparé par les apprentis (%)

Artisanat, commerce alimentaire et hôtellerie-restauration ⁽¹⁾



Professions libérales ⁽²⁾



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. (1) Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). (2) Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

21 Un grand nombre de spécialités

Les effectifs d'apprentis sont concentrés dans quelques diplômes. Les principaux en termes d'effectifs accueillis

en 2015-2016 étaient le CAP Cuisine, le CAP Pâtissier et le CAP Coiffure.

Principaux diplômes préparés par les apprentis par secteur

		Nombre d'apprentis
Diplômes de l'artisanat et commerce de l'alimentation	CAP Pâtissier	1 250
	CAP Boulanger	930
	CAP Boucher	700
	CAP Employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires	470
	MC Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées	210
	CAP Charcutier-traiteur	200
	TOTAL artisanat et commerce de l'alimentation	5 080
Diplômes de l'artisanat du BTP	CAP Maçon	600
	CAP Peintre-applicateur de revêtement	510
	CAP Installateur sanitaire	490
	CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	420
	CAP Installateur thermique	420
	CAP Charpentier bois	340
	TOTAL artisanat du BTP	8 230
Diplômes de l'artisanat des services	CAP Coiffure	1 080
	BP Coiffure	870
	CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières	570
	CAP Réparation des carrosseries	400
	Bac pro Maintenance des véhicules option A : voitures part.	260
	BP Esthétique cosmétique parfumerie	210
	TOTAL artisanat des services	4 820
Diplômes de l'artisanat de fabrication	Bac pro Technicien d'usinage	130
	Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle	130
	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	90
	BP Menuisier	70
	CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle	60
	BTS Industrialisation des produits mécaniques	60
	TOTAL artisanat de fabrication	1 870
Diplômes de l'hôtellerie-restauration	CAP Cuisine	1 490
	CAP Restaurant	890
	BP Arts de la cuisine	240
	BP Cuisine	180
	BP Restaurant	90
	BP Arts du service et commercialisation en restauration	90
	TOTAL hôtellerie-restauration	3 600

Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés dans l'artisanat (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z, 5621Z) et ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

21 Un grand nombre de spécialités

Parmi les diplômes de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration, près des deux-

tiers des diplômes accueillent moins de 10 apprentis en 2015-2016, soit environ 320 diplômes différents.

Exemples de diplômes à petits effectifs préparés par les apprentis des secteurs de l'artisanat et du commerce de proximité

Diplômes	Nbre d'apprentis
BTMS APCMA – Ébeniste	7
CAP – Tapissier-tapis. d'ameubl. en siège	7
BMA – Ébeniste	6
BM APCMA – Esthéticien(ne) cosméticien.	5
CAP – Cordonnerie multiservice	5
CAP – Ferronnier	5
CAP – Conducteur-opérateur de scierie	4
BTS – Prothésiste orthésiste	3
CAP – Arts du bois op. C : marqueteur	3
BMA – Horlogerie	3
BTMS APCMA – Prothésiste dentaire	3

Diplômes	Nbre d'apprentis
CAP – Art et tech. de la bij. opt. bij.-sert.	3
BP – Sommelier	3
CAP – Cordonnier bottier	2
CAP – Agent de propreté et d'hygiène	2
CAP – Tapissier(ère) d'ameub. en décor	2
BMA – Gravure sur pierre	2
CAP – Podo-orthésiste	2
CAP – Arts et techn. du verre option décor.	1
BMA – Techn. en fact. instrum. opt. piano	1
CAP – Composites, plastiques chaudronnés	1
CAP – Glacier-fabricant	1

Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). Traitement ISM.

Dans les activités libérales, les principaux diplômes préparés par apprentissage sont le BP Préparateur en

pharmacie (580 apprentis en 2015-2016) et le Diplôme national de Comptabilité et de Gestion (180 apprentis).

Exemples de diplômes à petits effectifs préparés par les apprentis dans une entreprise libérale

Diplômes	Nbre d'apprentis
BP – Préparateur en pharmacie	580
Diplôme de comptabilité et gestion	180
BTS – Assistant de gestion de PME PMI	60
BTS – Géomètre-topographe	45

Diplômes	Nbre d'apprentis
BTS – Négociation et relation client	40
BTS – Comptabilité et gestion	40
BTS – Compt. et gestion des organisat.	40
BTS – Assurance	30

Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

5. TENDANCES D'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES SECTEURS



21 Artisanat et commerce de l'alimentation

ÉVOLUTION DU TISSU D'ENTREPRISES

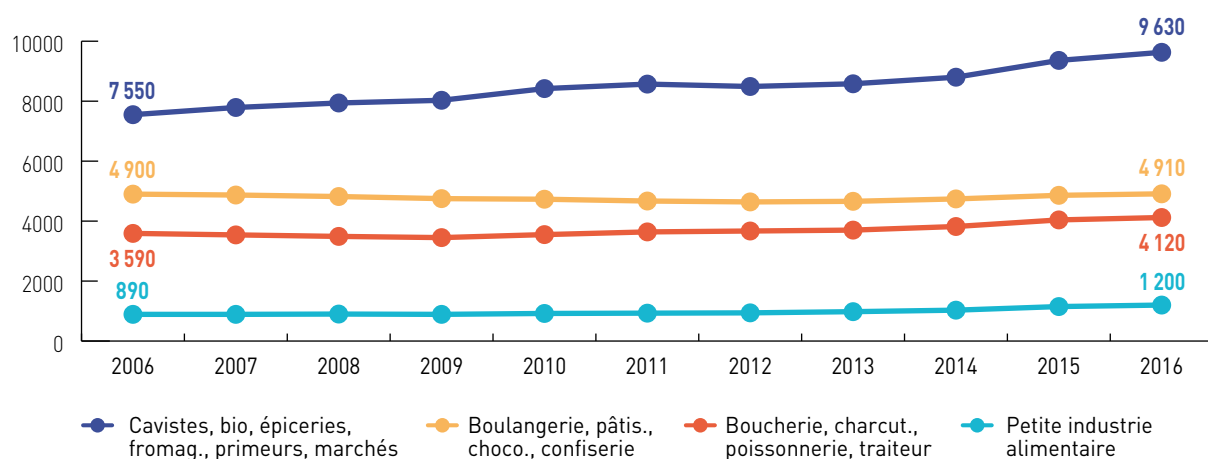
Avec une hausse de 5 % de son nombre d'entreprises entre 2006 et 2016, la croissance de l'artisanat et du commerce de l'alimentation est plus modérée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes qu'en moyenne nationale (+21 %).

- Les activités de cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés sont particulièrement dynamiques avec un nombre d'entreprises en hausse de +24 %. Il en va de même de la petite industrie alimentaire

(+34 %), avec des niches en développement comme la transformation de fruits, fabrication de biscuits ou de bière artisanale.

- Le nombre d'entreprises de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie est globalement stable.
- Le tissu d'entreprises de boucherie, charcuterie, poissonnerie, traiteur est tiré à la hausse (+15 %) par le développement du nombre de traiteurs. Le nombre de boucheries est stable, celui des charcuteries recule.

Évolution du nombre d'entreprises des activités de l'artisanat et du commerce de l'alimentation



Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : entreprises de moins de 20 salariés de l'artisanat et du commerce de l'alimentation (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z). Traitement ISM.

Cette croissance du nombre d'entreprises est certes inférieure à ce qui est constaté pour les activités du BTP ou de services, en raison du moindre impact du régime micro-entrepreneur, le plus souvent incompatible avec les investissements inhérents à ces professions. Les seules

activités de l'alimentation comptant un grand nombre de micro-entrepreneurs sont les services de traiteurs (64 % de micro-entrepreneurs) et, dans une moindre mesure, le commerce alimentaire (notamment les entreprises de commerce alimentaire sur éventaie et marché).

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des secteurs en 2016

	Boulang., pâtisserie, choco., confiserie	Charcuterie	Boucherie	Service des traiteurs	Poissonnerie	Cavistes, bio, épicerie, fromag., primeurs, marchés
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	5 %	6 %	3 %	64 %	14 %	30 %
FRANCE	5 %	5 %	3 %	63 %	10 %	30 %

Source : RSI, cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre (vision avril 2017) dans le secteur de l'artisanat et du commerce de l'alimentation. Traitement ISM.

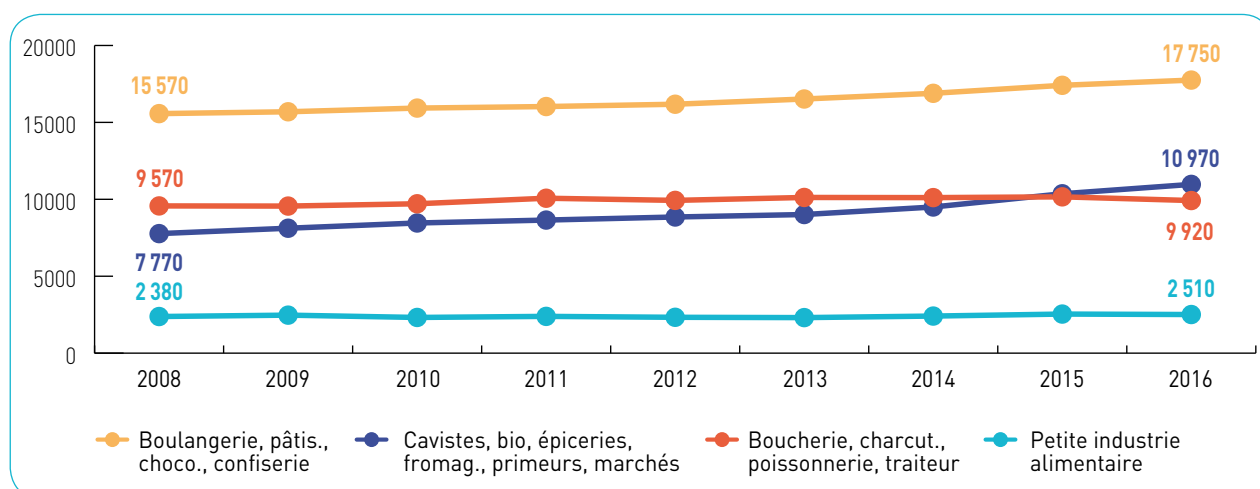
V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

EMPLOIS SALARIÉS

L'artisanat et le commerce de l'alimentation se distinguent surtout par la hausse de leurs emplois salariés (+15 % entre 2009 et 2016, contre +11 % en moyenne nationale). Cette hausse a atteint 35 %

dans les activités de cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés. Elle est portée également par la bonne santé de la boulangerie-pâtisserie (+15 % sur la période).

Évolution de l'emploi salarié dans les établissements de l'artisanat et du commerce de l'alimentation

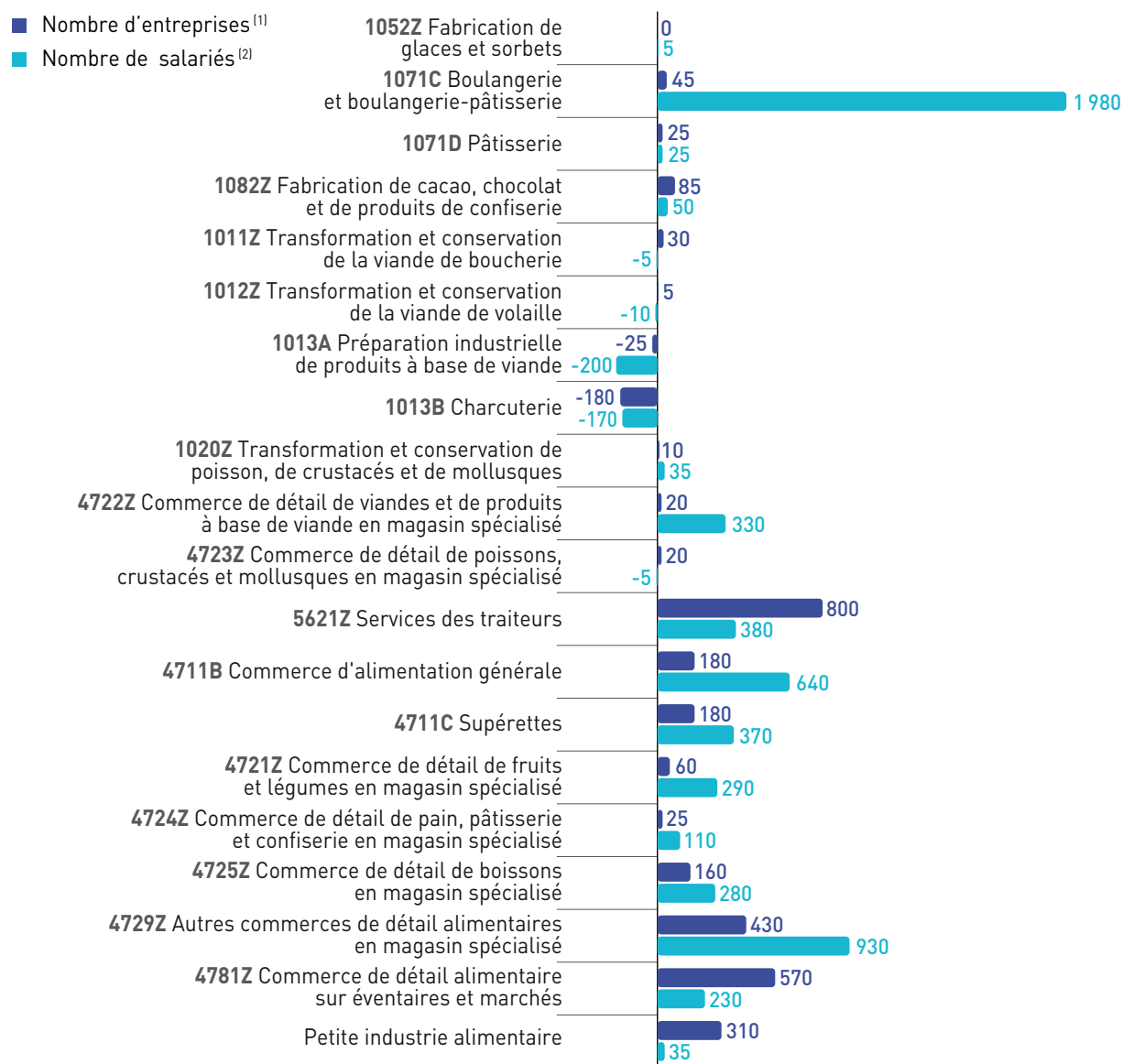


Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Base : établissements de moins de 20 salariés dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (ensemble des établissements pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z). Traitement ISM.

Entre 2009 et 2016, les activités de boulangerie-pâtisserie ont ainsi été les principaux créateurs d'emplois salariés en volume (près de 2000 emplois salariés nouveaux). La seconde activité pour la création d'emplois salariés est celle des autres commerces alimentaires

spécialisés (+931 : fromagers, épicerie fine, magasins « bio », commerce de thé/café...); la troisième est le commerce d'alimentation générale (+641 emplois salariés créés par les épiceries).

Évolution du nombre d'entreprises et des emplois salariés entre 2009 et 2016



Sources : (1) INSEE, base : dénombrement des entreprises. (2) ACOSS-URSSAF, champ : emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Champ : entreprises de moins de 20 salariés de l'artisanat et du commerce de l'alimentation (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z). Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

DESSERTE TERRITORIALE

Le tissu des entreprises de l'alimentation est globalement moins dense en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en moyenne

nationale, sauf pour les activités de boucherie et de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie.

Densité sectorielle pour 100 000 habitants

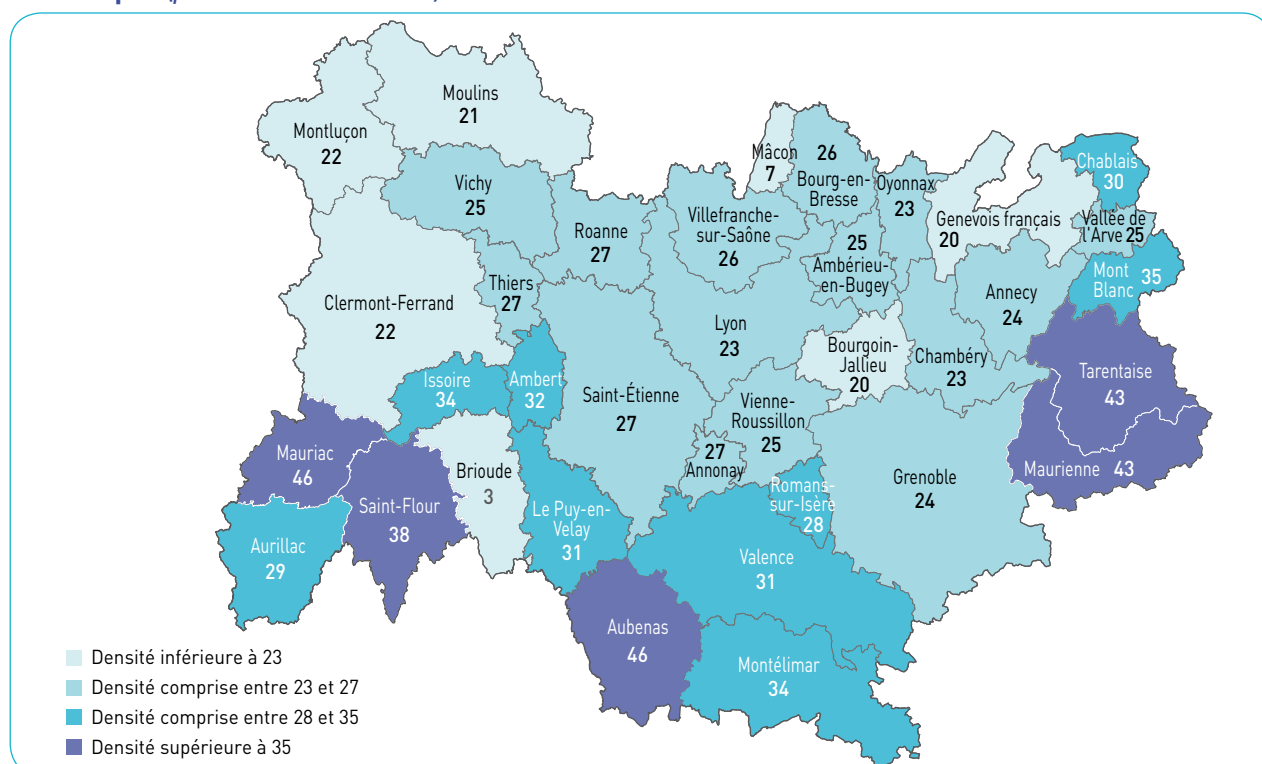
	Boulang., pâtisserie, choco., confiserie	Charcuterie	Boucherie	Service des traiteurs	Poissonnerie	Cavistes, bio, épicerie, fromag., primeurs, marchés
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	62,8	5,2	25,5	17	1,7	123,1
FRANCE	59,1	5,6	23,4	18,3	4,1	131,9

Sources : INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés de l'artisanat et du commerce de l'alimentation (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z). Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

L'implantation des entreprises de l'artisanat et du commerce de l'alimentation montre d'importantes disparités territoriales. Les densités les plus fortes sont concentrées au Sud et à l'Est de la région. Les zones d'emploi de Mauriac, Saint-Flour, Aubenas, La Maurienne et La Tarentaise affichent les plus fortes densités. L'offre de

professionnels de l'alimentation est en revanche moins fournie dans le Nord de l'Auvergne (zones d'emploi de Moulins, Montluçon, Clermont-Ferrand), ainsi que dans les zones d'emploi de Macon, Bourgoin-Jallieu et du Genevois Français.

Densité des entreprises du secteur de l'artisanat et du commerce de l'alimentation par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)



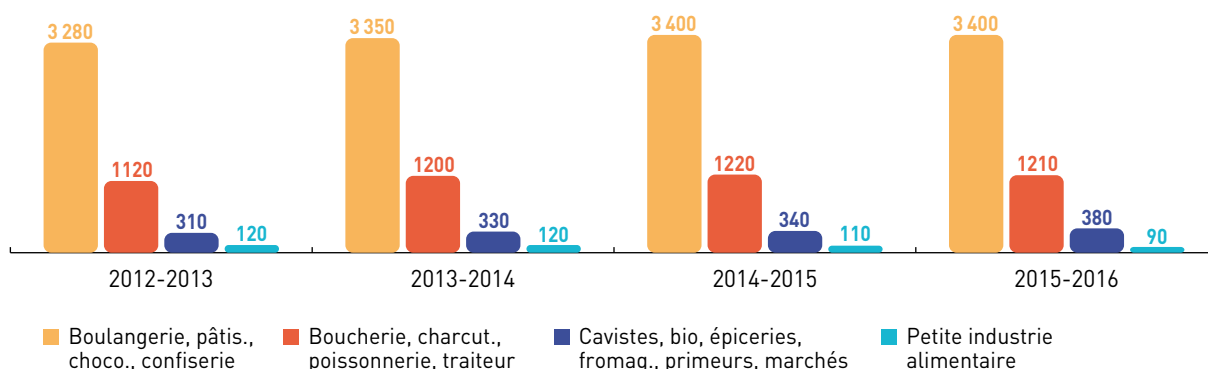
Sources : INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016. Champ : entreprises de moins de 20 salariés de l'artisanat et du commerce de l'alimentation (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z). Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

FORMATION D'APPRENTIS

Entre 2012 et 2015, le nombre d'apprentis formés dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation a progressé en région de 5 % (+3 % au niveau national). La hausse

est globale, à l'exception des activités de la petite industrie alimentaire ; elle est la plus prononcée dans l'activité de boucherie (+18 %).

Évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises de l'artisanat et du commerce de l'alimentation



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. Champ : entreprises de moins de 20 salariés de l'artisanat et du commerce de l'alimentation (ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z). Traitement ISM.

Le recours à l'apprentissage demeure inférieur à la moyenne nationale dans les activités de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie (70 apprentis pour 100 entreprises, contre 79 %), mais la situation est inverse pour l'apprentissage en boucherie-charcuterie (30 apprentis pour 100 entreprises, contre 26 % au plan national). Globalement, les taux de renouvellement des

emplois par la formation initiale (scolaire et apprentissage) sont similaires en région Auvergne-Rhône-Alpes à ce qu'ils sont en moyenne nationale. Ces taux sont très faibles en poissonnerie et demeurent bas (moins de 10 apprentis pour 100 salariés actifs dans ces secteurs, ainsi que dans les activités connexes). L'effort de formation à ces métiers peut donc être maintenu, voire développé.

Taux de pénétration de l'apprentissage (ratio apprentis/entreprises actives du secteur)

	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	FRANCE
Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés	4 %	4 %
Boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacerie	70 %	79 %
Boucherie-charcuterie	32 %	27 %
Poissonnerie	3 %	6 %

Sources : DEPP, SIFA et INSEE, dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

Taux de renouvellement en 2015 (ratio élèves-apprentis sortants/emplois salariés)

	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	FRANCE
Boulangers, pâtisseries (CAP – Bac Pro)	7 %	7 %
Bouchers (CAP – BP)	6 %	6 %
Charcutiers (CAP)	7 %	7 %
Poissonnier, écailleur, traiteur (CAP – Bac Pro)	1 %	1 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et DADS 2015. Traitement ISM. N.B. sont pris en compte : l'ensemble des emplois salariés des secteurs (toutes tailles d'entreprises), ainsi que ceux des secteurs d'emploi connexes pour la boucherie.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

MARCHÉ DE L'EMPLOI

D'autres indicateurs plaident pour un maintien de l'effort de formation en région dans ces métiers. En effet, selon l'enquête BMO-Pôle Emploi, les difficultés de recrutement des TPE artisanales demeurent élevées,

avec des taux supérieurs à 60% (ils atteignent 71% pour les charcutiers). Ces taux sont par ailleurs supérieurs à la moyenne nationale pour les boulangers-pâtisseries et les charcutiers-traiteurs.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles (base : TPE de moins de 20 salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2013	2017	2013	2017
S0Z42 Boulangers, pâtisseries	54 %	61 %	59 %	52 %
S0Z40 Bouchers	69 %	62 %	65 %	65 %
S0Z41 Charcutiers, traiteurs	82 %	71 %	75 %	65 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Les données de Pôle Emploi concernant les demandeurs d'emploi confirment cette analyse. Le poids des demandeurs d'emploi (calculé, pour chaque métier, comme le ratio demandeurs d'emploi/salariés des principaux

secteurs employeurs) est en effet relativement modéré (<16%) pour l'ensemble des métiers de bouche. Ces taux sont inférieurs à la moyenne nationale.

Poids des demandeurs d'emploi (ratio demandeurs d'emploi/emplois salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2012	2015	2012	2015
D1102 Boulangerie-viennoiserie	6 %	8 %	8 %	10 %
D1104 Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	5 %	7 %	6 %	8 %
D1101 Boucherie	12 %	15 %	15 %	19 %
D1103 Charcutier, traiteur	5 %	6 %	5 %	6 %
D1105 Poissonnerie	1 %	1 %	4 %	4 %

Sources : Pôle Emploi - Dares. Champ : demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre de l'année. Salariés des secteurs employeurs DADS 2015. Traitement ISM.

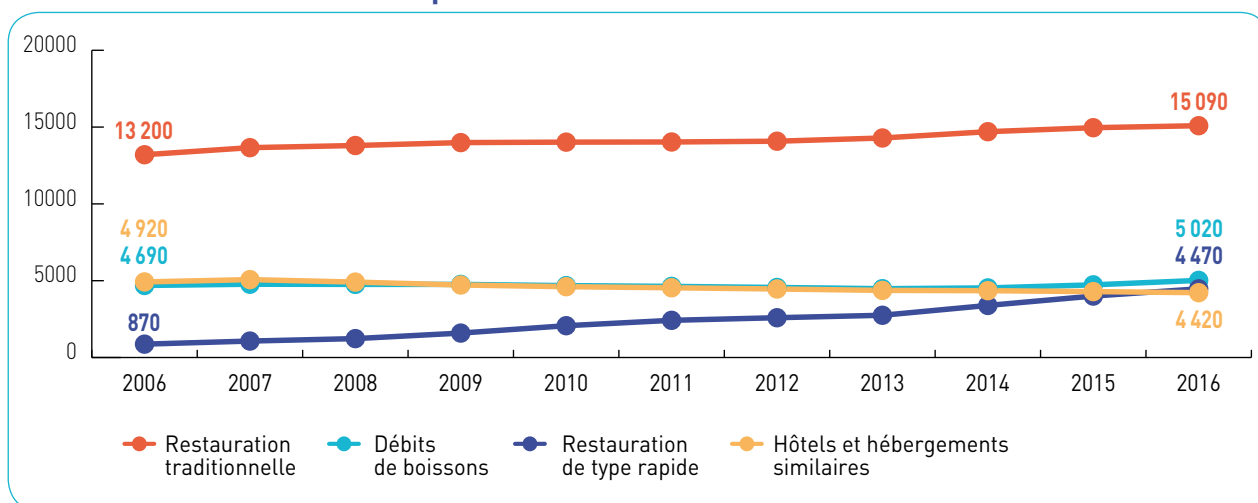
22 Hôtellerie-restauration

ÉVOLUTION DU TISSU D'ENTREPRISES

Le nombre d'entreprises de l'hôtellerie-restauration progresse entre 2006 et 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes (22 %), mais un peu moins qu'au plan national (26 %). Cette augmentation est portée par la restauration artisanale rapide (plats à emporter, foodtruck, crêperies,

etc.) dont le nombre d'entreprises a été multiplié par cinq en l'espace de dix ans. Le nombre d'entreprises est également en hausse dans la restauration traditionnelle et les débits de boissons. L'hôtellerie perd en revanche 14 % de ses entreprises sur la période.

Évolution du nombre d'entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration



Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2016. Base : ensemble des entreprises sauf pour le code 5610C (restauration rapide) : ne sont prises en compte que les entreprises artisanales de moins de 20 salariés. Traitement ISM.

EMPLOIS

Les dirigeants exerçant sous le régime micro-entrepreneur sont peu nombreux dans ces activités (4 %). Les emplois salariés sont également orientés à la hausse (+16 %) entre 2009 et 2016 (+8 % en France). C'est

dans l'activité de débits de boissons que la progression est la plus importante (+32 %) mais en termes de volume, c'est l'activité de restauration traditionnelle qui a créé le plus d'emplois salariés sur la période : +6 540.

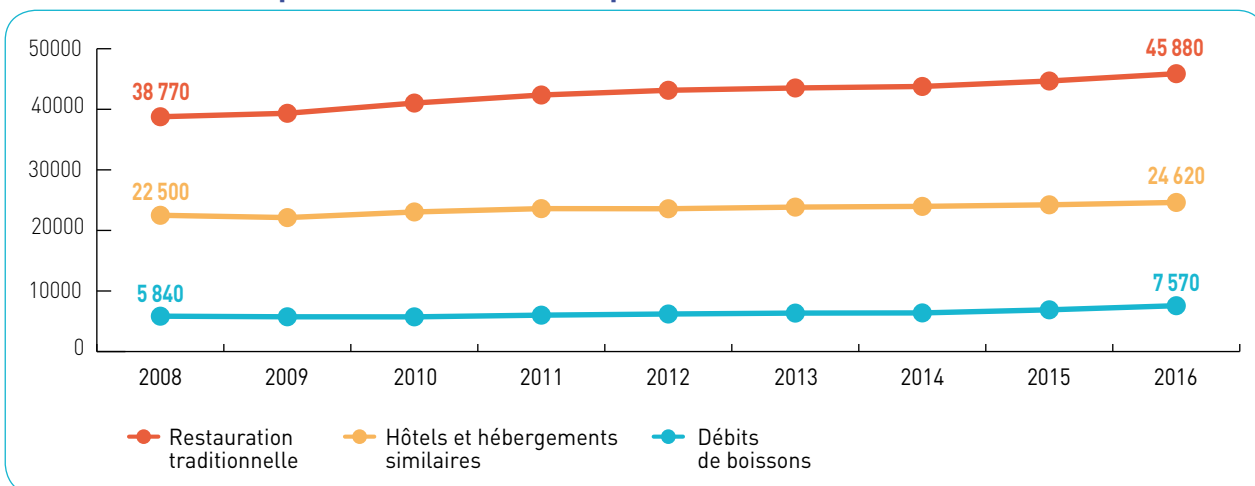
Part des micro-entrepreneurs parmi les non-salariés en 2016

	Hôtels et hébergements similaires	Restauration traditionnelle	Débits de boissons	Hôtellerie-restauration
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3 %	4 %	7 %	4 %
FRANCE	3 %	3 %	5 %	4 %

Source : RSI, cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre (vision avril 2017) dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration



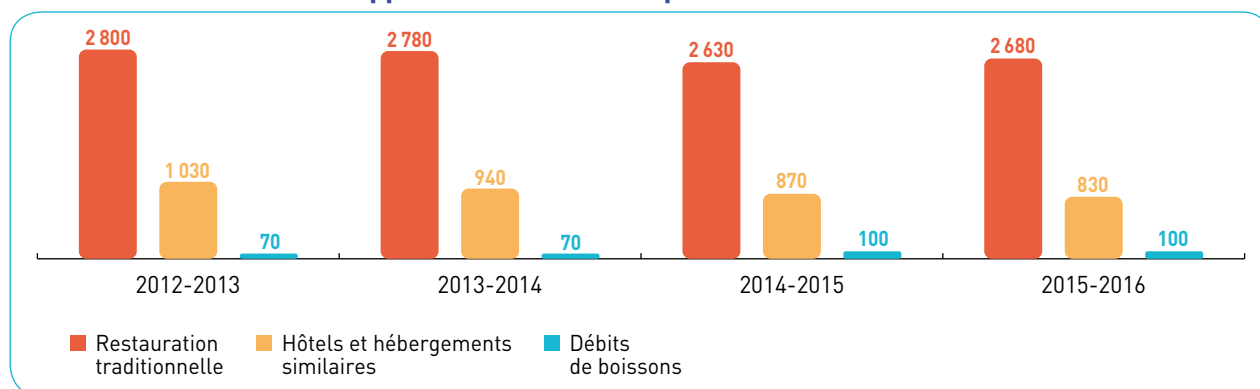
Source : ACOSS-URSSAF. *Champ :* emplois salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). *Base :* ensemble des établissements de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). *Traitement :* ISM.

FORMATION D'APPRENTIS

Malgré le développement des emplois, le nombre total d'apprentis formés dans les entreprises de ces secteurs

est en baisse de 8 % entre 2012 et 2015, un recul identique à celui qui est observé au plan national.

Évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. *Champ :* ensemble des entreprises de l'hôtellerie-restauration (hors 5610C). *Traitement :* ISM.

L'apprentissage est moins développé dans ces activités qu'au plan national : dans l'hôtellerie, le taux de pénétration est de 19 apprentis pour 100 entreprises, dans la restauration traditionnelle de 18 apprentis pour 100 entreprises (l'apprentissage est très limité dans les

débits de boissons). Globalement, le taux de renouvellement des emplois salariés par les sortants de formation (scolaire et apprentissage) est très faible, ce qui explique en partie les tensions observées sur le marché du travail.

Taux de pénétration de l'apprentissage (ratio apprentis/entreprises actives du secteur)

	AUVERGNE- RHÔNE-ALPES	FRANCE
Hôtels et hébergements	19 %	26 %
Restauration traditionnelle	18 %	21 %
Débites de boissons	2 %	3 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et INSEE, dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

Taux de renouvellement en 2015 (ratio élèves-apprentis sortants/emplois salariés)

	AUVERGNE- RHÔNE-ALPES	FRANCE
Restaurant (CAP)	1 %	1 %
Cuisine (CAP)	2 %	2 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et DADS 2015. Traitement ISM.

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le stock des demandeurs d'emploi dans ces métiers n'est pas négligeable et il a augmenté entre 2012 et 2015. Il témoigne sans doute d'une forte rotation des emplois dans ces métiers. Rapporté au nombre de

salariés en poste dans ces métiers, son poids demeure néanmoins modéré (<15 %) et inférieur au taux national, sans doute en raison des besoins générés par la rotation et la création d'emplois dans ces métiers.

Poids des demandeurs d'emploi (ratio demandeurs d'emploi/emplois salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2012	2015	2012	2015
G1803 Service en restauration	8 %	10 %	10 %	12 %
G1602 Personnel de cuisine	8 %	11 %	11 %	14 %
G1703 Réception en hôtellerie	2 %	3 %	3 %	3 %

Sources : Pôle Emploi - Dares. Champ : demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre de l'année. DADS 2015. Traitement ISM.

Selon l'enquête Besoins de Main-d'Œuvre de Pôle Emploi, les difficultés de recrutement pour les postes de cuisiniers (58 %) et de serveurs en restauration (49 %) se situent au-delà de la moyenne des familles professionnelles (40 %). Les taux reculent entre 2013 et 2017, montrant

une petite baisse des tensions sur le marché du travail. Le marché demeure toutefois tendu, notamment pour les emplois de cuisiniers. Pour le fluidifier, il semble nécessaire de poursuivre l'effort de formation initiale, tout en améliorant l'employabilité des demandeurs d'emploi.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles (base : TPE de moins de 20 salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2013	2017	2013	2017
S2Z61 Serveurs de cafés, de restaurants	52 %	49 %	50 %	45 %
S1Z40 Cuisiniers	63 %	58 %	67 %	56 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO. Traitement ISM. Attention : les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

DESSERTE TERRITORIALE

Le tissu d'entreprises de l'hôtellerie-restauration est très dense en Auvergne-Rhône-Alpes (311 entreprises pour 100 000 habitants, contre 267 au plan national). Comme pour l'alimentation, les plus fortes densités

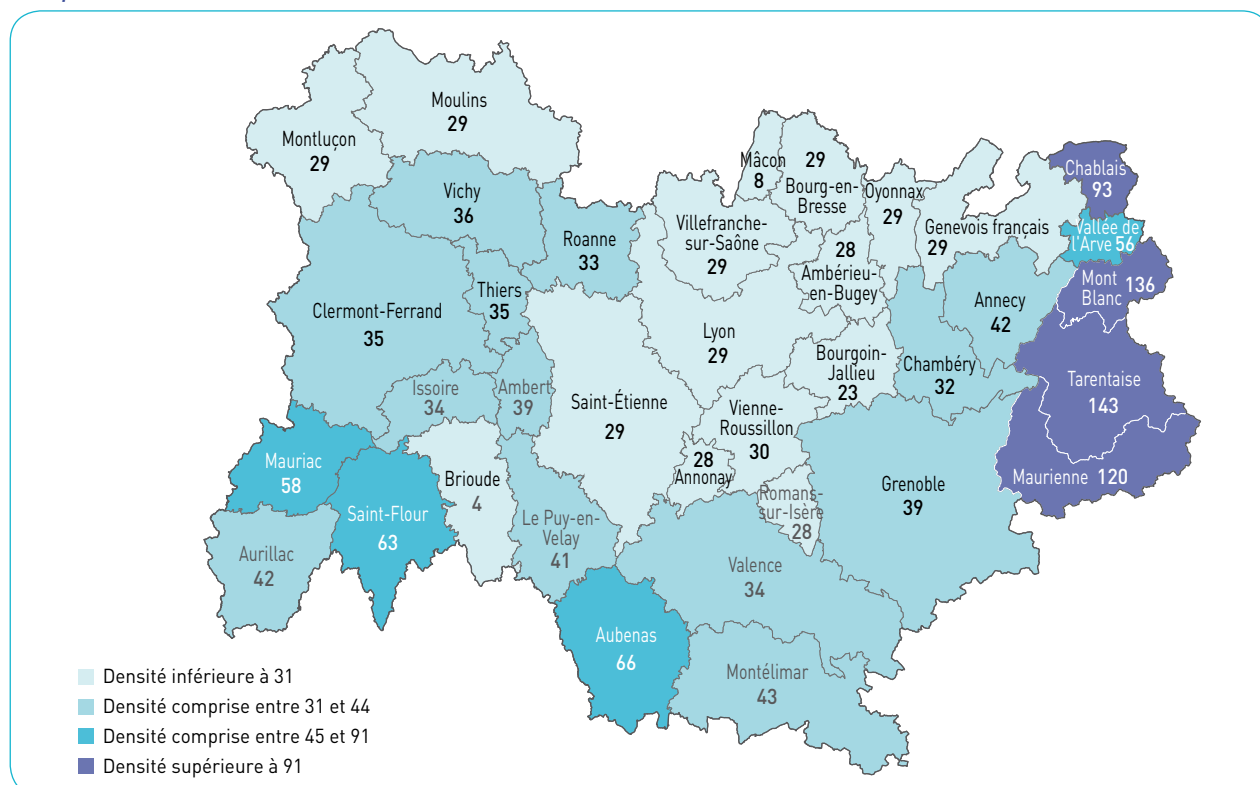
sont constatées à nouveau au Sud, dans les zones d'emploi de Mauriac et de Saint-Flour, et à l'Est, dans les zones d'emploi de La Maurienne, La Tarentaise, du Mont Blanc et du Chablais.

Densité sectorielle pour 100 000 habitants

	Hôtels et hébergements similaires	Restauration traditionnelle	Débites de boissons	Hôtellerie-restauration
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	54,0	192,9	64,2	311,1
FRANCE	40,6	169,6	56,7	266,9

Sources : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (ensemble des entreprises) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

Densité des entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)



Sources : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (ensemble des entreprises) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

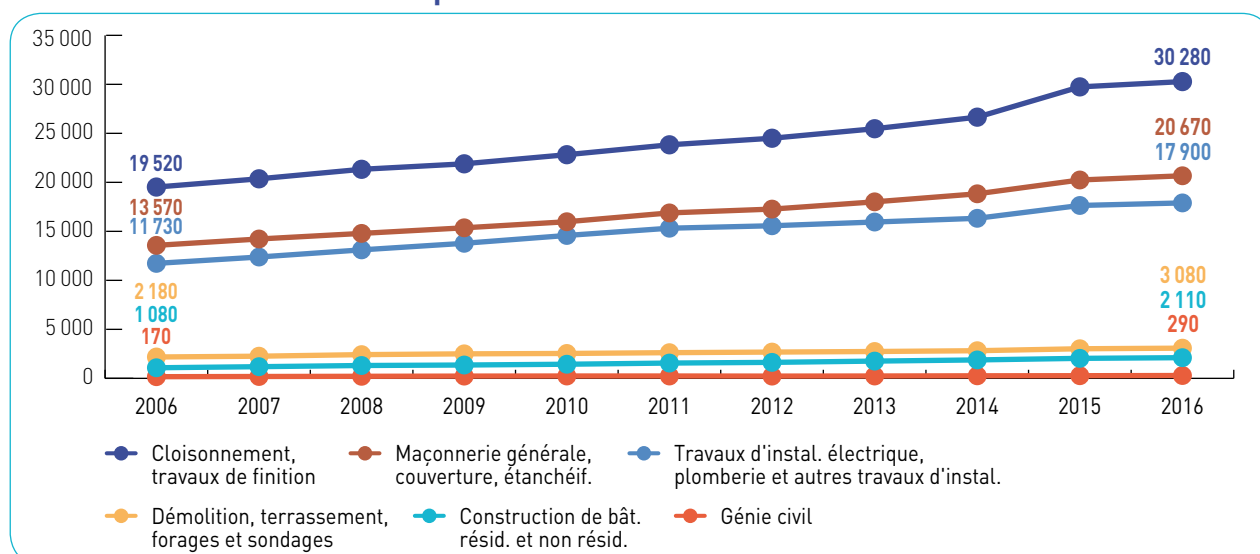
23 Artisanat du Bâtiment et des Travaux Publics

ÉVOLUTION DU TISSU D'ENTREPRISES

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a vu son nombre d'entreprises augmenter de moitié entre 2006

et 2016 (+60 % en moyenne nationale). Cette croissance a concerné tous les secteurs d'activité du BTP.

Évolution du nombre d'entreprises du secteur de l'artisanat du BTP



Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés du secteur. Traitement ISM.

La densification du tissu du secteur du BTP s'explique en partie par l'installation de nombreux micro-entrepreneurs dans ces activités à compter de 2009, notamment dans l'aménagement paysager : en 2016, les entrepreneurs y exercent majoritairement sous régime

micro-entrepreneur (71 % contre 54 % en moyenne nationale). Les taux de la région sont proches des taux nationaux. Cette montée de l'auto-emploi s'accompagne d'une diminution des emplois salariés.

Part des micro-entrepreneurs parmi les non-salariés en 2016

	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Couverture et charpente	22 %	27 %
Construction de bâtiments et maçonnerie	32 %	35 %
Aménagements paysagers	71 %	54 %
Travaux publics	27 %	28 %
Travaux de menuiserie métallique, serrurerie	26 %	27 %
Plâtrerie, revêtement des sols et des murs, peinture, vitrerie	41 %	45 %
Plomberie	26 %	30 %
Menuiserie et agencement	29 %	32 %
Équipements électriques	30 %	34 %

Source : RSI 2016, indépendants cotisants au RSI et administrativement actifs. Traitement ISM.

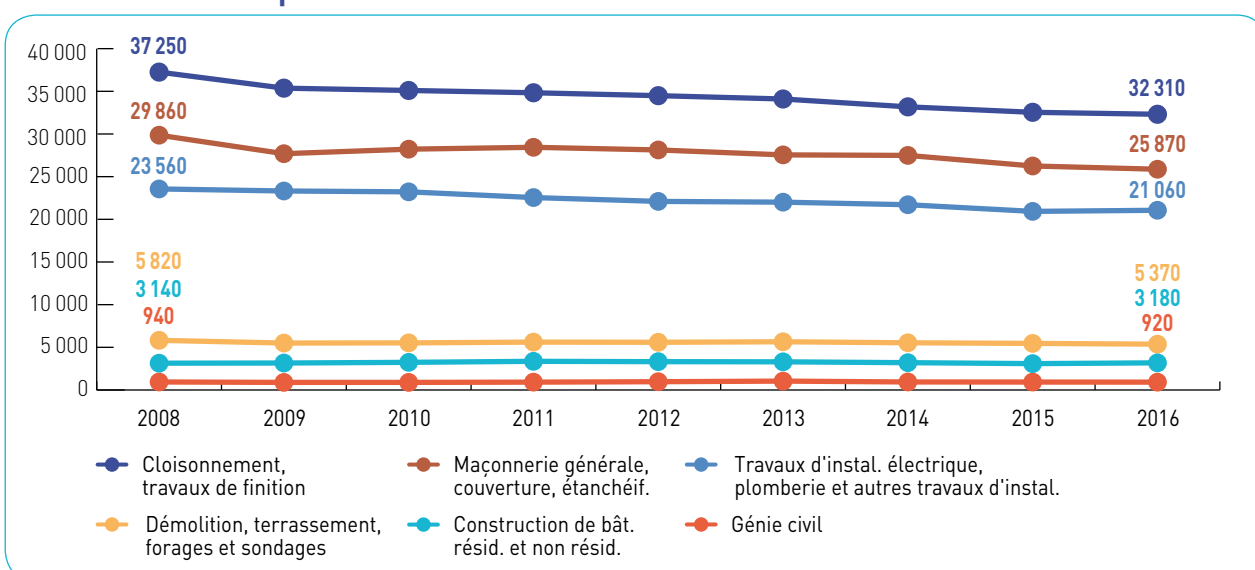
V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

EMPLOIS SALARIÉS

L'emploi salarié dans l'artisanat du bâtiment et des travaux publics suit la tendance nationale et diminue de 8 % entre 2009 et 2016, alors que le nombre d'entreprises augmente sur la même période. Le nombre de

salariés dans les activités du génie civil augmente plus modestement (4 %). Il se maintient dans les activités de la construction de bâtiments.

Évolution de l'emploi salarié dans les établissements du secteur de l'artisanat du BTP

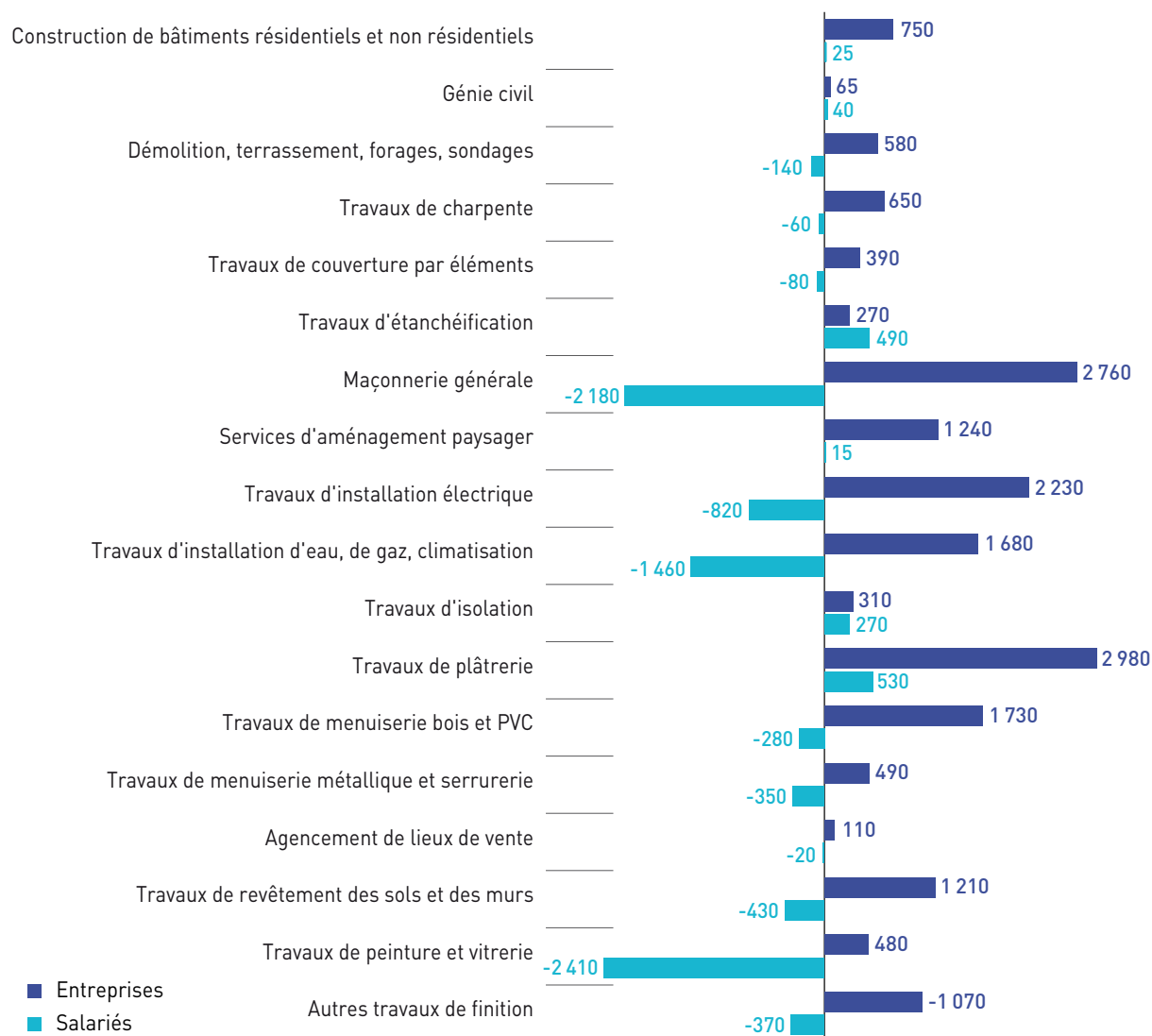


Source : ACOSS-URSSAF. **Champ :** emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). **Traitement :** ISM.

Entre 2009 et 2016, les principaux secteurs créateurs d'entreprises (en volume) perdent des emplois salariés, comme la maçonnerie générale : +2 759 entreprises, -2 175 emplois salariés. Seules les activités de travaux de

plâtrerie et d'étanchéification affichent un solde positif en matière de création d'entreprises et d'emplois salariés (respectivement +527 et +486 emplois salariés).

Évolution du nombre d'entreprises et des emplois salariés entre 2009 et 2016



Sources : INSEE, dénombrement des entreprises (entreprises de moins de 20 salariés) - ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés en fin de période, hors apprentis et stagiaires. Traitement ISM.

DESSERTE TERRITORIALE

L'artisanat du BTP en Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par des densités supérieures à la moyenne nationale, notamment dans les activités de plâtrerie, revêtement des

sols, peinture et vitrerie (233 entreprises pour 100 000 habitants contre 191 en France). Seules les activités de construction de bâtiments sont sous-représentées.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Densité pour 100 000 habitants

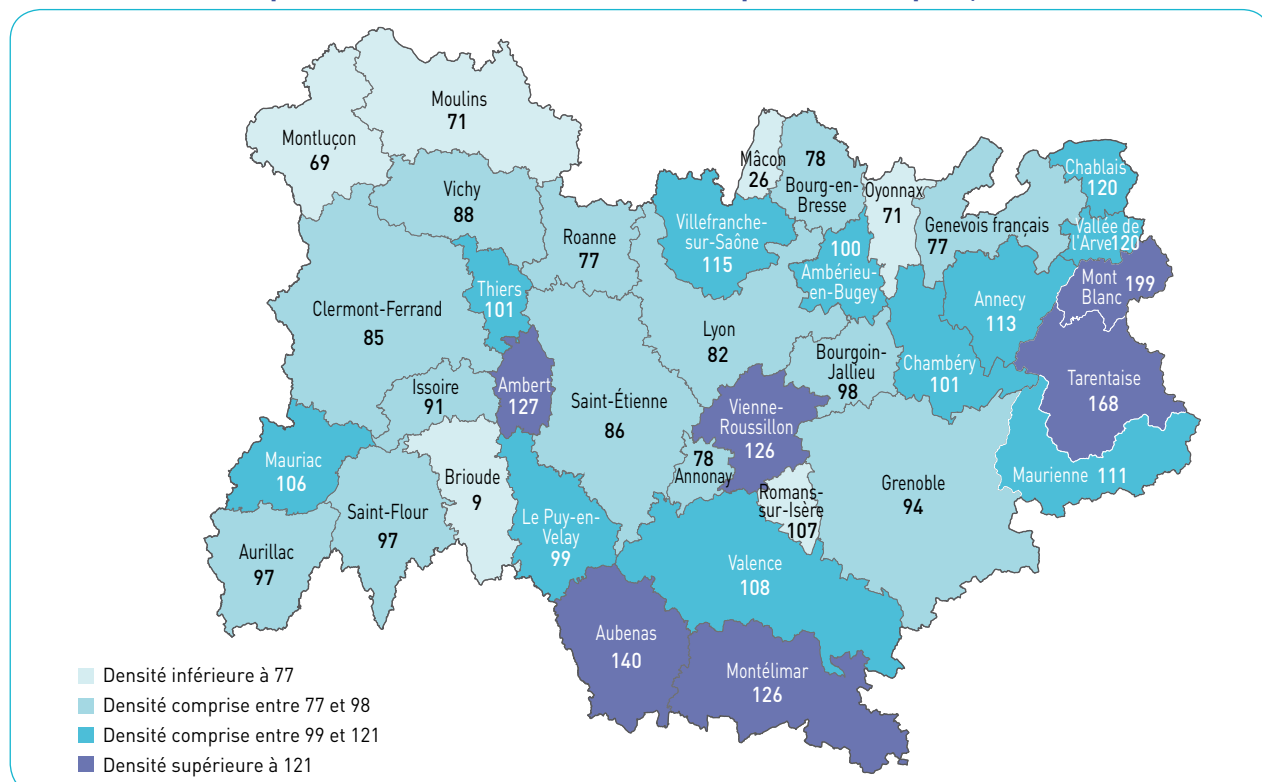
	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Couverture et charpente	45	45
Construction de bâtiments et maçonnerie	186	233
Aménagements paysagers	60	57
Travaux publics	43	39
Travaux de menuiserie métallique, serrurerie	30	26
Plâtrerie, revêtement des sols et des murs, peinture, vitrerie	233	191
Plomberie	111	99
Menuiserie et agencement	97	82
Équipements électriques	112	102

Source : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (entreprises de moins de 20 salariés) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

Le tissu est plus dense dans les zones d'emploi au Sud du territoire (Aubenas, Montélimar) et à l'Est (zones d'emploi du Mont-Blanc, La Tarentaise). À l'inverse, les

zones d'emploi du nord-ouest (notamment Montluçon Moulins) sont moins bien pourvues.

Densité des entreprises du secteur de l'artisanat du BTP par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)



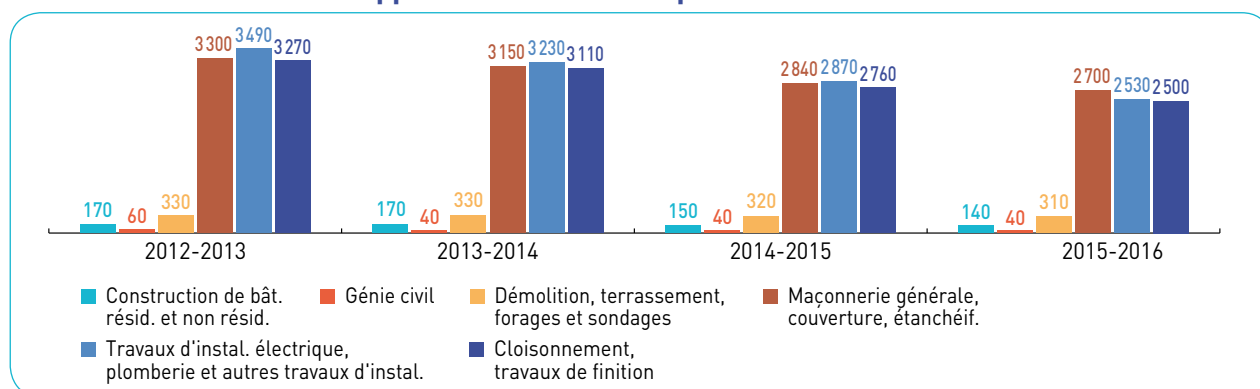
Sources : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (entreprises de moins de 20 salariés) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

FORMATION D'APPRENTIS

Le nombre d'apprentis est en baisse depuis 2012 dans les entreprises artisanales du BTP : les effectifs formés ont chuté de 22 % entre l'année scolaire 2012-2013

et 2015-2016 (-25 % en France). Cette baisse est générale à l'ensemble des secteurs du BTP.

Évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises du secteur du BTP



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. Champ : entreprises du secteur (entreprises de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

En volume, les apprentis sont plus nombreux dans les activités du bâtiment (maçonnerie générale, travaux d'installation et de finition). Mais si l'on rapporte les effectifs d'apprentis formés au nombre d'entreprises actives, le taux de pénétration de l'apprentissage apparaît plus répandu dans les entreprises d'aménagement paysager (22 apprentis pour 100 entreprises du secteur),

dans les entreprises du génie civil (15 %) et des travaux d'installation électrique, plomberie (14 %). Les taux de pénétration de la région sont plus élevés que les taux nationaux. En revanche, le renouvellement des emplois par les sortants de formation (apprentis et élèves) est similaire à la moyenne nationale.

Taux de pénétration de l'apprentissage (ratio apprentis/entreprises actives du secteur)

	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Construction de bât.s résid. et non résid.	7 %	5 %
Génie civil	15 %	11 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	10 %	6 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéif.	11 %	9 %
Travaux d'instal. élect., plomberie et autres travaux d'instal.	14 %	12 %
Cloisonnement, travaux de finition	8 %	7 %
Aménagement paysager	22 %	20 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et INSEE, dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

Taux de renouvellement en 2015 (ratio élèves-apprentis sortants/emplois salariés)

	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Aménag. paysagers (BTSA, BacProAg, BPAG)	13 %	11 %
Maçon (CAP et BP)	2 %	2 %
Menuisier fab. de menuis., mobilier et agenc. (CAP)	3 %	2 %
Instal. sanitaire (CAP)	1 %	2 %
Prép. et réalis. d'ouvrages électriques (CAP)	2 %	2 %
Serrurier métallier (CAP)	3 %	3 %
Peintre applicateur de revet. (CAP)	1 %	1 %
Conducteur d'engins : tp et carrières (CAP)	0 %	0 %
Charpentier bois (CAP - BP)	3 %	1 %
Couvreur (CAP)	1 %	2 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et DADS 2015. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les recrutements sont jugés plus difficiles dans ces métiers que dans l'ensemble des familles professionnelles (le taux moyen est de 40 % en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017), à l'exception des ouvriers des travaux publics. Les difficultés sont plus importantes dans les métiers de

couvreurs, de plombiers/chauffagistes ainsi que pour les charpentiers et les électriciens. Les métiers du bâtiment et des travaux publics sont clairement en tension : le renouvellement par la formation initiale est relativement faible et les entreprises estiment les recrutements difficiles.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles (base : TPE de moins de 20 salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2013	2017	2013	2017
B2Z43 Charpentiers (bois)	71 %	67 %	68 %	82 %
B2Z42 Charpentiers (métal)	40 %	57 %	70 %	81 %
B2Z44 Couvreurs, couvreurs zingueurs qual.	84 %	68 %	75 %	76 %
B4Z43 Électriciens du bâtiment	75 %	67 %	70 %	64 %
B4Z41 Plombiers, chauffagistes	77 %	68 %	65 %	61 %
B4Z44 Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	78 %	59 %	62 %	57 %
A1Z41 Jardiniers salariés, paysagistes	64 %	66 %	59 %	53 %
B2Z40 Maçons, plâtriers, carreleurs, etc. (ouvriers qual.)	68 %	53 %	52 %	49 %
B4Z42 Menuisiers et ouvriers qual. de l'agencement et de l'isolation	68 %	59 %	52 %	49 %
B1Z40 Ouvriers qual. des trav. publics, du béton et de l'extraction	82 %	34 %	60 %	49 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Concernant les demandeurs d'emploi, leur poids rapporté aux salariés en poste dans les métiers concernés est moins élevé en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France. L'activité d'entretien des espaces verts est la

seule activité où le nombre de demandeurs d'emploi est supérieur au nombre de salariés en poste. À l'inverse, les ratios sont particulièrement faibles dans les travaux de couverture et les travaux publics.

Poids des demandeurs d'emploi (ratio demandeurs d'emploi/emplois salariés*)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2012	2015	2012	2015
A1203 Entretien des espaces verts	101%	110%	172%	181%
F1703 Maçonnerie	15%	21%	17%	23%
F1604 Montage d'agencements	15%	19%	15%	20%
F1607 Pose de fermetures menuisées	16%	22%	22%	29%
F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques	14%	17%	18%	22%
F1602 Électricité du bâtiment	16%	20%	20%	24%
F1606 Peinture en bâtiment	15%	20%	20%	26%
F1302 Conduite d'engins de terrassement et de carrière	0%	9%	10%	12%
F1610 Pose et restauration de couvertures	4%	6%	9%	12%

Sources : Pôle Emploi - Dares. Champ : demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre de l'année. DADS 2015. Traitement ISM. (*) Les emplois salariés comptabilisés dans ce ratio intègrent les principaux secteurs d'emploi connexes.

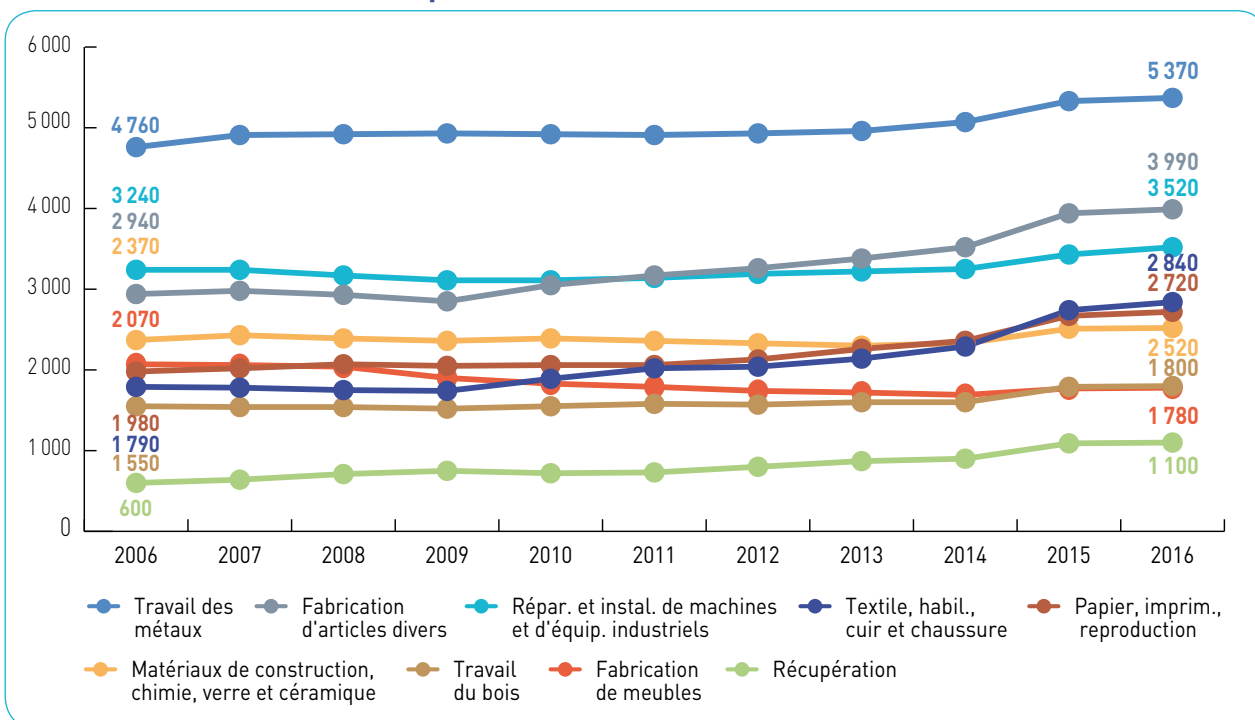
24 Artisanat de Fabrication

ÉVOLUTION DU TISSU D'ENTREPRISES

Les entreprises artisanales du secteur de la fabrication ont un nombre en évolution de +20 % entre 2006 et 2016 (+25 % en France). Cette hausse concerne

l'ensemble des secteurs d'activités, à l'exception de la fabrication de meubles (-14 %).

Évolution du nombre d'entreprises artisanales du secteur de la fabrication



Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés du secteur. Traitement ISM.

La progression du nombre d'entreprises s'est accélérée en 2009 avec la mise en place du régime micro-entrepreneur, notamment dans les activités du textile-habillement et de fabrication d'articles divers.

En effet, une part importante des artisans du secteur de la fabrication ont opté pour ce régime : dans les secteurs du textile/habillement (71 % des indépendants

sont des micro-entrepreneurs); cette part est de 53 % dans l'imprimerie-reproduction et de 51 % dans la fabrication/réparation de produits électroniques. Dans la fabrication d'articles divers, la croissance du nombre d'entreprises est portée par la bijouterie-joaillerie (71 % de micro-entrepreneurs), notamment la fabrication de bijoux fantaisie.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants en 2016

	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Bijouterie, joaillerie, horlogerie	71 %	73 %
Textile, habillement	71 %	73 %
Papier, imprimerie, reproduction	53 %	53 %
Fabrication et réparation de produits électroniques	51 %	54 %
Travail du bois et fabrication de meubles	39 %	44 %
Cuir, chaussure et cordonnerie	36 %	34 %
Travail des métaux, rép. et installation de machines et d'équip. industriels	23 %	25 %
Plasturgie	16 %	18 %
Prothèses dentaires	6 %	9 %

Source : RSI, cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre (vision avril 2017) dans le secteur de l'artisanat de fabrication. Traitement ISM.

DESSERTE TERRITORIALE

La densité des entreprises artisanales de fabrication est plus élevée que la moyenne nationale dans les activités de travail des métaux et la réparation et installation de machines et d'équipements industriels (114 entreprises

pour 100 000 habitants contre 79 au plan national). C'est également le cas pour les activités du travail du bois, de la fabrication de meubles et la plasturgie.

Densité pour 100 000 habitants en 2016

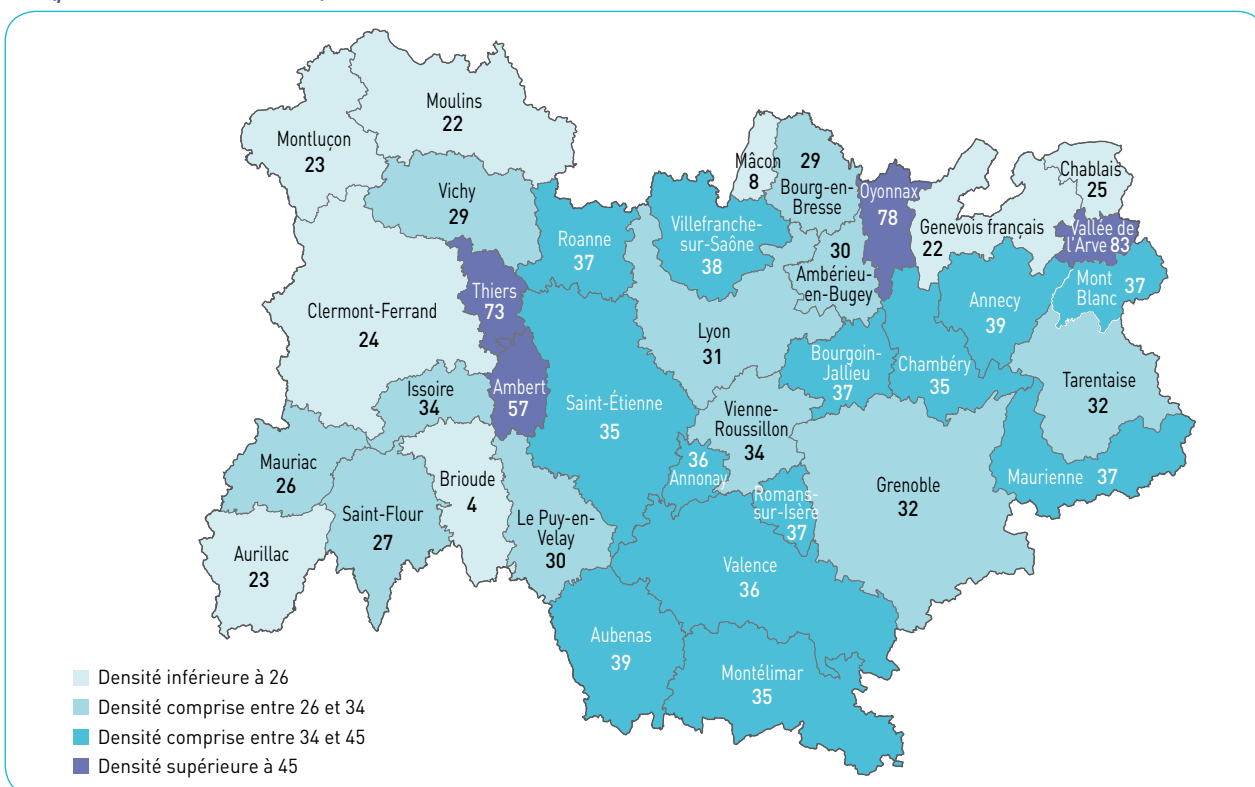
	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Travail des métaux, réparation et installation de machines et d'équipements industriels	114	79
Travail du bois et fabrication de meubles	51	41
Textile, habillement	32	33
Fabrication et réparation de produits électroniques	35	32
Papier, imprimerie, reproduction	32	29
Bijouterie, joaillerie, horlogerie	16	16
Prothèses dentaires	12	11
Cuir, chaussure et cordonnerie	10	10
Plasturgie	9	5

Source : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (entreprises de moins de 20 salariés) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

Le tissu des entreprises artisanales de fabrication est plus dense dans les zones d'emploi de Thiers, Ambert, Le Genevois-Oyonnax et la Vallée de l'Arve. Les activi-

tés de fabrication sont moins implantées dans l'ouest de la région, en Auvergne.

Densité des entreprises du secteur de l'artisanat de fabrication par zone d'emploi en 2016 (pour 10 000 habitants)



Source : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (entreprises de moins de 20 salariés) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

EMPLOIS SALARIÉS

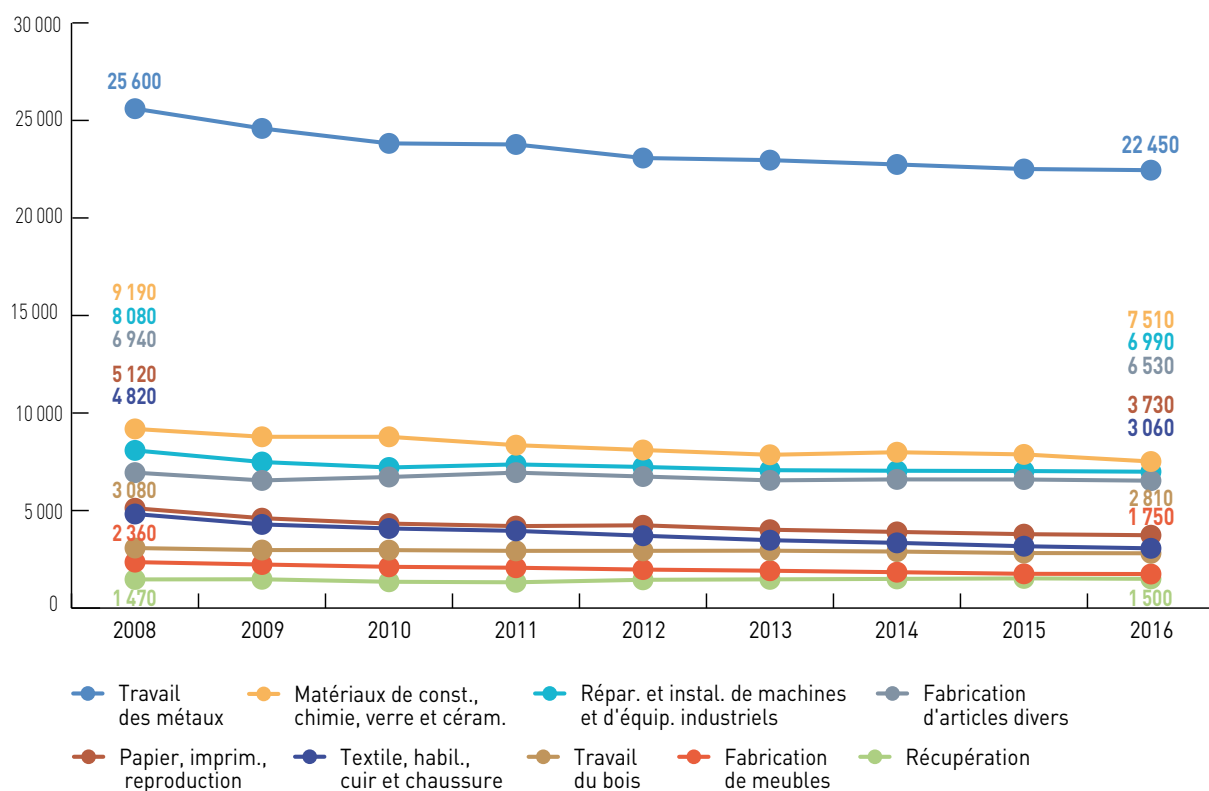
Comme dans le secteur du BTP, la progression du nombre d'entreprises artisanales n'a pas conduit à la création d'emplois salariés, bien au contraire : l'auto-emploi tend à se substituer aux petites unités de production, ce que traduit la baisse des emplois salariés dans ces activités. Leur nombre a en effet diminué de 11 % entre 2009 et 2016 (-13 % en France). Tous les secteurs de la fabrication sont touchés, à l'exception de la niche des activités de récupération dont les emplois salariés progressent de +2 % sur la période, essentiellement à travers la bonne dynamique des entreprises artisanales

de dépollution et de la gestion des déchets (+171 %). Le secteur des fabrications d'articles divers maintient son niveau d'emploi salarié grâce à certaines activités en essor (fabrication d'articles de sport, d'appareils ménagers, d'équipements médicaux).

À noter : les entreprises artisanales du travail des métaux pèsent plus de 22 000 emplois salariés. Il s'agit de loin du principal secteur employeur de l'artisanat de fabrication.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du secteur de l'artisanat de la fabrication



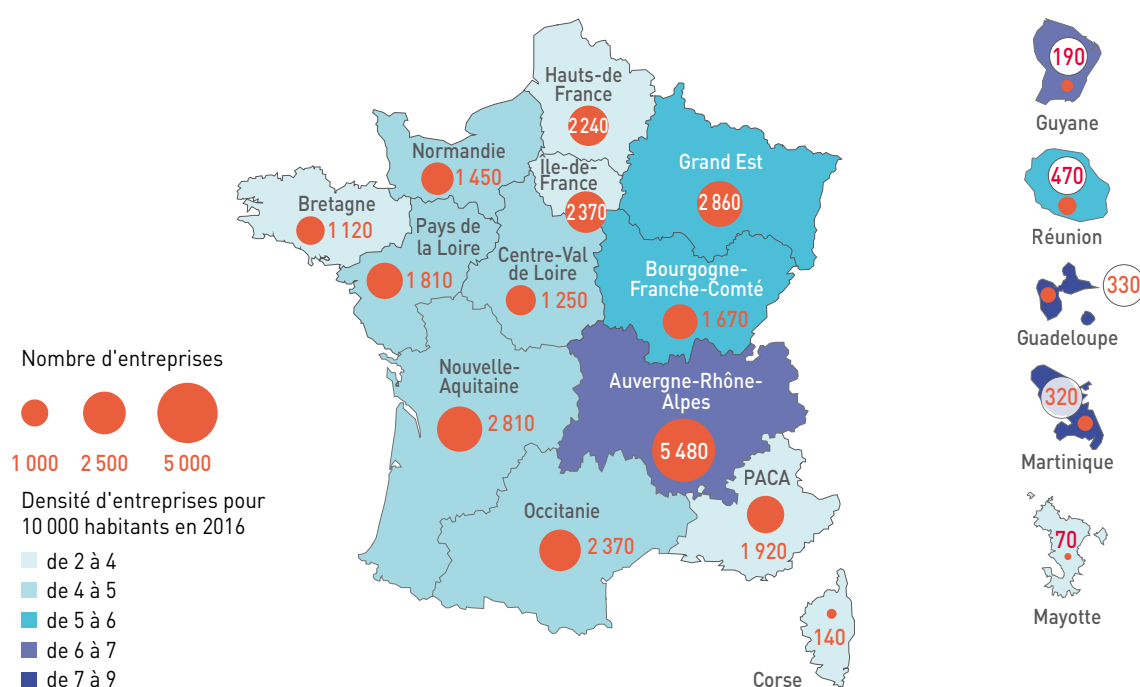
Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Traitement ISM.

ZOOM sur l'artisanat de sous-traitance industrielle

Au niveau national, l'artisanat de sous-traitance industrielle a suivi la trajectoire globale de l'artisanat de fabrication : baisse de l'emploi salarié et hausse du nombre d'entreprises. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de métropole pour la sous-traitance industrielle, avec 5 480 entreprises et 21 220 emplois salariés. Le département de l'Ain

détient la densité la plus élevée au plan national (95 entreprises pour 100 000 habitants). Certains territoires de la région sont spécialisés dans une activité : l'Ain dans le plastique et la fabrication de moules et modèles, la Haute-Savoie dans le décolletage, la Loire et le Rhône dans la mécanique industrielle et le traitement des métaux.

Nombre d'entreprises artisanales de sous-traitance industrielle en 2016 et densité par rapport à la population



Source : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

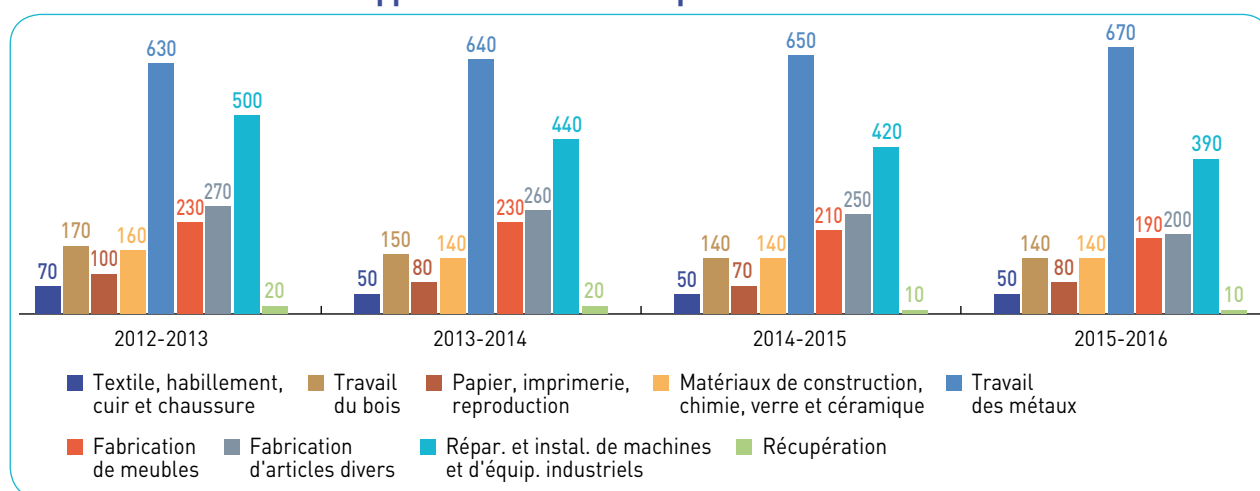
V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

FORMATION D'APPRENTIS

Tout comme l'emploi salarié, le nombre d'apprentis dans les entreprises artisanales de la fabrication est en baisse de 13 % entre 2012 et 2015 (-14 % en France). L'apprentissage est peu développé dans les activités de fabrication, avec un taux de pénétration de 7 apprentis

pour 100 entreprises. Cette baisse du nombre d'apprentis concerne l'ensemble des secteurs, à l'exception des activités du travail des métaux, dont le nombre d'apprentis progresse de 7 %.

Évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises du secteur de la fabrication



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. Champ : entreprises du secteur (entreprises de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

Le faible recours à l'apprentissage n'est compensé que partiellement par la filière scolaire de la formation professionnelle comme le montrent les taux de renouvel-

lement des emplois par la formation initiale : le nombre d'élèves et d'apprentis sortants est en effet généralement inférieur à 5 % des postes occupés par les actifs.

Taux de pénétration de l'apprentissage en 2015-2016
(ratio apprentis/entreprises actives du secteur)

	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	FRANCE
Textile, habillement, cuir et chaussure	2 %	1 %
Travail du bois	8 %	6 %
Papier, imprimerie, reproduction	3 %	3 %
Mat. de construction, chimie, verre et céramique	6 %	5 %
Travail des métaux	13 %	14 %
Fabrication de meubles	10 %	8 %
Fabrication d'articles divers	5 %	5 %
Répar. et instal. de machines et d'équip. indust.	11 %	10 %
Récupération	1 %	1 %
Plasturgie	8 %	7 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et INSEE, dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

Taux de renouvellement en 2015
(ratio élèves-apprentis sortants/emplois salariés)

	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	FRANCE
Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie (CAP)	5 %	5 %
Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (CAP)	3 %	3 %
Prothésiste dentaire (BTM)	<1 %	1 %
Électrotechnique, énergie, équipements communicants (BacPro)	4 %	6 %
Métiers de la mode-vêtements (BTS)	1 %	1 %
Plastiques et composites (BacPro)	<1 %	<1 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et DADS 2015. Traitement ISM.

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Conséquence du faible renouvellement des emplois par la formation initiale, les employeurs rencontrent des difficultés de recrutement importantes dans ces métiers (à l'exception des ouvriers de l'impression), alors que le taux de difficulté moyen en région pour

l'ensemble des familles professionnelles est de 40 %. Les difficultés sont notamment aiguës pour l'embauche des chaudronniers/tôliers et des ouvriers du textile et du cuir en Auvergne-Rhône-Alpes.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles (base : TPE de moins de 20 salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2013	2017	2013	2017
F3Z41 Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	78 %	65 %	69 %	59 %
D2Z40 Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons qualifiés	87 %	71 %	75 %	69 %
V3Z71 Spécialistes de l'appareillage médicale	62 %	58 %	53 %	55 %
F4Z41 Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques	73 %	37 %	69 %	52 %
E1Z41 Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	69 %	48 %	48 %	48 %
C1Z40 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	36 %	41 %	42 %	51 %
F1Z40 Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile, du cuir	69 %	70 %	54 %	62 %
E1Z41 Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	69 %	48 %	48 %	48 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Le poids des demandeurs d'emploi au regard des emplois salariés se situe également à un niveau relativement peu élevé (<10 %, sauf dans la réalisation

d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie), ce qui confirme les fortes tensions sur le marché de l'emploi dans ces activités.

Poids des demandeurs d'emploi (ratio demandeurs d'emploi/emplois salariés*)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2012	2015	2012	2015
B1603 Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie	14 %	18 %	16 %	20 %
H2401 Assemblage-montage d'articles en cuir, peaux	5 %	5 %	4 %	4 %
H2903 Conduite d'équipements d'usinage	2 %	2 %	1 %	2 %
J1410 Prothèses dentaires	2 %	2 %	5 %	6 %
E1301 Conduite de machines d'impression	3 %	4 %	3 %	4 %
E1306 Préresse	2 %	3 %	3 %	5 %
H2909 Montage assemblage mécanique	11 %	11 %	16 %	16 %
H2402 Assemblage-montage de vêtements et produits textiles	5 %	6 %	8 %	9 %
H3203 Fabrication de pièces en matériaux composites	<1 %	<1 %	1 %	1 %

Sources : Pôle Emploi - Dares. Champ : demandeurs d'emploi inscrits au 31/12 de l'année. DADS 2015. Traitement ISM. * Les emplois salariés comptabilisés dans ce ratio intègrent les principaux secteurs d'emploi connexes.

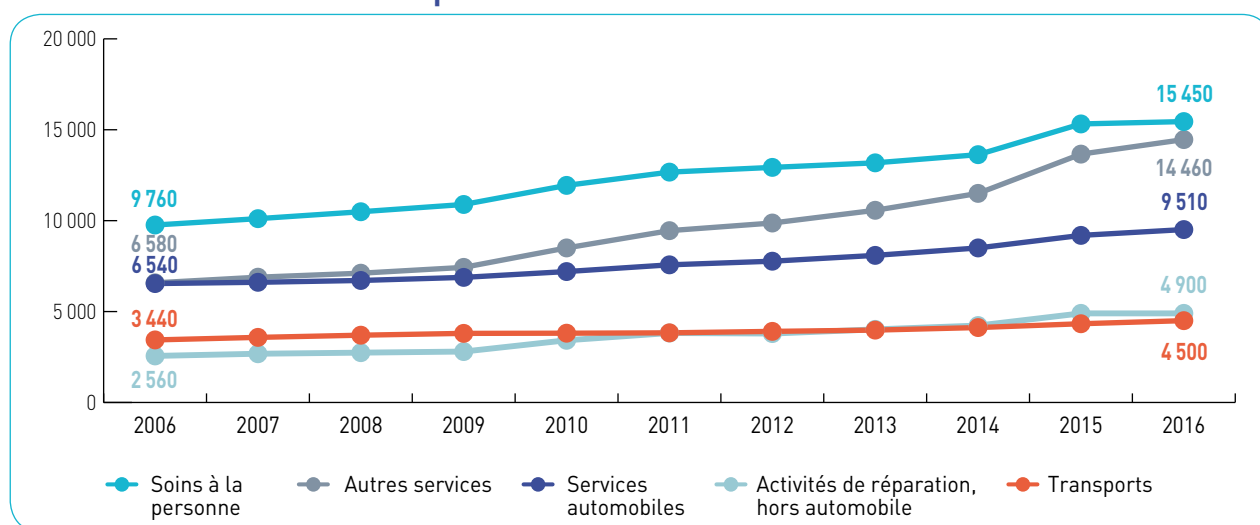
25 Artisanat des Services

ÉVOLUTION DU TISSU D'ENTREPRISES

Le nombre d'entreprises dans l'artisanat de services a fortement augmenté ces dix dernières années, entre 2006 et 2016 : +69 % (+74 % en France). Il s'agit donc, avec celle du BTP, de la famille d'activité de l'artisanat bénéficiant de la plus forte dynamique. Le

nombre d'entreprises progresse dans tous les secteurs. Ce sont les services divers qui sont le plus en croissance, avec notamment les activités de photographie (+187 %) ou encore l'activité de nettoyage courant des bâtiments (+252 %)

Évolution du nombre d'entreprises de l'artisanat des services



Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises (entreprises de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

Comme pour les secteurs du BTP et de la fabrication, cette progression du nombre d'entreprises trouve une explication dans la forte dynamique d'installation de micro-entrepreneurs dans ces activités. La part de

micro-entrepreneurs parmi les indépendants est ainsi de 66 % dans les activités de nettoyage et de 54 % dans les soins de beauté.

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants en 2016

	Services de nettoyage	Soins de beauté	Coiffure	Services automobiles	Transports	Blanchisserie, teinturerie	Fleuristerie
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	66 %	54 %	27 %	24 %	16 %	16 %	11 %
FRANCE	69 %	57 %	29 %	27 %	21 %	15 %	14 %

Source : RSI, cotisants micro-entrepreneurs actifs administrativement au 31 décembre (vision avril 2017) dans le secteur de l'artisanat des services. Traitement ISM.

DESSERTE TERRITORIALE

La desserte territoriale des activités de services varie selon les secteurs en Auvergne-Rhône-Alpes. Certaines activités sont très présentes dans la région : les services de nettoyage (92 entreprises pour 100 000 habitants contre 70 en moyenne nationale). Les activités de

coiffure et de services automobiles ont également une forte densité, supérieure à la moyenne française. En revanche, les activités de transports ont une densité moindre qu'au niveau national.

Densité pour 100 000 habitants

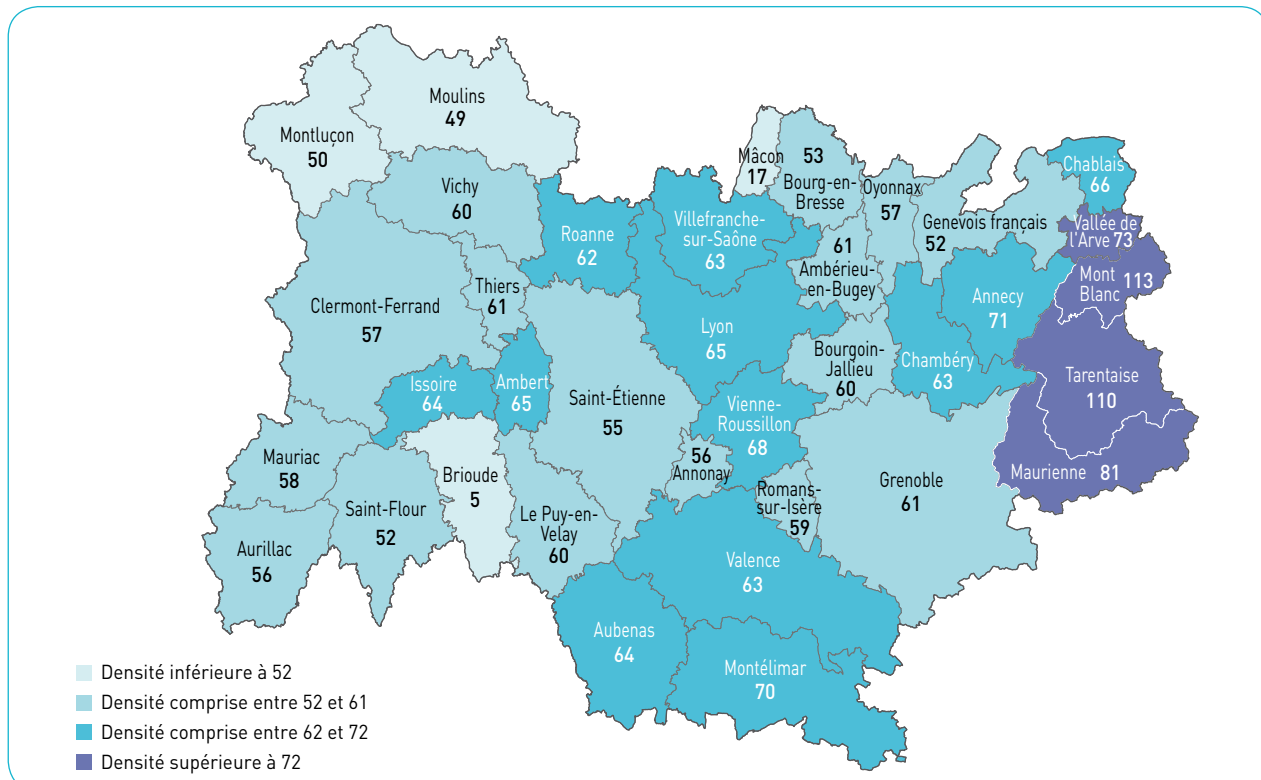
	Coiffure	Services automobiles	Transports	Services de nettoyage	Soins de beauté	Fleuristerie	Blanchisserie, teinturerie
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	130,3	121,6	57,5	91,5	67,2	22,8	12,6
FRANCE	125	103,1	77,6	70,3	63,3	24,4	13,7

Sources : INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016 (entreprises de moins de 20 salariés) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

Le secteur des services est davantage implanté dans les zones d'emploi de l'est de la région, la Maurienne, la Tarentaise, le Mont Blanc, la Vallée de l'Arve. Quatre

zones d'emploi sont moins bien loties, Montluçon, Moulins et Mâcon au Nord, Brioude au sud-ouest.

Densité des entreprises du secteur de l'artisanat des services par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)



Sources : INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016 (entreprises de moins de 20 salariés) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

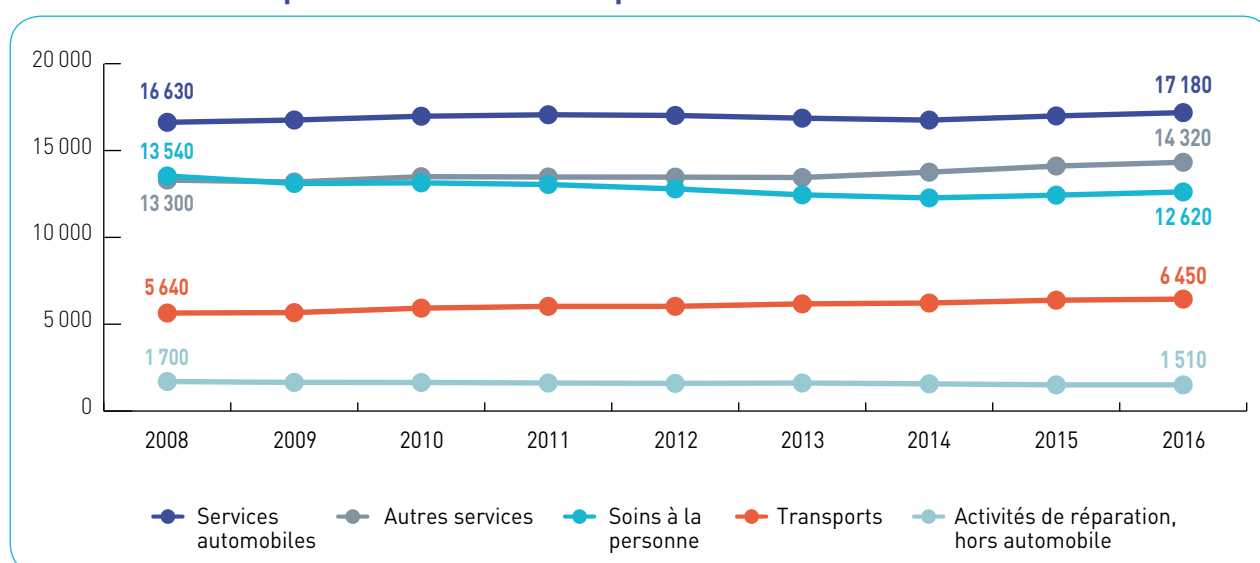
V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

EMPLOIS SALARIÉS

L'emploi salarié est également en hausse dans le secteur des services : +3% entre 2006 et 2016 (+2% en France). Cette progression ne s'applique pas aux activités de réparation (hors automobile) qui perdent 9% de

leurs effectifs sur la période et aux activités de soins à la personne (-4%).

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du secteur des services



Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Traitement ISM.

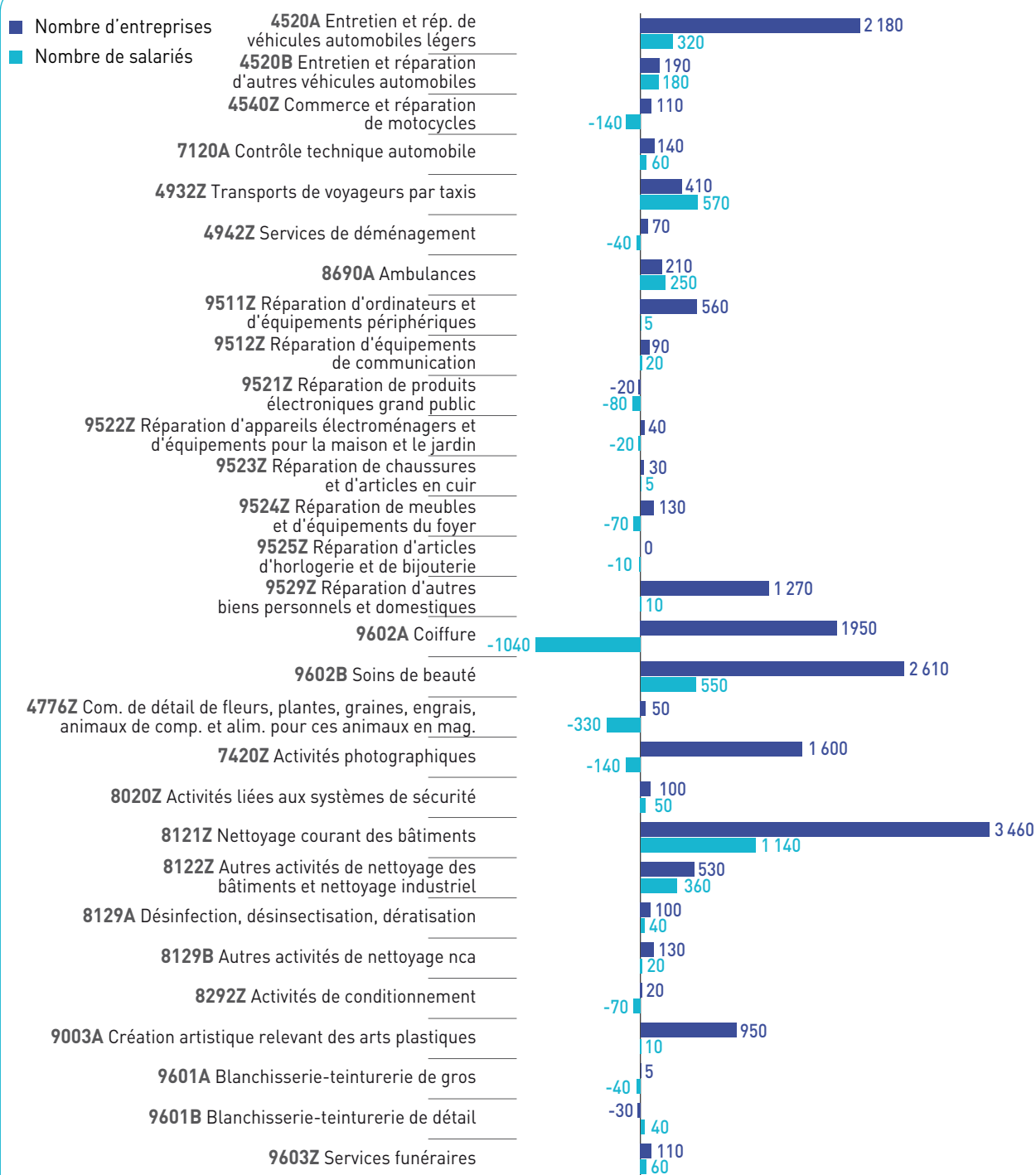
En volume, le nombre d'emplois salariés créés a été le plus important entre 2009 et 2016 dans les activités de nettoyage des bâtiments (+1 500 emplois salariés). Dans certaines activités exercées désormais principalement par des micro-entrepreneurs, la création d'emplois salariés a été nulle, notamment dans les activités de réparation.

Certaines activités de services perdent également des emplois salariés : c'est le cas de la coiffure dont

les effectifs reculent de plus de 1 000 salariés sur la période, alors que le nombre d'entreprises augmente considérablement : +1 950. D'autres secteurs ont suivi ces tendances :

- les activités photographiques (+1 600 entreprises, -140 emplois salariés) ;
- le commerce de fleurs (+50 entreprises, -330 emplois salariés) ;
- la réparation de meubles (+130 entreprises, -70 emplois salariés).

Évolution du nombre d'entreprises et des emplois salariés entre 2009 et 2016



Sources : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés du secteur. ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Traitement ISM.

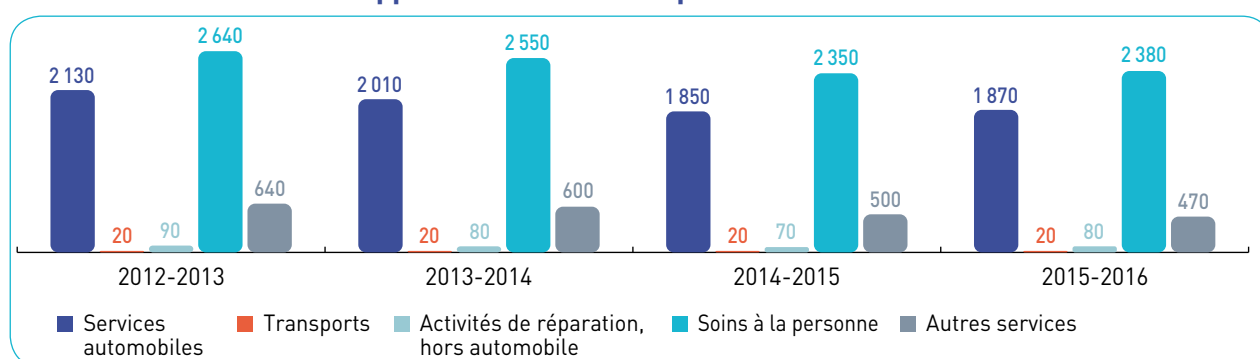
V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

FORMATION D'APPRENTIS

Malgré la hausse des emplois salariés dans certains secteurs, le nombre d'apprentis est en baisse dans les activités de services : -13 % entre 2012 et 2015 (-11 % en France). Le nombre d'apprentis est en perte de vitesse

dans les secteurs des services divers (-25 %), des services automobiles (-12 %) et des soins à la personne (-10 %). La formation d'apprentis dans les activités de réparation et de transports est très faible.

Évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises du secteur des services



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. Champ : entreprises du secteur (entreprises de moins de 20 salariés). Traitement ISM.

L'apprentissage est développé dans la coiffure et les soins de beauté (16 apprentis pour 100 entreprises du secteur) et dans les services automobiles (20 %). La formation d'apprentis est en revanche limitée dans les autres secteurs, notamment dans les transports (taxis/déménagements/ambulances) et dans les activités de

nettoyage, en raison notamment des conditions d'exercice. Le taux de renouvellement des emplois par la formation initiale est faible dans la plupart des métiers, sauf dans l'esthétique/cosmétique/parfumerie (outre les apprentis, de nombreux jeunes sont formés par voie scolaire à ce métier) et dans la coiffure.

Taux de pénétration de l'apprentissage
(ratio apprentis/entreprises actives du secteur)

	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	FRANCE
Services automobiles	20 %	18 %
Transports	<1 %	1 %
Activités de réparation, hors automobile	2 %	1 %
Soins à la personne	16 %	17 %
Autres services	3 %	4 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et INSEE, dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

Taux de renouvellement en 2015
(ratio élèves-apprentis sortants/emplois salariés)

	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	FRANCE
Fleuriste (CAP et BP)	4 %	5 %
Maintenance des véhicules (CAP et Bac Pro)	5 %	6 %
Agent de propreté et d'hygiène (CAP et Bac Pro)	<1 %	<1 %
Déménageur sur véhicule utilitaire léger (CAP)	<1 %	<1 %
Coiffure (CAP et BP)	13 %	12 %
Esthétique, cosmétique, parfumerie (CAP et BP)	18 %	16 %
Métiers du pressing (CAP)	1 %	1 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et DADS 2015. Traitement ISM.

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les taux de recrutements jugés difficiles par les entreprises pour les métiers de services sont également très au-dessus du taux moyen régional (40 % pour l'ensemble des familles professionnelles), à l'exception du métier d'agents d'entretien de locaux. Les recrutements sont particulièrement difficiles à mener dans

les services automobiles (66 % de recrutements difficiles pour les mécaniciens, 77 % pour les carrossiers), même si ce taux tend à diminuer. Les difficultés sont également aiguës pour l'embauche de conducteurs de véhicules légers (78 % de projets de recrutement jugés difficiles).

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles (base : TPE de moins de 20 salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2013	2017	2013	2017
G0B41 Mécaniciens et électroniciens de véhicules	76 %	66 %	76 %	68 %
G0B40 Carrossiers automobiles	90 %	77 %	71 %	82 %
T4Z60 Agents d'entretien de locaux, y compris ATSEM	43 %	43 %	46 %	40 %
J3Z40 Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances, etc.)	76 %	78 %	67 %	60 %
T0Z60 Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	69 %	64 %	61 %	64 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Le poids des demandeurs d'emploi est très élevé dans les soins esthétiques et corporels et dans les activités de nettoyage, ce qui explique les moindres tensions observées dans les recrutements. Ce poids est également important pour les postes de mécanicien automobile ou de coiffeur, ce qui est plus surprenant en raison du

nombre conséquent de demandeurs d'emploi dans ces activités. Pour les métiers de carrossiers, d'ambulanciers ou de déménageurs, le nombre de demandeurs d'emploi est en revanche relativement faible au regard des postes occupés.

Poids des demandeurs d'emploi (ratio demandeurs d'emploi/emplois salariés)

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	2012	2015	2012	2015
D1209 Vente de végétaux	23 %	25 %	26 %	31 %
I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	14 %	17 %	20 %	23 %
I1606 Réparation de carrosserie	6 %	6 %	8 %	9 %
K2204 Nettoyage de locaux	52 %	58 %	55 %	61 %
J1305 Conduite de véhicules sanitaires	10 %	11 %	11 %	12 %
N4102 Conduite de transports de particuliers	8 %	10 %	11 %	14 %
N1102 Déménagements	3 %	4 %	4 %	4 %
D1202 Coiffure	25 %	29 %	28 %	33 %
D1208 Soins esthétiques et corporels	82 %	93 %	85 %	96 %
D1205 Nettoyage d'articles textiles ou cuir	14 %	15 %	18 %	21 %
K2201 Blanchisserie industrielle	9 %	10 %	13 %	17 %

Sources : Pôle Emploi - Dares. Champ : demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre de l'année. DADS 2015. Traitement ISM. * Les emplois salariés comptabilisés dans ce ratio intègrent les principaux secteurs d'emploi connexes.

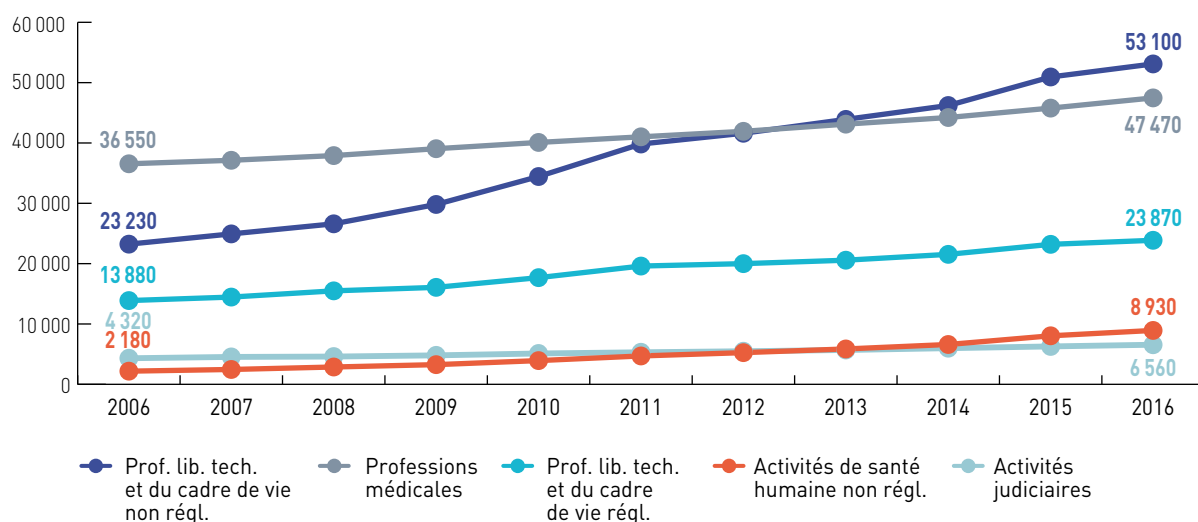
26 Professions libérales

ÉVOLUTION DU TISSU D'ENTREPRISES

Le tissu des entreprises libérales augmente de 75 % entre 2006 et 2016, emmené par les professions libérales techniques et du cadre de vie (+107 % sur la période). Ce sont notamment les activités des services informatiques (+151 %), de l'enseignement et services

personnels (+292 %) ainsi que les activités de conseil et de soutien aux entreprises (103 %) qui voient leur nombre d'entreprises s'intensifier. Les activités de santé humaine non réglementées contribuent également fortement à cette hausse (+311 %).

Évolution du nombre d'entreprises libérales



Source : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Traitement ISM.

La part de micro-entrepreneurs parmi les indépendants varie fortement selon les activités. D'une manière générale, ce n'est pas un régime répandu au sein des activités libérales réglementées, à l'exception des architectes et géomètres où 30 % des indépendants sont micro-entrepreneurs. Les professionnels sont moins de 1 % à avoir opté pour ce régime dans les activités

médicales réglementées. Ce régime est en revanche répandu parmi les professions libérales non réglementées de santé, techniques et du cadre de vie (78 % des indépendants sont micro-entrepreneurs parmi les programmeurs informatiques, 80 % dans l'enseignement, etc.).

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des professions libérales réglementées en 2016

	Architectes et géomètres	Activités des agents et courtiers d'assurances	Activités juridiques	Activités comptables	Médecins généralistes	Vétérinaires	Laboratoires d'analyse médicales	Pharmacie
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	30,0 %	13,0 %	2,0 %	3,0 %	0,5 %	2,0 %	0,0 %	0,1 %
FRANCE	33,0 %	15,0 %	2,0 %	3,0 %	0,4 %	1,0 %	0,2 %	0,1 %

Source : RSI. Champ : indépendants cotisants dans les activités des professions libérales en 2016. Traitement ISM.

DESSERTE TERRITORIALE

Le tissu d'entreprises libérales réglementées se situe dans la moyenne nationale pour l'ensemble des activités, à l'exception des activités juridiques qui sont

moins présentes (84 entreprises pour 10 000 habitants contre 113 au plan national).

Densité pour 100 000 habitants des activités libérales réglementées

	Infirmiers et sages-femmes	Activités juridiques	Médecins généralistes	Dentistes	Activités des agents et courtiers d'assurances	Activités comptables	Pharmacie	Architectes et géomètres
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	147	84	108	56	45	37	35	60
FRANCE	145	113	109	58	46	39	36	61

Sources : INSEE, base dénombrement des entreprises 2016 (ensemble des entreprises) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

La densité des entreprises du champ libéral est globalement plus forte dans les territoires rhône-alpins, exception faite de la zone d'emploi de Mâcon. Les zones d'emploi de la rive ouest du Rhône et de l'Auvergne sont moins bien pourvues, en particulier celle de Brioude, Moulins et Montluçon.

Pour les activités libérales techniques et du cadre de vie, les zones d'emploi les mieux pourvues sont celles de la métropole lyonnaise, de Grenoble, Chambéry, Annecy et du Mont Blanc.

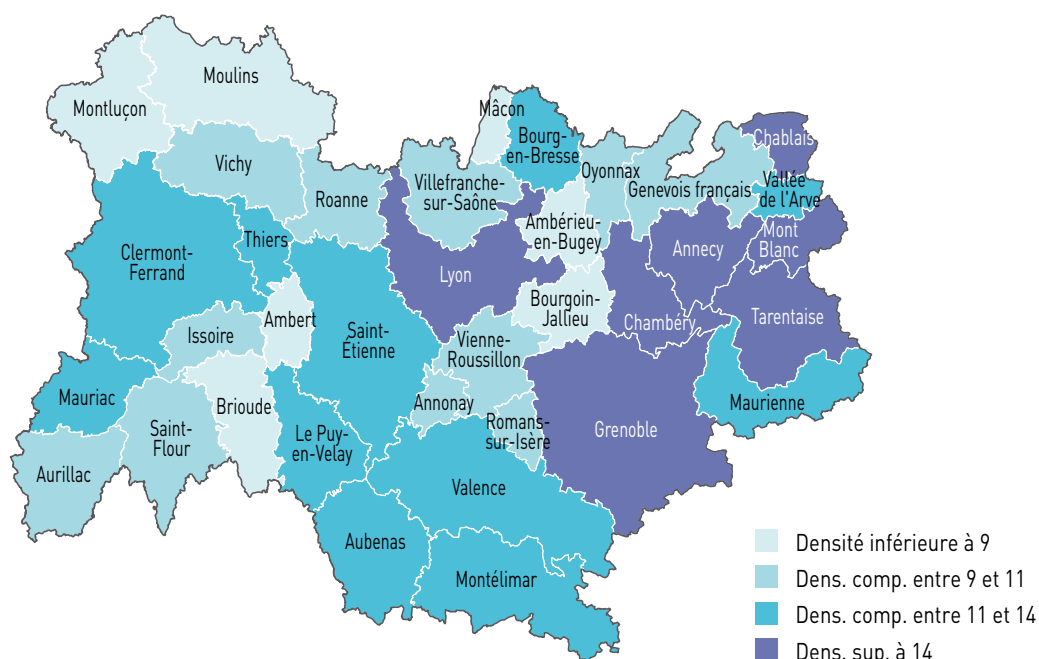
Les professions libérales non réglementées sont très représentées dans les zones d'emploi de Savoie, Haute-Savoie et de l'Ardèche.

La desserte territoriale des professions du droit présente une cartographie différente, en rapport avec la carte judiciaire : les zones d'emploi présentant les plus fortes densités sont celles de Lyon, Clermont-Ferrand, Vichy, Annecy, Chambéry et Bourg-en-Bresse.

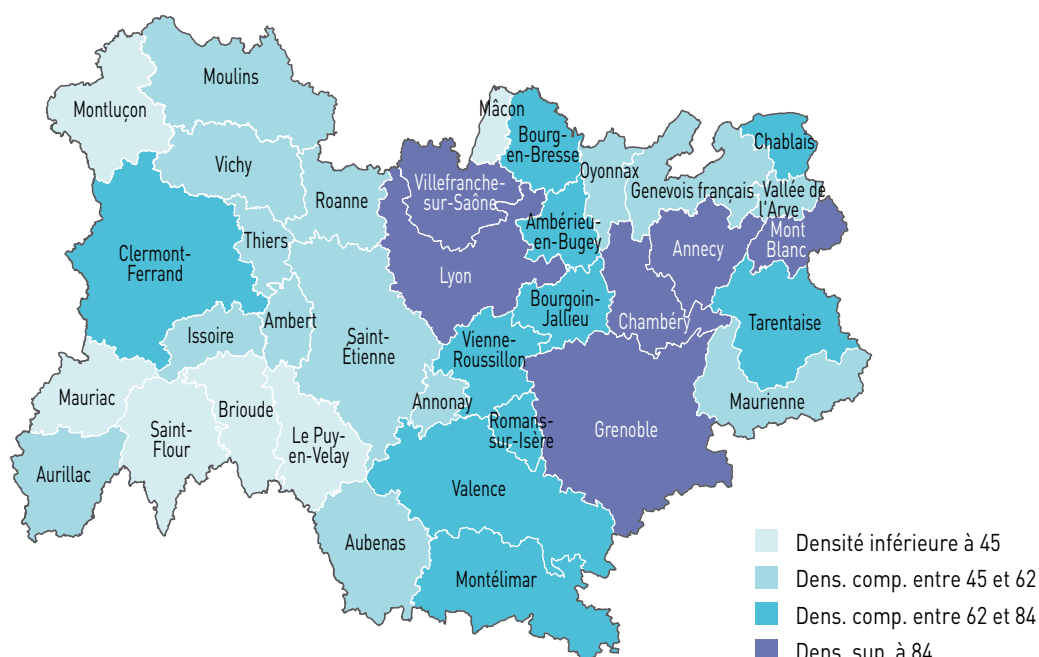
V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Densité des entreprises libérales techniques et du cadre de vie par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)

Professions libérales techniques et du cadre de vie réglementées



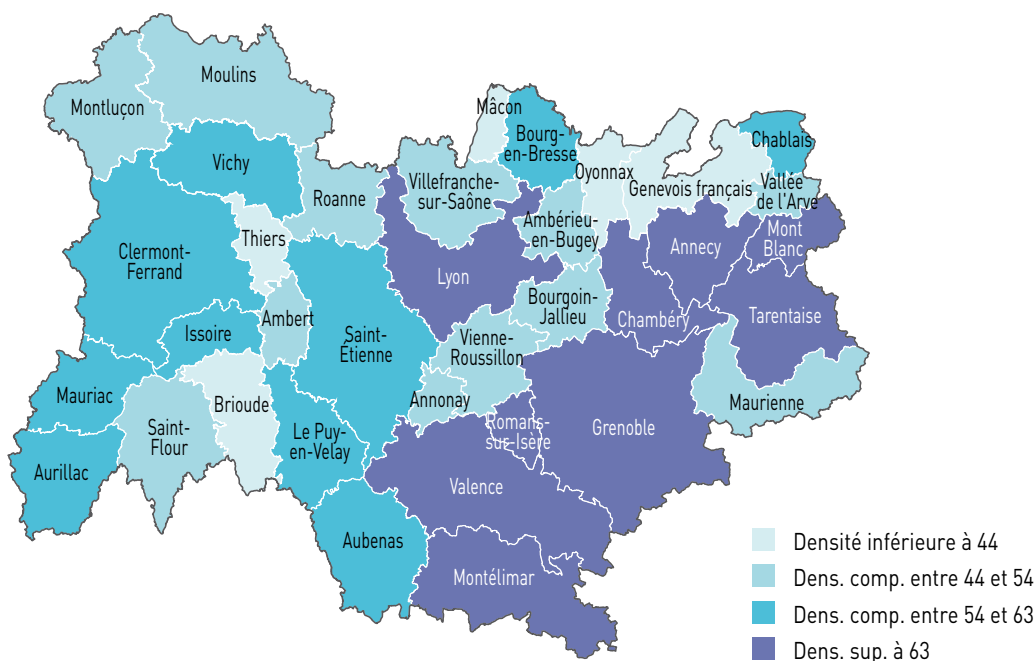
Professions libérales techniques et du cadre de vie non réglementées



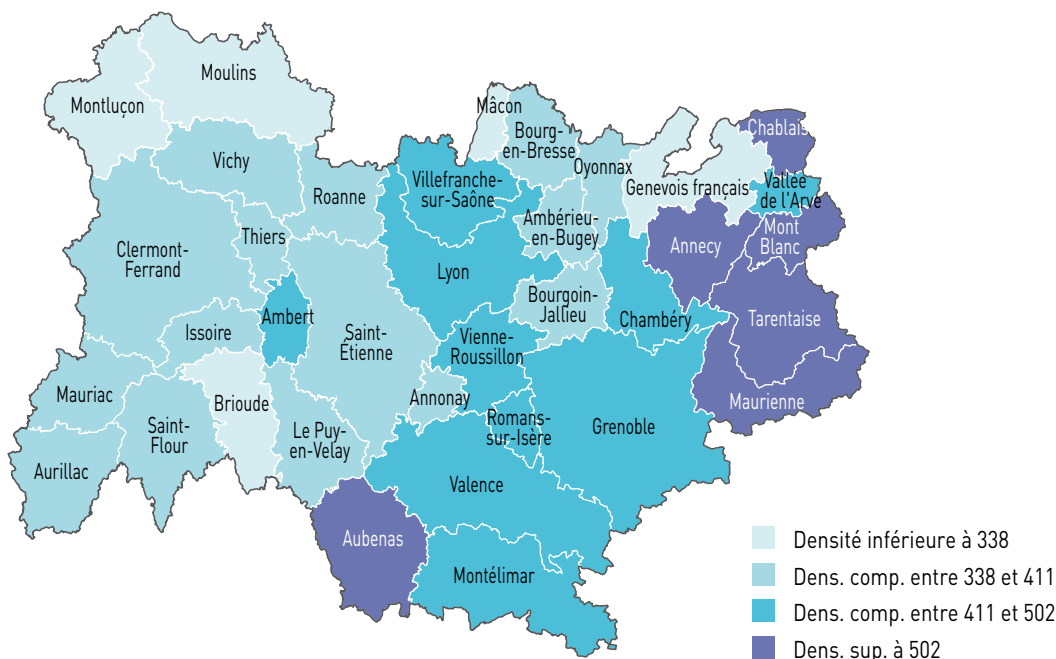
Sources : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

Densité des entreprises libérales de santé par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)

Professions libérales de santé réglementées



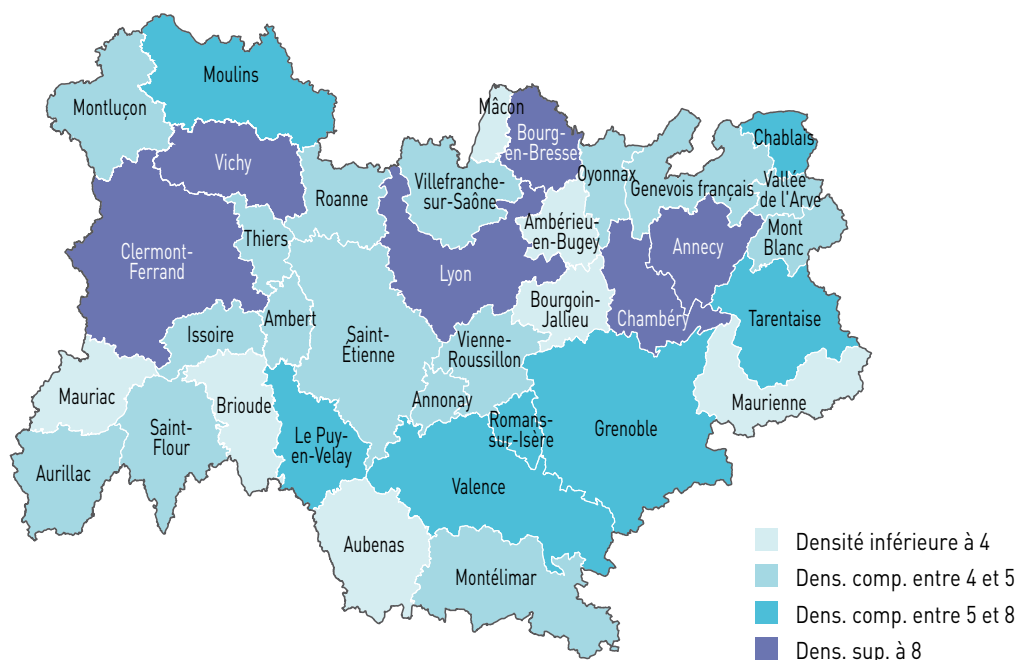
Professions libérales de santé non réglementées



Sources : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les professions libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les professions libérales réglementées. Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Densité des entreprises libérales du droit par zone d'emploi (pour 10 000 habitants)



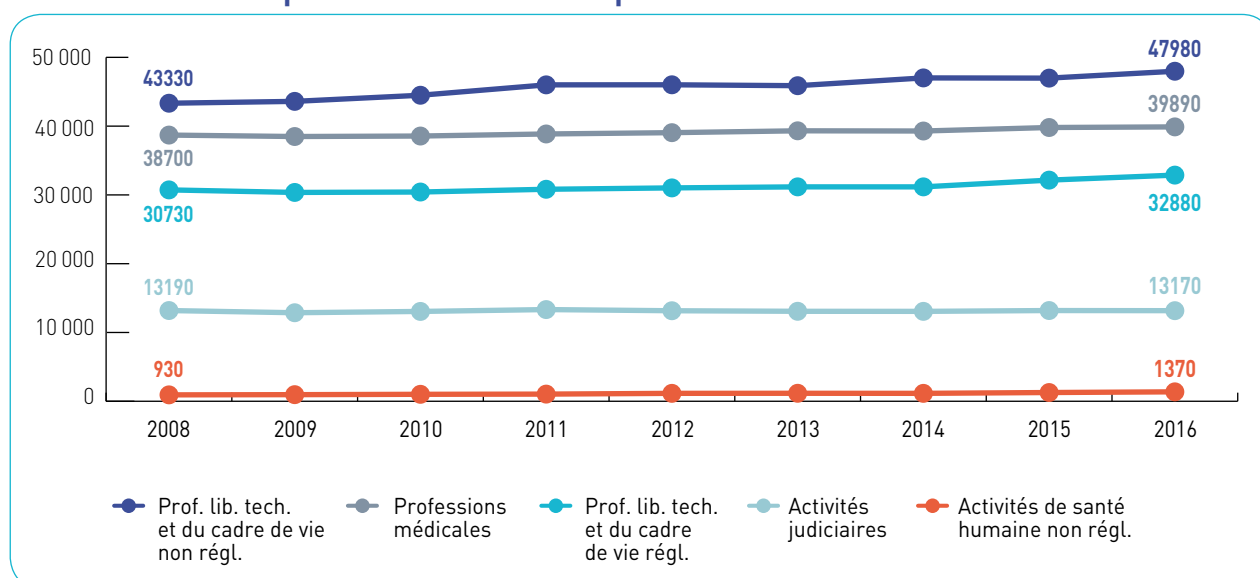
Sources : INSEE, base : dénombrement des entreprises 2016 (ensemble des entreprises) et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.

EMPLOIS SALARIÉS

L'emploi salarié des entreprises du champ libéral est globalement en hausse de 7 % entre 2009 et 2016 (+6 % en France). Ces activités ont donc moins souffert des années de crise économique que l'artisanat.

La progression des emplois concerne tous les secteurs, à l'exception des architectes et géomètres (-5 % sur la période) et des activités de l'enseignement et services personnels (-3%).

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises libérales



Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés pour les activités non réglementées et ensemble des établissements pour les activités réglementées, au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Traitement ISM.

En volume, les créations d'emplois les plus nombreuses entre 2009 et 2016 ont été réalisées dans les activités de conseil et de soutien aux entreprises (+2 890 emplois salariés créés), les activités comptables (+1 740), les activités informatiques (+1 450), les agents et courtiers d'assurances (+1 110).

L'augmentation du nombre de professionnels a généralement conduit à la création d'emplois salariés, sauf dans les activités de l'enseignement et des services personnels

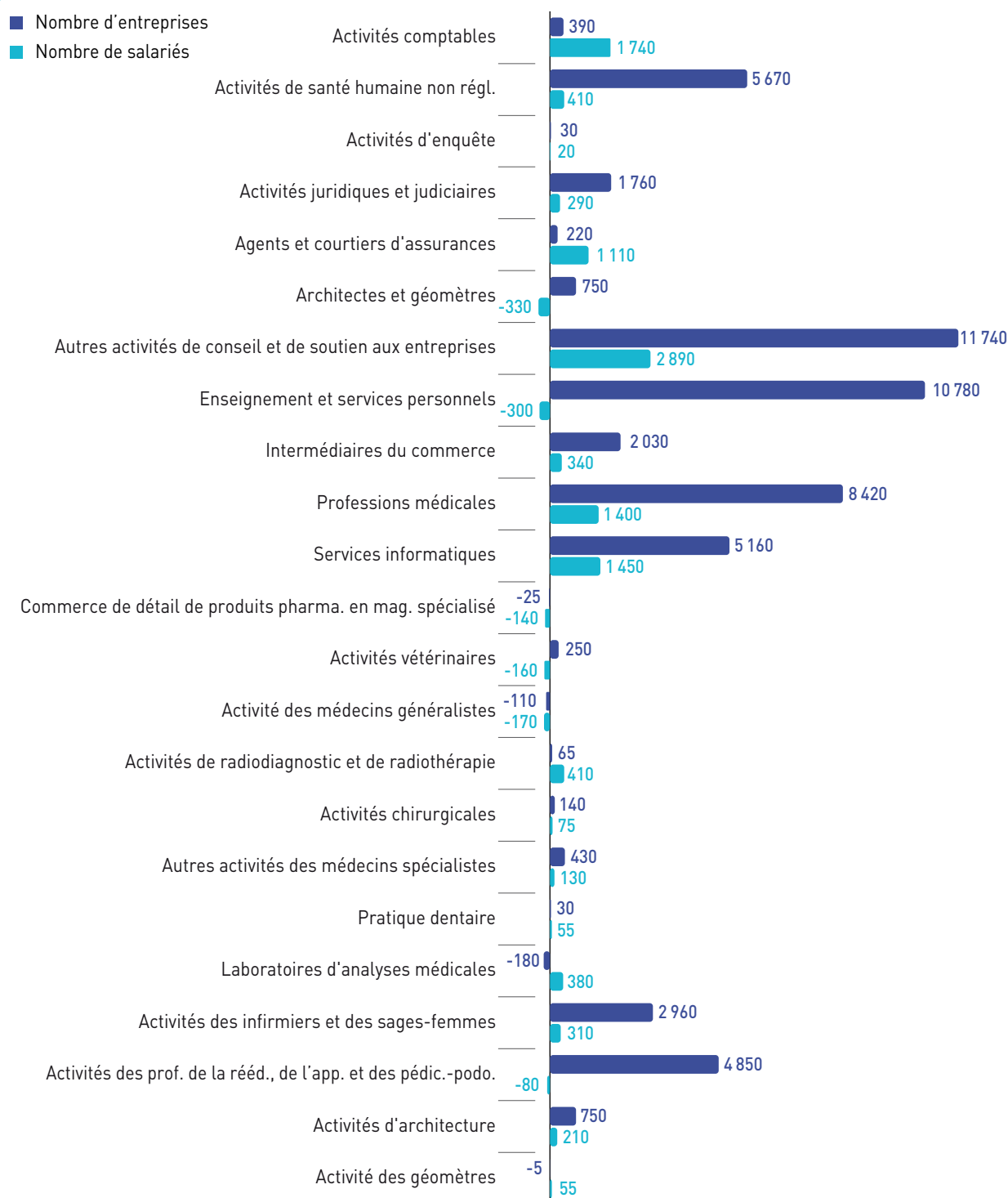
(+10 780 entreprises mais -300 emplois salariés), dans les activités vétérinaires (+250 entreprises, -160 emplois salariés) ou les activités de la rééducation (+4 850 entreprises, -80 emplois salariés).

Quelques activités médicales réglementées voient leurs effectifs sensiblement baisser :

- les médecins généralistes (-110 entreprises, -170 emplois salariés) ;
- Les pharmacies (-25 entreprises, -140 emplois salariés).

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Évolution du nombre d'entreprises et des emplois salariés entre 2009 et 2016



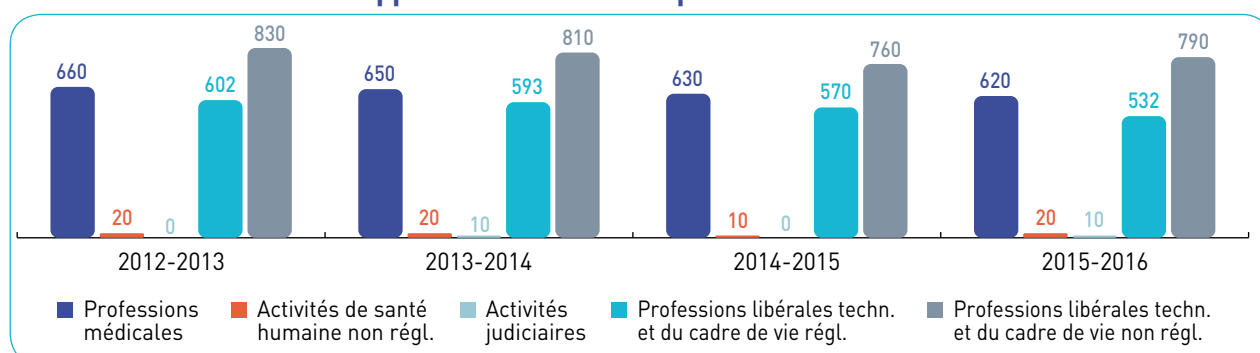
Sources : INSEE, dénombrement des entreprises. Base : entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des établissements de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des établissements pour les activités libérales réglementées au 31 décembre (hors apprentis et stagiaires). Traitement ISM.

FORMATION D'APPRENTIS

L'apprentissage est peu développé dans l'arsenal des formations préparant aux activités libérales. Les secteurs qui forment le plus par cette voie sont le commerce de détail de produits pharmaceutique (590 apprentis en 2015-2016), les activités comptables, les

activités d'ingénierie, études techniques et les activités des agents et courtiers d'assurance. L'apprentissage est par ailleurs en baisse (7 %) entre les années scolaires 2012-2013 et 2015-2016 (-6 % en France).

Évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises libérales



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA. *Champ :* entreprises de moins de 20 salariés pour les activités libérales non réglementées et ensemble des entreprises pour les activités libérales réglementées. Traitement ISM.

Le taux de pénétration de l'apprentissage est relativement élevé dans les pharmacies (21 apprentis pour 100 entreprises du secteur) et dans les entreprises

comptables (12 %). Le taux est en revanche très faible voire quasi-nul dans les autres secteurs, en Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national.

Taux de pénétration de l'apprentissage (ratio apprentis / entreprises actives dans le secteur)

	Pharmacie	Activités comptables	Laboratoires d'analyse médicales	Activités des agents et courtiers d'ass.	Vétérinaires	Architectes et géomètres	Activités juridiques	Dentistes
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	21 %	12 %	2 %	3 %	<1 %	2 %	0,10 %	0,10 %
FRANCE	24 %	16 %	6 %	3 %	3 %	1 %	0,40 %	0,10 %

Sources : DEPP, SIFA 2015 et INSEE, Dénombrement des entreprises 2015. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Selon l'enquête Besoins de Main-d'Œuvre de Pôle Emploi, les difficultés de recrutement pour les postes de professions libérales réglementées sont généralement plus élevées que pour la moyenne des familles

professionnelles de la région (40 %), sauf pour les infirmiers et les géomètres. Les difficultés sont notamment importantes pour recruter des médecins (70 %), des dentistes (68 %) ou des vétérinaires (63 %).

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles en 2017

Activités	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Q2Z91 Cadres des assurance	53 %	48 %
P3Z90 Professionnels du droits (avocats, notaires, huissiers, etc.)	41 %	45 %
B7Z90 Architectes	40 %	37 %
B6Z70 Géomètres	10 %	48 %
V2Z91 Dentistes	68 %	65 %
L5Z90 Cadres administratifs, comptables et financiers	40 %	43 %
V1Z80 Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	36 %	37 %
V1Z81 Sages-femmes	-	19 %
V3Z70 Techniciens médicaux et préparateurs	55 %	49 %
V2Z90 Médecins	70 %	79 %
V2Z93 Pharmaciens	55 %	50 %
V2Z92 Vétérinaires	63 %	75 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.



Annexe méthodologique



Méthodologie – Périmètre

Le périmètre analysé porte sur 392 codes d'activité transversaux à la Nomenclature d'Activités Française et regroupés en 8 grandes familles et 34 sous-secteurs (voir liste-ci-dessous). Les unités prises en compte sont les entreprises de moins de 20 salariés dans ces activités (dénommées « entreprise des secteurs de proximité »), à l'exception de quelques codes de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales réglementées où c'est l'ensemble des entreprises qui est retenu.

La plupart des activités étudiées sont artisanales. En effet, seuls 64 codes sont extérieurs à l'artisanat : ceux de l'hôtellerie-restauration et du commerce alimentaire, ainsi que les secteurs des professions libérales.

Familles d'activité et sous-secteurs	Nombre de codes NAF
Hôtellerie-restauration	4
Alimentation	52
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	4
Viandes et poissons	8
Autres activités de fabrication de produits alimentaires	33
Commerce alimentaire	7
Bâtiment et travaux publics	34
Démolition, terrassement, forages et sondages	4
Génie civil	7
Construction de bâtiments résidentiels	2
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	8
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	5
Cloisonnement, Travaux de finition	8
Fabrication	220
Fabrication d'articles divers	31
Fabrication de meubles	5
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	56
Papier, imprimerie, reproduction	13
Récupération	3
Réparation et installation de machines et d'équipements industriels	12
Textile, habillement, cuir et chaussure	21
Travail des métaux	72
Travail du bois	7
Services	29
Activités de réparation, hors automobile	8
Autres services	12
Services automobiles	4
Soins à la personne	2
Transports	3
Professions libérales techniques et du cadre de vie	40
Activités de conseil et de soutien aux entreprises	12
Activités d'enquête	1
Agents de courtiers d'assurance	1
Architectes, géomètres	2
Enseignement et services personnels	5
Intermédiaires du commerce	9
Services informatiques	10
Professions libérales du droit	1
Activités juridiques et judiciaires	1
Professions libérales de santé	12
Professions médicales	10
Activités de santé humaine non réglementées	2
TOTAL GÉNÉRAL	392

CODES APE

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration

Hôtellerie-restauration

5510Z⁽¹⁾ 5610A⁽¹⁾ 5610C⁽²⁾ 5630Z⁽¹⁾

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie:** 1052Z 1071C⁽¹⁾ 1071D⁽¹⁾ 1082Z
- **Viandes et poissons:** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z
- **Petite industrie alimentaire:** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1071A 1072Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B
- **Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés:** 4711B 4711C 4721Z 4724Z 4725Z 4729Z 4781Z 5621Z

Bâtiment et travaux publics

- **Génie civil:** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages:** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels:** 4120A 4120B
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification:** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation:** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition:** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Fabrication

- **Textiles, habillement, cuir et chaussure:** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois:** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction:** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique:** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux:** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles:** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers:** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels:** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération:** 3831Z 3832Z 3900Z

Services

- **Services automobiles:** 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports:** 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile):** 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne:** 9602A 9602B
- **Autres services:** 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

(1) L'ensemble des entreprises est pris en compte pour ces codes.

(2) le code 5610C est partiellement artisanal. Pour ce code, ne sont prises en compte que les entreprises de moins de 20 salariés immatriculées au Répertoire des Métiers, ce qui permet d'exclure les chaînes de restauration rapide. En revanche, les emplois et apprentis des seules activités artisanales ne sont pas dénombrables.

CODES APE

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs des professions libérales

Professions libérales techniques et du cadre de vie

- **Activités de conseil et de soutien aux entreprises**: 6621Z 6920Z 7022Z 7112B 7120B 7320Z 7430Z 7810Z 7830Z 7990Z 8299Z 7490A
- **Activités d'enquête**: 8030Z⁽¹⁾
- **Agents de courtiers d'assurance**: 6622Z⁽¹⁾
- **Architectes, géomètres**: 7111Z⁽¹⁾ 7112A⁽¹⁾
- **Enseignement et services personnels**: 8552Z 8559A 8559B 8899B 9609Z
- **Intermédiaires du commerce**: 4611Z 4612B 4613Z 4614Z 4615Z 4616Z 4617B 4618Z 4619B
- **Services informatiques**: 5829A 5829B 5829C 6201Z 6202A 6202B 6203Z 6209Z 6311Z 6312Z

Professions libérales du droit

- **Activités juridiques et judiciaires**: 6910Z⁽¹⁾

Professions libérales de santé

- **Professions médicales**: 4773Z⁽¹⁾ 7500Z⁽¹⁾ 8621Z⁽¹⁾ 8622A⁽¹⁾ 8622B⁽¹⁾ 8622C⁽¹⁾ 8623Z⁽¹⁾ 8690B⁽¹⁾ 8690D⁽¹⁾ 8690E⁽¹⁾
- **Activités de santé humaine non réglementées**: 4774Z 8690F

(1) L'ensemble des entreprises est pris en compte pour ces codes.

Sources des données

Dénombrement et Démographie – Bases INSEE

Bases INSEE « Dénombrement des Entreprises » pour le nombre d'entreprises et **« Démographie des entreprises »** pour les créations d'entreprises. À noter : pour les secteurs de l'artisanat, les chiffres peuvent être sensiblement décalés par rapport à ceux du Répertoire des Métiers (ces derniers englobent toutes les entreprises artisanales, à titre principal ou secondaire, alors que notre étude exclut les entreprises artisanales à titre secondaire, ainsi que les entreprises artisanales de plus de 20 salariés).

Emplois non salariés: RSI

La base RSI, indépendants affiliés dans les secteurs de proximité (hors 5610C) ne comprenant pas d'indication sur la taille des entreprises, cette méthode conduit probablement à surestimer sensiblement le nombre d'indépendants dans le BTP et les activités de fabrication.

Emplois salariés

- ACOSS-URSSAF, emplois salariés (hors apprentis, stagiaires et 5610C). Ces chiffres de l'ACOSS-URSSAF permettent de dénombrer les emplois salariés en fin de période.
- INSEE, DADS : postes non annexes des entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat (hors 5610C) et postes non annexes de l'ensemble des entreprises pour l'hôtellerie-restauration. L'analyse des DADS permet de caractériser le profil des salariés et leurs conditions de travail. Les fichiers exploitables sont postérieurs à 2009, le dernier publié étant celui de 2015.

Attention :

- Le nombre d'apprentis estimé dans les DADS est inférieur à la réalité.
- La nomenclature des PCS, à son niveau le plus fin, ne permet pas d'identifier tous les métiers de l'artisanat (ex: une seule catégorie pour les boulangers, les pâtisseries et les chocolatiers et les glaciers; les poissonniers sont répertoriés en tant que vendeurs en alimentation...).
- Le classement des salariés des entreprises par PCS comprend manifestement des erreurs (par exemple, des coiffeurs sont dénombrés dans les activités de l'alimentation ou du BTP).
- L'analyse perd en pertinence à l'échelle des départements, en raison des règles du « secret statistique » de l'INSEE.
- L'analyse de ces évolutions est perturbée par les variations enregistrées dans la tranche des « 10-19 salariés » (en raison d'entrées ou sorties de cette tranche).

Règles générales du secret statistique

On ne peut diffuser dans les DADS aucune case :

- comportant moins de 5 salariés ou postes.
- Aucun salarié (ou poste) ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale d'une case.
- Aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements.
- Aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Apprentis : ISM, Tableau de l'apprentissage d'après l'enquête SIFA / MEN-MESR, DEPP

DEPP, enquête SIFA – cette enquête permet de dénombrer et de caractériser les apprentis en cours de formation au 31 décembre de chaque année scolaire et employés dans les entreprises des secteurs de proximité.

Marché de l'emploi : Pôle Emploi, STMT

Pôle Emploi fournit des éléments sur les demandeurs d'emploi ainsi que sur les offres d'emploi recensées par l'organisme au cours de l'année. Les offres d'emploi sont celles déposées par les entreprises de notre périmètre. Pour les demandeurs d'emploi, sont pris en compte l'ensemble des inscrits dans les métiers exercés dans les secteurs de proximité.

Enquête Besoins de Main-d'Œuvre : Pôle Emploi/CREDOC

Cette enquête est réalisée chaque année entre octobre et décembre de chaque année auprès des établissements ayant au moins un salarié relevant du secteur privé et des établissements de 0 salarié ayant émis une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois. L'échantillon total enquêté pour l'enquête 2016 comprend 436 000 entreprises dont les résultats sont redressés pour être représentatifs des établissements français. Cette enquête fait l'objet d'une exploitation sur les entreprises de moins de 20 salariés des secteurs de proximité.

